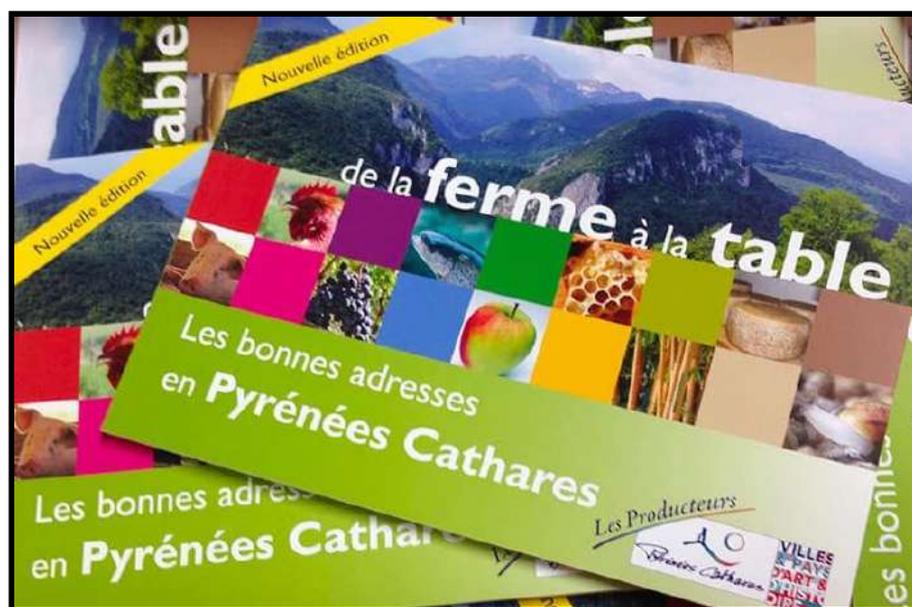


Ingénierie de projet territorial



(Source : Pyrénées Cathares)

Master 1 - Gestion des Territoires et Développement Local - Territoires Ruraux

Renforcement des filières alimentaires de proximité en Pyrénées Cathares

Présenté le 19 février 2021



Table des matières

Introduction	4
I. Contexte territorial	7
1.1 Le territoire du PAT	8
1.1.1 Une terre d'agriculture	8
1.1.2 Une agriculture multifonctionnelle au service du développement	12
1.2 L'alimentation : enjeu transversal	14
1.2.1 Contexte alimentaire des circuits de proximité	15
1.2.2 CCPM et CCPO pour le renforcement des circuits de proximité.	18
1.2.2.1 Les acteurs du territoire.	20
II. Méthodologie	24
2.1 Le pré-diagnostic : données froides et tièdes	25
2.2 L'approfondissement : les entretiens et le questionnaire	25
2.2.1 Les approches qui permettent le recueil de données chaudes.	25
2.2.2 Pourquoi l'entretien semi-directif ?	26
2.2.3 Pourquoi un questionnaire ?	26
2.3 Le choix de l'échantillon	27
2.4 La grille d'entretien // Questionnaire	27
2.5 La conduite de l'entretien // Questionnaire	28
2.6 Grille d'analyse	29
III . Résultats	30
3.1 Par catégories d'acteurs	30
3.1.1 Les institutions	30
3.1.2 Les institutions agricoles	34
3.1.3 Les élus	36
3.1.4 Les agriculteurs	38
3.1.5 Les consommateurs	42
3.1.5.1 L'approvisionnement	46
3.1.5.2 Les habitudes alimentaires	47
3.1.5.3 Questionnaire en ligne	53
3.1.5.4 L'impact du Projet Alimentaire Territorial sur les habitudes alimentaires	55
3.2 Discussion	57
3.2.1 Communication	58
3.2.2 Restauration collective	58
3.2.3 Environnement	59
3.2.4 Transmission	59
3.2.5 Productions	59
3.2.5.1 Maraîchage	59
3.2.5.2 Agriculture biologique	60
3.2.6 Approvisionnement des produits	60
3.2.7 Actions du PAT	60

3.2.7.1 Ligne de partage des compétences entre la Chambre d'Agriculture et le territoire	60
3.2.7.2 Pertinence des actions menées	61
3.2.8 Résilience alimentaire	61
3.2.8.1 Les critères	61
3.2.8.2 Regard croisé sur la résilience et les résultats des entretiens menés	65
IV. Suggestions d'actions	65
Conclusion	67
Bibliographie	70
ANNEXES	76

Introduction

En 2012, un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation a été effectué sur le territoire des Communautés de Communes du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix. C'est en réponse à cette étude que les deux Communautés de Communes ont élaboré un plan d'actions, de 2015 à 2020, autour d'un même objet : la valorisation agricole (*Commande_Diagnostic_de_territoire_Atelier.pdf*, s. d.) et, plus précisément, le renforcement des filières alimentaires de proximité. Ce plan d'actions a été labellisé « Projet Alimentaire Territorial » (PAT) par le Ministère de l'agriculture et de la forêt le 4 mai 2018. Aujourd'hui, ce projet arrive à terme et les deux Communautés de Communes souhaitent élaborer un nouveau programme d'actions sur cette même question. Pour cela, une commande a été passée et ce sera à nous, étudiant.e.s de première année du master Gestion des Territoires et Développement Local - Territoires Ruraux, de répondre à cette commande.

La mission de départ avait pour but de proposer un nouveau programme d'actions pour 2021-2025 afin de renforcer les filières alimentaires de proximité en Pyrénées Cathares. Afin d'organiser notre réflexion, nous sommes donc partis de la question de départ : **quelles sont les actions à mener pour renforcer les filières alimentaires de proximité en Pyrénées Cathares ?**

Après discussion avec les élus, cette mission a été légèrement adaptée. L'objectif de la commande a ainsi été redéfini : établir un bilan des actions menées et émettre des suggestions d'actions pour le programme 2021 – 2025 afin de renforcer les filières alimentaires de proximité en Pyrénées Cathares et ainsi tendre vers une résilience alimentaire. Pour dresser un bilan des actions menées, nous avons choisi de nous tourner vers les acteurs locaux du territoire des Pyrénées Cathares, directement concernés par le PAT. Nous avons alors modifié notre question pour donner : **quelles sont les attentes des acteurs locaux en vue de renforcer la résilience alimentaire en Pyrénées Cathares par le développement des filières alimentaires de proximité ?** En effet, le terme de « résilience alimentaire » a été exprimé par les élus lors d'une réunion sur la commande.

Avant toute chose, il nous est donc apparu important de définir le terme de résilience alimentaire afin de comprendre les réels enjeux et objectifs de la commande. La **résilience alimentaire** est désignée comme étant la « capacité d'un système alimentaire à maintenir dans le temps la fonction d'alimenter sa population, en rendant l'alimentation accessible, en

quantité suffisante, face à des perturbations qui sont variées et imprévisibles” (Brit, 2020). Autrement dit, il y a résilience alimentaire lorsqu’un système alimentaire peut prétendre garantir “la sécurité alimentaire au cours du temps, malgré des perturbations variées et non prévues” (*VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf*, s. d.). La **sécurité alimentaire** d’un territoire quant à elle “existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture saine dont la quantité consommée et la qualité sont suffisantes pour satisfaire les besoins énergétiques et les préférences alimentaires des personnes, [...] le tout permettant une vie saine et active” (CSA, 2012).

D’après Jean-Louis Rastoin, la sécurité alimentaire reposerait sur deux éléments majeurs : la culture et la santé. La culture, d’une part, car nos manières de produire et de consommer de la nourriture sont le résultat d’un long héritage culturel et traditionnel. Puisque que comme nous le rappelle Elsa Mescoli “manger ne veut pas seulement dire fournir au corps les éléments biologiques nécessaires à sa survie. Cet acte implique aussi des choix alimentaires individuels et collectifs qui sont, entre autres, d’ordre social et culturel” (Mescoli, 2015). Et la santé par la consommation d’aliments sains et exempts de toute pollution (Rastoin, 2013). A partir de cette définition du concept de résilience alimentaire, nous avons formulé la problématique suivante :

Le “Projet Alimentaire de Territoire” des Pyrénées Cathares permet-il de développer la résilience alimentaire du territoire à travers ses actions de renforcement de filières alimentaires de proximité ?

Autrement dit, l’objectif de notre travail sera de déterminer si oui ou non, les actions menées par le PAT permettent au territoire des Pyrénées Cathares de tendre vers une résilience alimentaire. Et comment est-ce qu’il est possible de faire en sorte que ce soit le cas.

Afin de répondre à cette problématique, nous avons émis les 3 hypothèses suivantes, que l'on peut décomposer en hypothèses secondaires :

H1- Les acteurs locaux ont une bonne connaissance du PAT.

- La communication autour du PAT est suffisante.

H2- Les acteurs locaux se sentent concernés/impliqués dans le PAT.

- Le volet environnement n'est pas assez pris en compte dans le PAT.

H3- Le PAT est un outil pour permettre la résilience alimentaire du territoire.

- Le PAT a permis le développement des filières alimentaires de proximité sur le territoire

- Il est pertinent de se concentrer sur les filières de proximité.

- Le concept de résilience est pertinent dans le contexte du PAT des Pyrénées Cathares.

Dans un premier temps, nous avons déterminé les enjeux et dynamiques du territoire par la collecte et l'analyse des données dites "froides" (recherches bibliographiques). Puis, dans un second temps, nous avons réalisé l'analyse de données chaudes recueillies lors de la série d'entretiens passés avec les acteurs du PAT. Ceci afin de répondre à la problématique.

Suite à ce travail, nous avons organisé la réponse à la commande en quatre parties. Nous reviendrons d'abord sur les caractéristiques du territoire des Pyrénées Cathares et sur les différents enjeux inhérents au PAT. Nous verrons ensuite la méthodologie à partir de laquelle nous avons procédé à notre enquête. Nous analyserons par la suite les résultats de notre étude, ce qui nous permettra, dans une dernière partie, d'aborder les suggestions d'actions adéquates pour le programme d'actions 2021-2025.

I. Contexte territorial

Avant propos : Élaborer un projet d'élaboration du programme d'actions 2021-2025 de renforcement des filières alimentaires de proximités à l'échelle intercommunale nécessite de situer le territoire dans son contexte pour en comprendre le fonctionnement, en cerner les atouts et les faiblesses et identifier ses potentialités.

Historiquement, le Pays Pyrénées Cathares (PPC) a été profondément marqué par des évolutions tant économiques que démographiques et paysagères. Le développement de l'industrie textile accompagné par de nouvelles technologies (voie ferrée, mécanisation, voirie...) font du Pays d'Olmes et sa région, un des leaders du secteur en Europe après guerre (La Dépêche, 2020). Les emplois générés font augmenter la population du bassin de vie. Ces grandes mutations entraînent des changements dans le paysage : défrichement, déboisement, extension urbaine et construction d'usines.

En 20 ans (fin des années 1980 au début des années 2010), l'activité industrielle s'est peu à peu dissoute. Aujourd'hui, l'industrie ne représente plus que 12,6% du nombre d'établissements actifs en Pays d'Olmes et 7,5% en Pays de Mirepoix. Pour pallier ce retrait industriel, la diversité des activités économiques et la prise en compte des spécificités qu'offre le territoire ont été appréhendées comme étant indispensables au développement territorial. Les secteurs prédominant au sein du Pays Pyrénées Cathares sont les services, le commerce et les transports. L'agriculture, quant à elle, représente 6% des emplois en Pays d'Olmes et 12,4% en Pays de Mirepoix en 2018 (Communauté de Communes du Pays d'Olmes, 2018).

Actuellement, on note un problème important : le maintien de l'agriculture au sein du territoire. L'agriculture et l'alimentation représentent un enjeu économique, social et environnemental très important sur le territoire. De plus, la promotion de l'activité agricole locale peut devenir un réel moteur de développement. Les Communautés de Communes du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix ont donc décidé de mettre en place des stratégies et des politiques publiques visant à renforcer les filières alimentaires de proximité.

1.1 Le territoire du PAT

1.1.1 Une terre d'agriculture

Le Pays Pyrénées Cathares est un territoire de projet commun créé en 2003. Situé à l'Est de l'Ariège, à la frontière de l'Aude, il s'articule autour des 56 communes des Communautés de Communes du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix, dont les principales sont Lavelanet et Mirepoix. Sa surface est de 637 km² pour 25 828 habitants (« Pays des Pyrénées cathares » 2019).

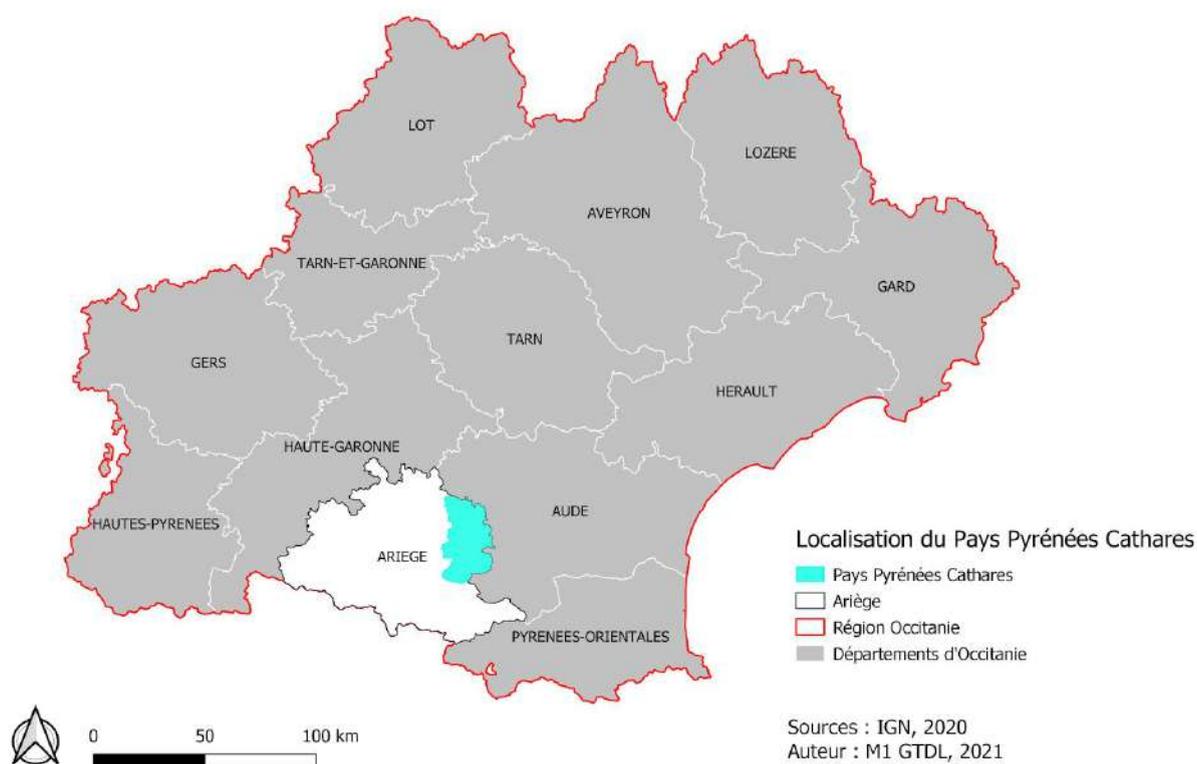
Le Pays Pyrénées Cathares au niveau national

- ◆ Pays Pyrénées Cathares
- Régions françaises
- Départements français



Sources : IGN, 2020
Auteur : M1 GTDL, 2021

Le Pays Pyrénées Cathares : entre plaine et montagne



Le Pays Pyrénées Cathares est la combinaison de sites majeurs et grandioses de nature et d'histoire. Il est situé au cœur d'une zone rurale de coteaux, de piémont et de montagnes. Ce territoire regroupe une diversité de relief et une variété d'altitudes, ce qui représente différents paysages avec caractéristiques climatiques et végétales propres (« Pays des Pyrénées Cathares : animation, patrimoine, histoire, communes »). Ces caractéristiques font du Pays Pyrénées Cathares, un territoire avec de forts enjeux touristiques.

Très rural, il est également une terre d'élevage où l'agriculture règne en maître et façonne le paysage. L'étude réalisée en 2017 sur le territoire du Pays Pyrénées Cathares, par la Communauté de Communes de Mirepoix et celle du Pays d'Olmes, met en évidence les pratiques agricoles du territoire. Cette étude souligne la diversité des produits agricoles largement influencés par la complémentarité des territoires de plaine, de piémont et de montagne. En effet, l'agriculture en Pyrénées Cathares est spécifique à sa morphologie, ce qui est un atout car elle permet l'approvisionnement en multiples produits. Malgré cela, les pratiques agricoles restent presque exclusivement tournées vers l'élevage (« COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLMES, 2018 »).

Répartition des produits exploités sur le territoire

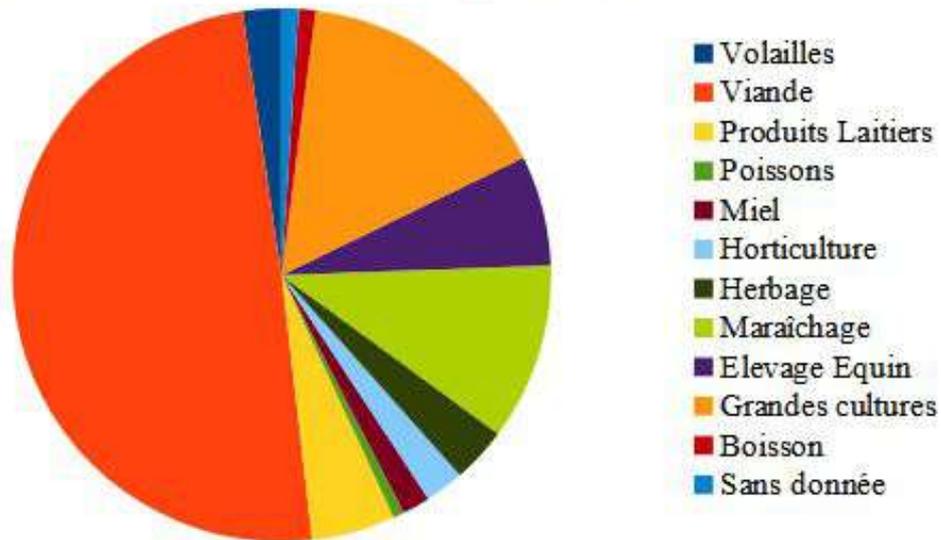


Figure 1: Répartition des produits exploités sur le territoire

L'étude recense 299 agriculteurs au sein du territoire dont 61% des agriculteurs sont des hommes, 24 % sont des femmes et 15 % sont des couples. L'enjeu crucial du territoire est la transmission des exploitations agricoles. En effet, 73 % des agriculteurs du territoire ont plus de 50 ans.

Répartition des agriculteurs selon l'âge du chef d'exploitation

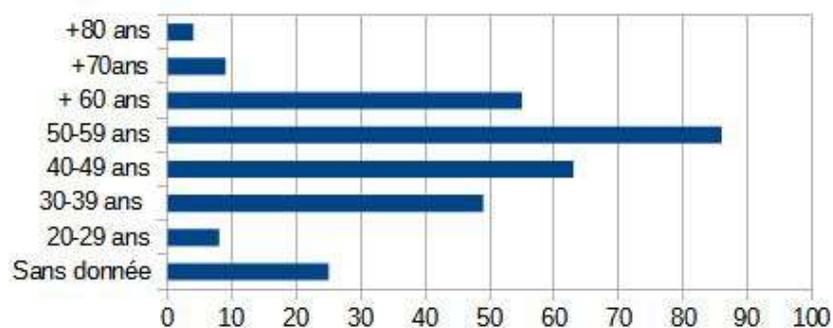


Figure 2: Répartition des agriculteurs selon l'âge du chef d'exploitation

Ce sont des exploitants agricoles proches de la retraite et il faut donc anticiper leur transmission d'exploitation. Cette démarche a pour but de préserver et de maintenir l'agriculture sur le territoire.

De plus, cela permettrait de favoriser les installations agricoles et de renouveler la population agricole. En 2017, 78 exploitations agricoles n'ont pas de repreneurs potentiels. Pour les hors-cadres familiaux, la transmission-reprise peut être un « facilitateur » pour s'installer en agriculture et commencer avec une exploitation déjà existante.

Répartition des types de transmission par exploitations

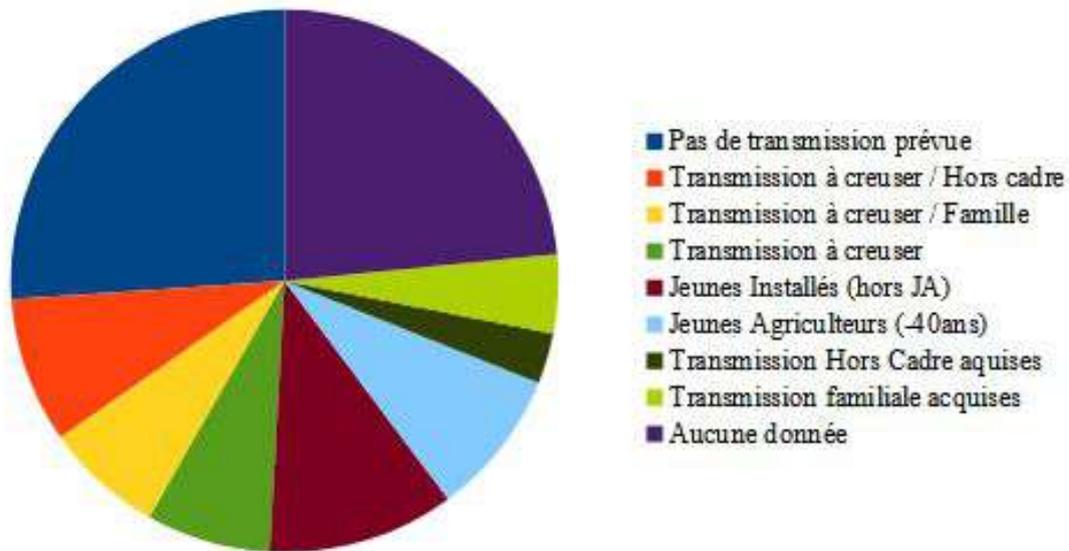


Figure 3: Répartition des types de transmission par exploitations

Aussi, l'agriculture et plus particulièrement l'élevage modèlent le paysage des Pyrénées Cathares et restent deux activités vitales pour son économie. Pour soutenir leur ancrage dans le territoire, la filière s'organise, sous l'impulsion du Pays Pyrénées Cathares et des Communauté de Communes, autour des circuits courts et de proximité (« Contrat Territoire 2016-2020, Communauté de Communes du Pays d'Olmes »). Les deux collectivités ont pour objectif de maintenir et de développer l'agriculture sur le territoire par le biais du dialogue territorial, la mobilisation des propriétaires fonciers et la réhabilitation des



Illustration 1: Vaches allaitantes en Pyrénées Cathares
(Source : Catalogue des producteurs du Pays Pyrénées Cathares)



Illustration 2: Paysage agricole en Pyrénées Cathares
(Source : Pays Pyrénées Cathares)

friches agricoles (« COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'OLMES, 2018 »).

1.1.2 Une agriculture multifonctionnelle au service du développement

Depuis la loi d'orientation agricole de 1999, l'agriculture a vu reconnaître sa "multifonctionnalité". En effet, l'agriculture permet non seulement de produire des denrées alimentaires à destination humaine et animale mais aussi de remplir un rôle économique, social et environnemental. Sur un territoire tel que le Pays des Pyrénées Cathares, fragilisé plus que d'autres par les crises sectorielles de l'économie, il est important de comprendre que toutes les activités sont complémentaires et interdépendantes. Le monde agricole contribue largement à la diversification des activités par l'identité positive qu'il confère au territoire et par le dynamisme qu'apporte la présence des jeunes agriculteurs en milieu rural (« Pays Pyrénées Cathares : installation, viabilité, vivabilité, avenir »).

Au niveau social, l'agriculture participe à la dynamisation de la vie rurale de par sa contribution à la création et au maintien des emplois dans le monde rural, ainsi qu'à l'occupation démographique équilibrée du territoire.

Aussi, l'organisation collective est très présente dans le secteur agricole. De nombreux agriculteurs sont membres de groupements agricoles, de coopératives et/ou d'associations. Cette coopération leur permet de créer du lien social entre les territoires (partage et échange d'expériences). A partir de là, des politiques publiques et des projets communs peuvent être mis en place dans le but de fédérer plusieurs territoires. Par conséquent, ces mouvements permettent de créer et de favoriser l'entraide, dans un premier temps entre les acteurs administratifs, mais aussi entre les acteurs locaux. Cette entraide sociale participe à la création ou au développement du lien social, à l'échange de connaissances ainsi qu'à la réduction de l'isolement social.

Aussi, les traditions locales qui accompagnent généralement l'agriculture et l'élevage de montagne, est un événement saisonnier dans les villes et villages. Le pastoralisme permet en effet la promotion d'un modèle traditionnel de montagne. C'est ce modèle traditionnel qui est ancré dans l'identité de certains territoires et qui participe à leur attrait touristique. Lors des transhumances par exemple, un important nombre de personnes extérieures viennent assister à cette pratique et aux produits qui lui sont associés.

Dans une autre mesure, le secteur agricole peut être un outil pédagogique pour les écoles ou instituts recevant du public, tels que des maisons de retraite, des centres de loisirs, des

maisons d'accueil spécialisées et bien d'autres. C'est un moyen d'apprendre, de découvrir ou de redécouvrir les valeurs traditionnelles ainsi que de partager des connaissances, anecdotes ou souvenirs d'une activité équivalente ou différente.

Au niveau environnemental, l'agriculture a aussi son rôle à jouer. L'élevage présent sur le territoire participe à l'entretien du paysage et à l'aménagement des campagnes. Il permet le maintien des milieux ouverts et participe également à la préservation de la biodiversité spécifique aux écosystèmes agricoles. En effet, l'agriculture joue un rôle majeur dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

D'autre part, l'agriculture participe à la préservation et au renouvellement des ressources naturelles. Au niveau génétique, les espèces utilisées en zone de montagne sont généralement des espèces rustiques et adaptées à l'environnement local ainsi qu'à la flore endémique. Elles résistent mieux aux maladies et au climat local. Utiliser des espèces rustiques favorise la diversité génétique des animaux domestiques et les estives permettent quant à elles de maintenir une certaine biodiversité végétale en altitude.

Il faut savoir que l'agriculture occupe, dans certaines régions, une grande partie du développement économique. Comme évoqué plus haut, l'agriculture participe à la production de biens destinés à l'alimentation ou à la transformation industrielle. Ces systèmes agricoles productifs permettent de viabiliser les exploitations agricoles.

Parallèlement, ces systèmes, qui respectent la saisonnalité, offrent des produits de qualité reconnue (label rouge et signe de qualité : agriculture biologique) et sont donc mieux valorisés économiquement. De plus, la production de qualité associée à de la vente directe et en circuits courts sont de plus en plus développés dans les espaces ruraux et urbains. En effet, l'économie de proximité permet de rémunérer directement ou plus justement les producteurs (Rallet et Torre, 2004).

Face à l'essor de la demande de terroir, l'agriculture s'est intimement liée au tourisme. Les complémentarités entre l'agriculture et le tourisme sont représentées de façon évidente dans les activités agritouristiques proposées sur les exploitations agricoles : restauration (ferme-auberge, table d'hôte), hébergement (gîtes ou camping à la ferme, on en recense une vingtaine sur le territoire), loisirs (découverte pédagogique, dégustations, randonnées pédestres ou à cheval, comme la ferme aux bisons et le parc aux bambous présents sur le territoire) (Tafani, 2013). Le tourisme constitue donc une source de revenus complémentaire pour les exploitants qui ne fait qu'amplifier les rapports entre agriculture et activités annexes.

Enfin, le secteur agricole participe à la création d'emplois car il demande de la main d'œuvre tant dans la production que dans le transport, la transformation ou la commercialisation. L'agriculture agit donc sur toute une filière agricole connectée au territoire.

1.2 L'alimentation : enjeu transversal

Les PAT ont été créés pour répondre à de nombreux défis (agriculture, alimentation, santé, environnement). Leurs acteurs recherchent et mettent en œuvre des solutions spécifiques pour faire face aux problèmes locaux, former les acteurs des territoires à la transition vers un système alimentaire plus durable et assurer la gouvernance participative du système alimentaire.

L'objectif est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans différentes régions du pays en soutenant les agriculteurs, les circuits courts et l'installation de produits locaux. Ces projets alimentaires de territoire comportent de multiples aspects : environnement, société et économie, tels que : la revitalisation de la structure économique locale, une meilleure protection de la biodiversité et l'augmentation de la part des aliments biologiques et des produits locaux dans l'alimentation des citoyens. Le traitement du sujet de l'alimentation dans son ensemble représente le fil commun entre toutes ces méthodes. Ces projets alimentaires territoriaux ont un rôle moteur dans le développement du territoire et sont importants pour accroître la production et les niveaux nutritionnels.

Dans le PAT des Pyrénées Cathares, l'ensemble des actions qui ont été menées s'organisent autour de quatre axes principaux (Communauté de Communes du Pays d'Olmes, 2018) :

- Le premier est consacré à la communication et à l'aide des producteurs dans leur stratégie de commercialisation.
- Le second volet est consacré au développement de la restauration collective par la structuration d'une cuisine centrale et d'une pépinière en maraîchage, ainsi que par l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux.
- Le troisième volet concerne la transmission ainsi que la reprise d'exploitations agricoles.
- Le quatrième et dernier axe concerne l'environnement et la biodiversité, majoritairement au niveau du monde agricole.

Le renforcement des filières alimentaires de proximité en Pyrénées Cathares s'articule autour de 4 axes principaux, identifiés à partir des volets d'actions, abordés précédemment :

- Communiquer dans le but de développer la commercialisation en circuits courts des productions agricoles locales et améliorer l'accès à une alimentation durable,
- Sensibiliser la population locale aux productions locales de qualité et notamment le jeune public
- Accompagner et conseiller les agriculteurs en cessation d'activité
- Mettre l'accent sur la biodiversité du territoire.

Aujourd'hui, les consommateurs français sont de plus en plus préoccupés par la provenance, la qualité, la fraîcheur et le goût des aliments qu'ils consomment. Certains d'entre eux se sont alors tournés vers des chaînes alimentaires de proximité pour s'assurer de la qualité et des méthodes de production des produits achetés. Le défi de la durabilité est à nouveau un enjeu pour les politiques et les stratégies agricoles des territoires, ainsi le développement des circuits de proximité représente la solution évidente pour les problèmes alimentaires.

1.2.1 Contexte alimentaire des circuits de proximité

Les filières alimentaires de proximité sont des pratiques de commercialisation au sein desquelles les producteurs et les consommateurs sont situés à une distance géographique considérée comme relativement proche. D'après l'école de proximité, la proximité géographique consiste en la distance en kilomètres entre deux objets, personnes ou entités, mise en perspective par le coût monétaire et temporel de franchissement de cette distance. Elle est donc influencée par la présence d'infrastructures routières ou ferroviaires, ou par les moyens financiers des acteurs se déplaçant dans l'espace (Torre, 2009).

L'approche économique fait la distinction entre proximité géographique et proximité organisationnelle :

- la proximité géographique traduit la distance kilométrique entre deux acteurs, pouvant être pondérée par le temps ou le coût de transport et par la perception qu'ont les individus de cette distance (Rallet et Torre, 2004).

- la proximité organisée est la distance de relation entre deux personnes en termes de coordination potentielle. Elle repose sur deux types de logique :

- une logique d'appartenance : interaction entre acteurs facilitée par des règles communes, c'est-à-dire que sont proches des acteurs qui appartiennent à une même organisation.

- une logique de similitude : un lien créé par le partage d'un même système de représentations et de croyances ; cette logique permet d'expliquer la dimension relationnelle (relation entre un client et une enseigne de distribution alimentaire) des circuits alimentaires. Il est à noter que c'est la relation de qualité entre le producteur et le consommateur qui contribue à l'acte d'achat.

Ces proximités ont une dimension spatiale, qui vise à rapprocher géographiquement la consommation et la production. Ils reposent sur une dimension fonctionnelle, visant la livraison correcte du produit du producteur aux consommateurs à travers les différents acteurs du système alimentaire ; promouvoir la compréhension entre ces acteurs et permettre des échanges de marché économiquement durables pour les acteurs concernés.

Le **circuit alimentaire de proximité** est donc un circuit de commercialisation qui mobilise la proximité géographique et organisée entre les acteurs du système alimentaire, permettant ainsi une meilleure rentabilité économique pour les producteurs.

Chaffotte et Chiffolleau (2007) donnent une définition au concept de « circuits courts de proximité ». Leur définition est basée sur la législation relative à l'agrément sanitaire des produits d'origine animale spécifique pour les produits transformés par le producteur et vendus directement aux consommateurs dans un rayon de 80 km. De ce fait, la notion de circuit court local vise à définir un espace de 80 km maximum entre la production et la vente.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, des Affaires rurales et de l'Aménagement du territoire a donné une définition officielle dans le Plan d'action pour le développement des circuits courts en avril 2009 : le circuit court est défini comme « *un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.* ».

Cette définition est basée uniquement sur le nombre d'intermédiaires (zéro ou un). Elle souligne le faible nombre d'intermédiaires, et donc la forte interaction entre agriculteurs et consommateurs, et ne prend pas en compte la dimension spatiale qui sépare ou rapproche la production des ventes ou du consommateur.

Quelques exemples de vente directe (Plan d'action pour développer les circuits courts, 2009) :

- Vente directe à la ferme et sur les marchés : récolte, marchés (agricoles/fermiers,...).
- Points de vente collectifs, paniers et AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne).
- Vente en tournée, à domicile ou en point de vente.
- Alimentation collective : cantines, restaurants d'entreprises avec fournisseurs locaux.
- Restauration traditionnelle avec approvisionnement direct, plateformes de vente aux collectivités.
- Commerces de proximité (épicerie, boucherie, etc.), grande distribution, vente directe via Internet, etc.

Les circuits de proximité sont présents partout en France et les clients peuvent être des particuliers ou des restaurants. Ce type de circuits répond au besoin de transparence des consommateurs, car ils peuvent s'assurer de leur provenance et en conçoivent la qualité ainsi les temps de trajet sont plus courts et moins polluants. Les produits sont exclusivement des produits locaux souvent moins chers parce qu'ils peuvent être achetés à la ferme ou au marché. Pour le producteur, cela assure une meilleure rémunération et ainsi de pouvoir mieux vivre de son métier car il ne passe pas par des intermédiaires et conserve ainsi la valeur ajoutée.

Aujourd'hui, les circuits de proximité répondent aux attentes économiques et sociales, qu'il s'agisse de producteurs, de consommateurs ou de territoires, en assurant la reconnaissance du métier de producteur, la qualité à juste prix pour les consommateurs, des échanges marchands économiquement viables et l'interconnaissance entre ces acteurs.

Les circuits de proximité présentent un réel potentiel pour la consommation durable. En donnant la priorité aux productions locales, les consommateurs encouragent l'évolution du système alimentaire. Ces circuits de proximité permettraient d'éviter le gaspillage alimentaire par une meilleure anticipation de la demande. Par exemple, les ventes agricoles directes permettent une meilleure prévision pour le producteur. Avec un système de paniers, le producteur connaît précisément les quantités à produire pour répondre à la demande de ses clients. De même, pour la vente en restauration collective, les quantités à produire sont préalablement estimées.

1.2.2 CCPM et CCPO pour le renforcement des circuits de proximité.

Les Communautés de Communes se sont engagées dans une démarche de renforcement des circuits de proximité depuis 2012. C'est après de nombreuses négociations que le Projet Alimentaire Territorial du Pays Pyrénées Cathare a vu le jour en 2018. L'ensemble des actions qui ont été menées s'organisent autour de quatre axes principaux (Communauté de Communes du Pays d'Olmes, 2018) :

- **La communication pour les producteurs et l'aide dans leur stratégie de commercialisation.**

Plusieurs outils de communication et de commercialisation ont vu le jour (guide des producteurs, carte touristique, manifestations, création d'un logo. "Producteurs en Pyrénées Cathares", etc.). Une formation-action a été mise en place pour renforcer les compétences marketing et commerciales des producteurs (Pyrénées Cathares Producteurs, accompagnement des producteurs dans leur stratégie de commercialisation, s. d.). Cette formation adaptée à chaque exploitation permet le développement de l'exploitation en elle-même (organisation de travail, congés, nouvel emploi, etc.), de la production et de l'action commerciale (démarchage, magasin de producteurs, étude de marché, etc.).

- **Le développement de la restauration collective.**

Ce développement s'est ainsi fait par la structuration d'une cuisine centrale et d'une pépinière en maraîchage, ainsi que par l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux, et par la sensibilisation des populations à ces produits.

C'est dans ce cadre qu'ont été créées diverses actions de sensibilisation des populations aux produits locaux (création d'un jeu de sept familles, visite à la ferme, action contre le gaspillage alimentaire, etc.).

- La transmission et la reprise d'exploitations agricoles.

Un grand nombre d'exploitants sont proches de la retraite. Afin d'anticiper une déprise agricole dans le pays Pyrénées Cathares, des actions en faveur du maintien de l'agriculture ont été mises en place. Ces dernières sont menées par les élus des deux Communautés de Communes, en partenariat avec des institutions publiques agricoles (Chambre d'agriculture, Safer, etc.). Elles consistent à favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et accompagner les cédants potentiels dans le parcours de cessation d'activité et de transmission de leur exploitation, notamment par la création de chèques-conseil (2500 euros, d'une validité de 3 ans). Les agriculteurs bénéficiaires de ces chèques peuvent les dépenser, au fur-et-à mesure de leurs besoins, auprès des structures partenaires leur apportant des conseils adaptés sur le projet de succession (« Pyrénées Cathares Producteurs, Accompagnement sur-mesure via les chèques-conseils »).

- L'environnement et la biodiversité, majoritairement au niveau agricole

Les actions du PAT menées ont notamment permis l'élaboration de plusieurs diagnostics environnementaux sur le territoire, ainsi que la mise en place de différentes mesures publiques MAEC (Mesures Agro-environnementales et Climatiques du territoire) et PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatiques).

L'ensemble des actions menées dans le cadre du PAT participent au renforcement du territoire, puisqu'elles ont été mises en place à la suite du rassemblement, de l'organisation et de la réflexion des acteurs territoriaux (collectivités, services de l'Etat, organismes voués à la recherche, acteurs de la société civile) autour du même objet commun, celui de l'alimentation (Loudiyi, Houdart 2019). Dans la majorité des axes d'action du PAT, les projets sont pensés en deux temps. Il y a premièrement une phase d'étude et de diagnostic, qui permet de déterminer les différents enjeux du volet. Dans un second temps, la mise en place de dispositifs est censée répondre aux divers écueils, définis lors de la première phase. Il nous est apparu essentiel, une fois sur le terrain, de faire passer des entretiens aux personnes qui ont bénéficié, ou qui bénéficient toujours, de ces dispositifs. Rendre compte de l'appréciation des usagers sur ces dispositifs permet de mettre en avant des potentielles difficultés, des zones d'ombre, voire même des potentielles pistes d'améliorations. Il serait également intéressant de faire la même chose avec les personnes qui ont pensé et mis en place ces dispositifs.

1.2.2.1 Les acteurs du territoire.

Sur le territoire, une multitude d'acteurs ont été interviewés afin de collecter des données pour permettre la réalisation de notre diagnostic. Chaque acteur apporte son influence et aide à modeler le territoire. C'est pour cette raison que nous détaillerons dans cette partie le rôle des acteurs présents sur les deux Communautés de Communes selon notre représentation.

Pour simplifier la description du rôle de chaque acteur, nous avons décidé de les mettre en avant dans le tableau ci-dessous :

Institutions Générales	Communauté de Communes du Pays d'Olmes (CCPO)	Commanditaire du Projet de PAT
	Communauté de Communes du Pays de Mirepoix (CCPM)	
	Direction Départemental des Territoires (DDT)	
	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de Forêt (DRAAF)	Principal financeur du projet.
	Conseil départemental de l'Ariège	Porteur du projet de légumerie départemental.
	Conseil régional	
	Pôle d'Équilibre	Responsable du Programme

	Territorial et Rural.	LEADER.
	Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA)	
	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)	Acteurs du Projet de la cuisine centrale.
	Association CASTA	Association d'insertion par l'activité professionnelle
	Office de Tourisme Mirepoix	
	Office de Tourisme Lavelanet	
Institutions Agricoles	La Chambre d'Agriculture de l'Ariège.	
	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER).	
	Sécurité Sociale Agricole (MSA)	
	ADEAR	
	CIVAM Bio	
	Fédération Pastorale	

	Notaires	Missionné par délibération en date de 2017 par la CCPM pour définir le rachat de la cuisine centrale de Laroque d'Olmes
	CER France Expert comptables	
Populations	Les Artisans	Créateurs de la richesse du territoire
	Les Consommateurs	
	Les Producteurs / Agriculteurs	
	Les Restaurateurs	
	Les Magasins / Épiceries	

Ce tableau a été divisé en trois catégories : les institutions générales, les institutions agricoles et la population. Cette représentation a été choisie car elle permet de regrouper de manière synthétique les acteurs qui ont influencé ou peuvent influencer le projet territorial alimentaire. De plus, il est important de noter qu'il s'agit d'une sélection parmi tous les acteurs du territoire, ceux qui sont, selon nous, les plus susceptibles d'influer sur le PAT.

Les institutions Générales :

Dans les institutions générales, on retrouve évidemment les commanditaires de notre étude qui sont là en tant que maître d'œuvre et d'ouvrage, étant donné qu'ils gèrent la mise en place du projet sur le territoire. On peut trouver une certaine disparité dans les choix à suivre étant donné qu'il y a deux Communautés de Communes qui représentent le Pays Cathare. Néanmoins, ils doivent accompagner les autres institutions afin que les actions puissent être réalisées et bénéfiques pour la population. De plus, ils jouent, par leur statut, un rôle de gestionnaire notamment au niveau économique avec la DRAAF, qui reste le principal investisseur du projet. De plus, la DRAAF, par son appui économique, permet de soutenir le PAT, tout comme le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (gestionnaire du programme Leader).

Les différentes actions déjà menées (avant application du PAT) par le Pays Cathare sont, pour la plupart, réalisées en collaboration avec d'autres institutions, soit via des initiatives de projet (en tant que porteur de celui-ci), ou en acteurs de projet. En effet, on note des prises d'initiative de certaines institutions qui permettent de dynamiser le territoire dans un but de résilience alimentaire. On retrouve le projet de légumerie départemental initié par le Conseil départemental de l'Ariège. Pour les institutions non porteuses de projet, leur rôle est d'accompagner les Communautés de Communes à la réalisation de leur projet. Par exemple, avec le projet de la cuisine centrale, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi est un acteur accompagnant sa réalisation. Par ailleurs, d'autres institutions, (non présentes dans le tableau) peuvent participer la dynamique du PAT par de plus petites actions.

Or, pour mener ces projets, une main d'œuvre est nécessaire sur le territoire. C'est pour cette raison que des institutions comme l'association Casta et la Chambre des métiers et de l'artisanat permettent d'aider à la dynamique du PAT, en jouant notamment un rôle de formation des métiers liés à l'alimentation, l'agriculture...

Par ailleurs, pour que les projets menés (en lien avec la dynamique du PAT) atteignent la population, il faut qu'une communication soit réalisée afin de promouvoir les actions qui sont ou seront menées. Pour ce faire, les Communautés de Communes et les deux offices de tourisme (Mirepoix et Lavelanet) doivent participer à la promotion des différents projets. Ils ont donc un rôle important en tant que communicants.

Les institutions agricoles :

De manière générale, toutes les institutions agricoles jouent le même rôle, celui d'accompagnateur pour la population agricole. Néanmoins, cette aide apportée se réalise sous différentes formes.

Dans un premier temps, on retrouve les institutions qui aident sur le plan de la gestion globale de projets, notamment d'un point de vue juridique avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), et l'ADEAR. Des institutions aident plus spécifiquement sur des secteurs cibles. On retrouve ainsi les notaires, la Fédération Pastorale, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), ou encore Cerfrance (cabinet d'experts comptables, spécialisé dans l'accompagnement et le conseil).

Pour le reste des accompagnants, leur influence est faite selon le choix de la population agricole : Syndicats agricoles (JA, Confédération Paysanne, Coordination Rurale), CIVAM Bio par exemple.

De plus, des institutions agricoles sont directement commanditées pour participer à la dynamique du PAT notamment CERFrance qui s'est vue missionnée par délibération en date de 2017 par la CCPM pour définir le rachat de la cuisine centrale de Laroque d'Olmes.

Néanmoins, les institutions agricoles ont un rôle indirect au projet PAT étant donné qu'elles accompagnent une partie des acteurs ayant un impact fort sur la dynamique du projet.

La population :

Comme il est indiqué dans le tableau, le rôle commun de la population est de créer de la richesse sur le territoire. En effet, étant donné que ce sont les acteurs actifs qui impactent directement le territoire en répondant directement aux besoins des ménages, il est important qu'ils s'inscrivent dans la dynamique du PAT. Cet apport de richesse fait référence à la théorie de l'économie résidentielle qui est une notion économique permettant d'appuyer un développement local par le nombre d'emplois présents sur le territoire. C'est à dire, que plus il y a d'emplois localement (dit "d'emplois domestique"), plus la richesse d'un territoire va augmenter (*L'économie locale « résidentielle » Laurent Davezies*) Néanmoins, les acteurs de la population jouent un rôle différent, de manière cyclique : l'action d'un acteur a des répercussions sur les autres. Mais deux acteurs ont plus d'influence que les autres :

- Les consommateurs qui ont un rôle de définition de la demande alimentaire. Ils vont par leur consommation définir quels produits sont les plus importants pour eux.
- Les agriculteurs qui ont un rôle de définition de l'offre. Ils doivent donc répondre à la demande des consommateurs et fournir les autres acteurs de la population à savoir les artisans, les restaurateurs, et les magasins.

Il est ainsi nécessaire que les institutions jouent chacune leur rôle, afin que la population se sente intégrée à cette dynamique et participe à celle-ci, pour que le territoire puisse s'intégrer dans une démarche de résilience alimentaire.

II. Méthodologie

Après avoir contextualisé la commande et détaillé les spécificités du territoire nous nous pencherons ici plus spécifiquement sur les choix méthodologiques qui ont été les nôtres. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur la “*Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux*” (Lardon et Piveteau, 2005).

La première étape, qui s’est déroulée en novembre, a eu pour but d’appréhender le territoire et de comprendre la commande via une première phase de recherches bibliographiques.

Lors de la seconde, nous nous sommes attelés à la rédaction d’un pré-diagnostic qui revenait à la collecte et à l’analyse de données froides et tièdes.

2.1 Le pré-diagnostic : données froides et tièdes

Ces données se catégorisent donc sous deux formes :

Données froides : Ce sont les données de recherche statistiques et thématiques permettant de représenter les principales dynamiques du territoire en lien direct avec la commande. *ex* : *activité agricole et agro-alimentaire, démographie.*

Données tièdes : Ce sont les données de recherche (comme les données froides) permettant une analyse complémentaire du territoire en y apportant diverses interprétations. *ex* : *documents réglementaires, actions réalisées, objectifs du projet (PAT)...*

Suite à l’analyse des données présentes dans le pré-diagnostic, et après retour de notre travail, nous avons commencé une réflexion pour l’aboutissement final de l’étude. Celle-ci comprend l’approfondissement des données déjà récoltées, la gestion du temps ainsi que la collecte de données chaudes.

Notre troisième étape a donc été d’organiser nos trois dernières semaines de travail via l’élaboration d’un rétro-planning (c.f annexe) permettant ainsi la structuration de notre programme dans la récolte et l’analyse des éléments obtenus.

2.2 L'approfondissement : les entretiens et le questionnaire

2.2.1 Les approches qui permettent le recueil de données chaudes.

L'approche qualitative : La caractéristique principale d'une approche qualitative est sa nature exploratoire. « *Ce type d'approche permet de dégrossir un problème en identifiant et en recensant ses différentes composantes* » (Giannelloni, Vernet, 2001). En ce sens, elle peut nous servir à comprendre les motivations ou freins d'un comportement. Pour cela « *la démarche qualitative se fonde généralement sur une analyse en profondeur, longue et méticuleuse, du discours de chaque interviewé* (Giordano, 2003). ». Les techniques les plus courantes pour recueillir ces discours sont l'entretien semi-directif, directif et non directif.

Les méthodes qualitatives nous permettent donc de recueillir des informations particulièrement riches sur un sujet précis.

L'approche quantitative : La caractéristique principale d'une approche quantitative se trouve dans "*la volonté de compter et comparer pour décider*". (Giordano, 2003). Elle s'apparente à une méthode pour analyser des données standardisées (et dont les informations ont des modalités et un codage identiques). Dans la grande majorité des cas, ces données proviennent de questionnaires.

2.2.2 Pourquoi l'entretien semi-directif ?

L'entretien semi-directif présente plusieurs avantages (Imbert, 2010) :

- L'entretien est structuré grâce à des questions générales préparées à l'avance.
- Interactivité entre le chercheur et la personne interrogée.
- Permet d'approfondir un sujet précis en permettant au chercheur de relancer son interlocuteur.
- Fait émerger de nouvelles hypothèses.
- Récolte d'un grand nombre d'informations utiles pour la compréhension d'un phénomène.

Ainsi, pour récolter des données dites chaudes, nous avons opté pour l'entretien semi-directif à réponses libres. A l'aide d'une grille d'entretien préparée à l'avance, il nous a permis de poser des questions suffisamment larges pour libérer la parole de nos interlocuteurs, tout en nous concentrant sur l'objet de notre étude.

2.2.3 Pourquoi un questionnaire ?

Le questionnaire a été utilisé pour obtenir des données auprès des consommateurs, combinées avec celles des entretiens, elles nous permettaient d'avoir une idée plus précise sur les habitudes d'approvisionnement et alimentaires des consommateurs.

Il nous a permis, entre autres, d'équilibrer les profils des consommateurs enquêtés. En effet, des personnes que nous n'aurions pas eu la possibilité d'interroger l'ont été grâce à ce questionnaire (actifs, étudiants). Son principal avantage réside dans la possibilité de réponse élevée qu'il offre, dans un laps de temps court et prédéfini à l'avance. Il était donc peu coûteux en temps à la fois dans la récolte des données mais également lors de leur traitement.

2.3 Le choix de l'échantillon

C'est à partir de la problématique de la commande que nous avons déterminé et ciblé les types d'acteurs que nous devons interroger. Ils sont pour rappel classés en cinq groupes : agriculteurs, membres des institutions agricoles, membres d'institutions généralistes, élus et consommateurs. À l'exception des consommateurs, nous disposions d'un carnet d'adresses qui nous a, dans un premier temps, permis d'établir un premier contact par mail.

La sélection des enquêtés n'a pas été aléatoire. Nous n'avons pas cherché à avoir le plus de répondants, mais plutôt d'établir un échantillon modeste dans lequel résidait une diversité de points de vue sur le sujet de l'étude. C'est en ce sens également qu'a été fixé le nombre de personnes à interroger pour chaque type d'acteurs. Par exemple : plus d'entretiens auprès d'agriculteurs ont été réalisés, non pas par commodité mais parce qu'ils occupent une place majeure dans notre étude. Aussi, cet équilibre s'est à nouveau exprimé par le souhait de recueillir des témoignages d'agriculteurs dont les pratiques et les productions sont différentes.

Pour le cas des élus, nous avons veillé à ce que soient représentés autant que possible les élus de petits villages et ceux dont la population est plus élevée. Pour les consommateurs, aucun entretien n'était prévu à l'avance. Tous ont été réalisés en sollicitant des consommateurs au hasard. La sélection s'est donc réalisée par le choix du lieu où nous avons démarché les consommateurs (marché/magasins).

A noter que nous avons également tenu à ce que dans chaque groupe d'acteurs, la Communauté de Communes du Pays d'Olmes et de Mirepoix soient représentées justement et aussi équitablement que possible.

2.4 La grille d'entretien // Questionnaire

La grille d'entretien dans le cadre de l'entretien semi-directif reste assez souple. Nous avons en effet remarqué que, dans l'ensemble, il était rare de suivre à la lettre les questions préalablement construites. Elles nous servaient simplement de guide pour faire parler les personnes interrogées autour du sujet. Les guides d'entretien que nous avons utilisés sont présentés en annexe. Voici les règles que nous avons suivies lors de l'élaboration de nos grilles d'entretien.

Dans une première étape, nous nous sommes posé des questions à partir de la problématique générale de la recherche. Nous les avons ensuite déclinées en questions spécifiques, propres à des thématiques, que l'on a ensuite hiérarchisé pour plus de cohérence.

Lors de cette étape, nous avons pris en compte un élément important. En effet, un des principaux éléments à surveiller dans la construction du guide d'entretien est le niveau de langage utilisé par l'enquêteur (Giannelloni, Vernet, 2001). Il faut utiliser des termes qui correspondent au répondant. Nous avons choisi soigneusement les termes présents dans les questions. Un exemple : pour le cas des consommateurs, nous avons adopté un langage qui pouvait parler à tout le monde, il fallait éviter un langage trop technique ou agricole.

Une caractéristique commune à l'ensemble de nos grilles d'entretien est que les premières questions posées cherchent à mieux connaître les enquêtés. Il s'agit par exemple d'inviter le répondant à se présenter. Elles sont essentielles en cela qu'elles nous permettent de recueillir des données contextuelles précieuses pour leur analyse par la suite (Demers, 2003).

Enfin, nous nous sommes efforcé d'éviter d'introduire la réponse dans la question, en évitant notamment les questions affirmatives ou en proposant des réponses aux répondants.

Quant au questionnaire, nous l'avons basé sur la grille d'entretien des consommateurs pour que nous puissions combiner ses données avec celles des entretiens. Nous avons veillé à ce qu'il ne soit pas trop long pour ne pas effrayer les enquêtés. Il a ensuite été diffusé via les réseaux sociaux.

2.5 La conduite de l'entretien // Questionnaire

Pour mener de manière efficace l'ensemble des entretiens, nous nous sommes repartis en groupe. Chaque groupe d'étudiant (de 2 à 3 personnes) avait la responsabilité d'effectuer des entretiens auprès d'un groupe d'acteurs.

Lorsqu'une réponse positive était confirmée, l'enquêté avait la possibilité de choisir la manière d'être interrogé (présentiel-visio-téléphone), une majorité s'étant tenue en présentiel et par téléphone. Il était pour nous plus aisé d'analyser les données lorsque nous menions les entretiens en présentiel. Le ton, l'expression, les hésitations sont atténuées lorsque la parole est émise derrière un ordinateur ou un téléphone. La parole était également beaucoup plus libre. Même si moins parlant, nous avons remarqué que lorsque les entretiens étaient menés par voie téléphonique, le temps que nous nous fixions était respecté (à savoir 30 minutes). Dans le cas des élus, en moyenne, les entretiens ont duré une heure. Une autre difficulté a été soulevée lors des entretiens avec des agriculteurs qui étaient également élus. En effet, ces enquêtés avaient du mal à se détacher de leur "casquette" d'élus.

Peu importe la manière dont nous avons réalisé l'entretien, nous étions muni de notre grille d'entretien, d'un dictaphone, et d'un cahier dans l'éventualité où le répondant ne souhaitait être enregistré (c'est arrivé). Avant leur tenue, nous nous sommes efforcés de nous familiariser et de mémoriser notre grille d'entretien.

Ensuite, et lorsque l'entretien débutait, nous avons pris le temps de réexpliquer et de rappeler le but de la recherche, et c'est à ce moment que nous demandions l'autorisation d'enregistrer la parole de l'enquêté, tout en rappelant le caractère anonyme de l'enquête.

Pour le groupe des consommateurs, c'était quelque peu différent. Les entretiens ont été réalisés au marché de Mirepoix et Lavelanet ainsi que devant des magasins après accord des responsables. Leur durée était forcément plus courte puisque les gens n'étaient pas préparés à cela, nous avons par conséquent observé une durée moyenne de 8 minutes. La principale difficulté pour mener ces entretiens était de faire accepter aux gens de participer à notre étude, les gens n'avaient pas forcément le temps (8 refus pour un accord en moyenne), ce qui a eu pour conséquence une surreprésentation des retraités.

Quant au questionnaire, il a été diffusé sur les réseaux sociaux dès lundi 08 février 2021 et clôturé le mardi 16 février 2021 à 12h. A noter que le journal La Dépêche a publié un article pour en faire la promotion.

2.6 Grille d'analyse

Tout d'abord, la totalité des entretiens recueillis sur dictaphone ou sur papier ont été retranscrits intégralement ou partiellement par écrit. Ensuite, pour une compréhension optimale une codification a été effectuée par chaque groupe. Cette codification consiste en construire une grille d'analyse composée d'indicateurs que l'on appelle catégories d'analyse (Les grilles d'analyse utilisées sont présentées en annexe). Le choix de nos catégories d'analyse avait été déterminé à l'avance en fonction des objectifs de notre étude. Afin de remplir nos catégories d'analyse, nous nous sommes intéressés à l'unité *d'analyse sémantique* (Giannelloni, Vernet, 2001) qui revient à s'intéresser aux passages qui ont une signification, qui sont porteurs d'idées clés. Cela nous a permis d'appréhender l'ensemble des données pour en tirer des généralités.

Quant au questionnaire, la plateforme utilisée nous permettait un traitement automatique des données, sous forme de diagrammes et de graphiques. Les résultats du questionnaire complet sont présentés en annexe.

Ces données, une fois traitées et analysées, nous ont servi à décrire, évaluer et établir des liens sur l'objet de notre étude.

III. Résultats

3.1 Par catégories d'acteurs

3.1.1 Les institutions

L'origine principale du projet alimentaire territorial regroupe en effet la collaboration entre de nombreuses institutions. Cette collaboration a commencé au Pays Pyrénées Cathares avec Marc Carballido, qui était à l'époque vice-président chargé de l'agriculture à la région

Midi-Pyrénées. C'est lui qui fut également à l'origine de la création de l'association du Pays Pyrénées Cathares et donc à l'origine du projet de renforcement des filières alimentaires de proximité des Pyrénées Cathares. Par la suite, c'est avec les deux présidents des Communautés de Communes du Pays d'Olmes et de Mirepoix que se sont poursuivies les questions d'alimentation.

Le renouvellement de ce projet devrait voir le jour aux alentours d'avril 2021.

La réflexion du territoire portera sur la manière de renouveler ce projet alimentaire territorial. Bien que chacun d'eux dispose d'actions propres à leur territoire, que ce soit du côté du Pays d'Olmes ou de Mirepoix, ils disposent tout de même d'actions communes.

Afin de faire face aux enjeux de développement du PAT sur le territoire, les institutions ont plusieurs fonctions et leur rôle est primordial dans la réalisation de celui-ci.

Ces fonctions se basent sur le programme de renforcement des circuits courts tel qu'il été imaginé en 2016 avec les moyens et les financements établis. Les rôles et les fonctions des institutions sont établis grâce à une gouvernance multi-partenariale, les Communautés de Communes du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix ne sont pas les seules décisionnaires, elles sont partenaires de nombreuses autres institutions agricoles ou non.

Après analyse, on pourrait les répartir en 3 termes :

- « **L'Action** »

La première fonction repose sur le "portage", ce sont l'ensemble des institutions qui portent le projet, et derrière cela, ce sont des techniciens et des élus qui réfléchissent à comment faire et à quelles actions mener en fonction des enjeux attendus.

"L'ambition est grande", les institutions essaient de mettre en œuvre un maximum de partenariat pour arriver à faire connaître le territoire le plus possible... Cette fonction renvoie à tout ce qui peut concourir à l'attractivité, à toutes les actions et à tous les partenariats.

Les institutions ont pour objectif de mettre en œuvre toutes les actions et les idées pour faire progresser le territoire et pour arriver à un objectif qui est à la fois de favoriser la transmission des installations agricoles, l'installation des jeunes agriculteurs et l'emploi agricole. D'autre

part, elles visent à augmenter la part du local et des productions de qualité dans toutes les assiettes (ménages, restaurateurs, scolaires, EHPAD).

- « **La Communication** »

Lors de nos entretiens nous avons pu dénoter que le volet communication est primordial et qu'il s'agit d'une fonction importante qui est développée par les institutions. Le but est de promouvoir le territoire, ainsi que de valoriser les circuits courts et le renforcement des filières de proximité. L'enjeu est donc double : la création du PAT permet de générer une attractivité touristique et économique plus importante. Pour les institutions, la mise en place d'un PAT est considérée comme une « identité visuelle ».

Des nouvelles actions de communication sont projetées dans le futur, les institutions ont de nombreuses ambitions en ce qui concerne la communication sur le PAT, comme par exemple, la création de boutique en ligne, de site internet...

De plus, les institutions sont des porte-parole du territoire. Elles dialoguent avec l'ensemble des acteurs et des institutionnels engagés dans la démarche du projet alimentaire territorial. Le but pour les institutions est de faire travailler ensemble les acteurs du territoire dans un même sens, et dans une même logique de développement.

- « **Financement** »

Pour le financement du PAT, ce sont les institutions qui le gèrent. Nous avons pu voir que les projets alimentaires territoriaux peuvent mobiliser des fonds publics ou des fonds privés. Par ailleurs, certaines institutions gèrent une plus grosse part du budget que d'autres. Ces fonds d'investissement peuvent provenir de fonds locaux, départementaux, régionaux, ou même européens.

Après avoir réalisé les entretiens auprès des structures majeures qui portent le projet alimentaire territorial sur le territoire des Pyrénées Cathares, nous avons pu voir les diverses missions et actions déjà réalisées sur ce territoire. Grâce aux interventions de chaque acteur, nous avons pu relever et identifier les principales suggestions d'amélioration.

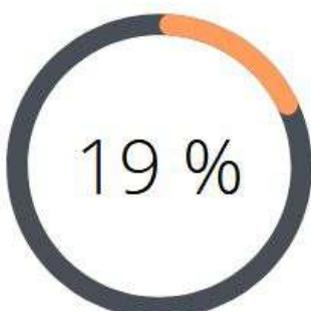
Pour certains acteurs, plusieurs actions devront être poursuivies, améliorées et d'autres devront être arrêtées. Tout cela dépend de ce que chaque acteur souhaite entreprendre pour travailler dans le futur plans d'actions (2021-2025).

De tous les entretiens réalisés, en ressort principalement le sujet/volet de la communication. En effet, il s'avère que pour certains acteurs, la mise en place de ce projet n'a pas toujours été évidente et chacun d'entre eux se sont heurtés à des difficultés. C'est pour cela que chacun d'eux identifie le volet communication comme étant une piste à améliorer de façon cohérente, en identifiant et en clarifiant principalement les acteurs et en différenciant bien les tâches, en disant "qui fait quoi". Dans chaque structure, le but est de savoir qui effectue quelle tâche, tout en identifiant des « chefs de file » afin que la communication soit plus encore plus facile, et cohérente.

Un des autres objectifs et pistes d'amélioration serait également une mise en place de réunions et de suivis plus réguliers de la part de chaque acteur afin de voir où en est l'avancée du travail. Tout cela permettrait d'avoir une meilleure cohésion car il faut avoir à l'esprit qu'il s'agit d'« un projet de partenariat et de complémentarité entre les structures ».

Il serait également intéressant de se pencher sur la coordination dans la mise en place du PAT, en prenant davantage en compte certains groupes de population :

- **Les ménages les plus fragiles** : dans un aspect social, la MSA (la sécurité sociale et agricole) a pris des mesures et des actions avec la mise en place de paniers solidaires. Cette action vise dans un premier temps à permettre aux familles les plus modestes d'avoir accès à un panier composé de produits frais et locaux. Une des pistes d'améliorations du PAT pourrait être de suivre un exemple similaire et ainsi de favoriser la communication et l'éducation sur le "bien manger".



- **Les jeunes agriculteurs** : en leur donnant davantage de moyens pour pouvoir trouver du foncier, ainsi qu'en assurant l'accompagnement sur la transmission-reprise.

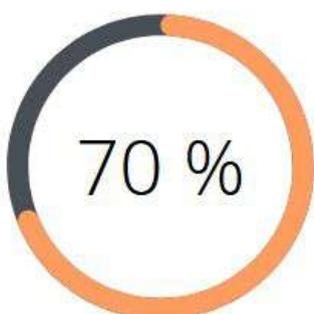
En effet, depuis 2012, les institutions ont instauré des politiques de développement pour la transmission-reprise avec la mise en place de chèques conseils, permettant aux agriculteurs de dépenser ces chèques auprès des structures partenaires, mais aussi de s'adapter à un projet de succession. Ce sont à l'heure actuelle, 19 agriculteurs des territoires du Pays d'Olmes et de Mirepoix qui ont perçu une aide des deux collectivités dans leur projet de transmission reprise. (Chiffres : Communauté de Communes du Pays d'Olmes et de Mirepoix). Selon un diagnostic réalisé en 2016, il démontre que 19% des agriculteurs sont des Jeunes agriculteurs (moins de 40 ans) et il s'agit d'une des principales problématiques que souhaitent étudier les institutions.



- **Les producteurs maraîchers.** Un des problèmes majeurs auquel se heurte le territoire Pyrénées Cathares est le manque d'agriculteurs maraîchers. D'une part, en raison de la qualité géomorphologique des sols et d'autre part, par le manque de foncier, les producteurs maraîchers ne sont qu'une infime partie de l'ensemble des agriculteurs du territoire.



D'après les statistiques de l'Agreste, en 2010, le département de l'Ariège comptait 2 660 exploitations. Sur celles-ci, 50 à peine étaient des exploitations en maraîchage/horticulture. D'après une étude réalisée par les Communautés de Communes du Pays de Mirepoix et du Pays d'Olmes en 2017, les chiffres pour le Pays Cathare sont similaires. On compte en 2017, 299 agriculteurs sur le territoire et seulement 32 exploitations maraîchères, soit d'après nos calculs environ 10.7% de l'ensemble des exploitations présentes sur l'espace étudié. On compte 24% des agriculteurs du territoire basé dans le maraîchage.



- **Les groupements scolaires.** La part du local dans les assiettes des cantines scolaires du Pays d'Olmes et de Mirepoix est déjà de 70%.

Cet exemple donne des suggestions de projets aux établissements départementaux (collèges), qui souhaiteraient

également alimenter davantage leurs cantines en produits locaux, et ainsi prendre le même chemin de développement.

3.1.2 Les institutions agricoles

Au total, nous avons pu interroger les représentants de 9 institutions agricoles et partenaires du PAT sur les 15 identifiés et contactés. A partir des réponses obtenues, nous avons pu établir les grandes idées qui revenaient dans les discours de chaque enquêté.

Nous avons tout d'abord pu déterminer que selon eux, l'un des points positifs de ce projet est qu'il a permis de favoriser l'échange en rassemblant tous les acteurs agricoles du territoire "autour de la table" afin d'offrir une ligne directrice commune.

Tous soulignent l'effort et l'initiative d'avoir créé ce projet, et d'avoir reconnu la cessation et la transmission d'exploitation comme un champ d'actions primordial. Les élus sont d'ailleurs identifiés comme "moteurs" sur la question de la transmission puisqu'ils ont "très tôt saisi et compris son importance et ont décidé d'agir". Selon certains acteurs enquêtés, le PAT a ainsi "facilité" l'accompagnement des cédants. En effet, des agriculteurs ont pu transmettre leur exploitation dans de bonnes conditions, alors que sans les chèques-conseil, ils n'auraient peut-être pas sollicité cet accompagnement. La création de ces chèques-conseils a donc permis de favoriser la mise en relation entre les structures accompagnatrices et les agriculteurs. Les entretiens des différents acteurs nous ont permis de nous rendre compte que c'est davantage vers les notaires que se tournent les agriculteurs pour la transmission de leur exploitation, bien qu'il y ait plusieurs organismes partenaires pour les accompagner.

Les difficultés rencontrées

Plusieurs difficultés ont été évoquées par les enquêtés. L'une d'entre elles est la difficulté à faire coïncider les intérêts privés d'agriculteurs avec ceux qui relèvent de l'intérêt général du PAT. La dynamique de développement d'un exploitant ne coïncide pas forcément avec les attentes et les objectifs que peuvent avoir les actions du PAT. Selon les retours des enquêtés, la communication interprofessionnelle n'est pas toujours chose aisée. La difficulté

de comprendre les besoins des uns, la place et le rôle des autres note un manque de communication entre les partenaires et également un manque de supervision.

Le **“besoin de temps”** est un constat mis en lumière par plusieurs acteurs dans la démarche du PAT, notamment pour évaluer les impacts réels et concrets du volet sur la transmission et la cession de l’exploitation. Ce sont des démarches qui s’inscrivent sur un laps de temps long et il serait, selon eux, prématuré de faire un bilan maintenant.

Un reproche a aussi été fait au PAT en cela qu’il a tendance à trop concentrer ses initiatives autour des circuits-courts. Une **vision trop étroite** qui aurait pour effet de laisser pour compte les agriculteurs du territoire qui pratiquent une filière plus longue.

Les enquêtés n’ont pas de sentiment d’appartenance à proprement parler au PAT. Chaque institution et partenaire de ce projet se définit par sa fonction première mais pas par sa place ou bien son rôle au sein du PAT. Ainsi, de nombreuses institutions agricoles ne se voient que comme “partenaire” ou “acteur secondaire”. Ce manque d’implication peut-être dû à la jeunesse du projet ou à un manque d’unification et de dialogue entre les différents partenaires et structures.

La majorité des institutions agricoles et partenaires du PAT s’accordent à dire que la création de ce projet est positive, en cela qu’elle a permis de réunir tous les acteurs du monde agricole. En revanche, le manque de communication, le fait que certaines structures n’aient entendu parler du PAT que très récemment, ou encore la difficulté soulignée de prendre en compte le point de vue de toutes les structures, notamment associatives, dans le projet, souligne un manque de concertation entre les partenaires de ce PAT, bien que lors des entretiens chaque structure témoignait son désir de participer plus activement au projet.

3.1.3 Les élus

Concernant nos entretiens, nous avons contacté seize élu(e)s et effectué douze entretiens. Cinq élu(e)s sont sur la Communauté de Communes du Pays d'Olmes et sept sur la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix. Sur les douze élu(e)s interrogé(e)s, quatre ont une activité professionnelle en plus de leur mandat : deux agriculteurs, un cadre dans l'aéronautique et un technicien des eaux et rivières.

Nos choix de communes ont été faits en prenant en compte différents facteurs : premièrement, la taille de la commune. Nous avons essayé de nous entretenir avec des élu(e)s issus de villes et villages de taille différente et de démographie différente. Deuxièmement, nous avons voulu avoir à la fois des communes où se concentrent de l'activité agricole et à la fois des communes qui ont peu ou pas du tout d'activité de ce type sur leur territoire. Enfin, le dernier facteur a été celui de la fonction de l'élu en question, c'est-à-dire, qu'il soit élu chargé des questions agricoles ou non.

Concernant la question de la présence d'agriculteurs, on dénote que c'est sur la commune de Dun que se concentrent le plus d'exploitations agricoles : 9 sur la commune de Dun et entre 20 et 25 sur Dun et ses hameaux. A l'inverse, c'est à Labastide de Bousignac et à Villeneuve d'Olmes qu'il n'y a pas d'activité agricole à proprement parler.

Dans l'ensemble des entretiens que nous avons menés, nous nous sommes aperçus que les objectifs des collectivités étaient différents selon les élu(e)s. En effet, si certaines communes peuvent acquérir des réserves foncières en raison d'une disponibilité d'espace et/ou d'une capacité financière d'autres ne peuvent pas, en raison, soit d'un manque de moyen, soit d'un manque de foncier disponible, soit d'un relief qui ne s'y prête pas. Cela étant, aucun des élu(e)s n'est insensible à la question du renforcement des filières courtes qui sera bénéfique selon eux, à l'ensemble du territoire, d'une part pour son économie mais aussi pour affirmer son "autonomie alimentaire".

On notera, que la question du maraîchage est souvent revenue du fait qu'il s'agisse du point faible du territoire. Les facteurs qui peuvent expliquer cette carence sont multiples : la difficulté du travail, le manque d'espace, le risque de perte de productions, etc. Pour répondre à ce manque d'activité maraîchère, la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Ariège et la SAFER, a acquis 37 hectares de terres afin d'y installer à la fois un chantier d'insertion avec l'association Casta, des jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer sur le territoire et créer un espace-test agricole avec la Chambre d'Agriculture et peut être le Lycée Agricole. L'objectif final étant d'arriver à une

“autonomie alimentaire”, mais aussi d’une manière plus générale à continuer de développer la cuisine centrale qui se trouve sur la commune de Laroque d’Olmes, qui dispose d’une capacité de confection de 900 plats et qui à l’heure actuelle est en sous-production.

On peut s’accorder à dire que l’ensemble des élus des deux intercommunalités ont une vision à la fois positive et similaire de ce qu’est ou doit être le PAT. Pour autant, bon nombre d’élus font remarquer que cette notion reste assez floue dans leur esprit soit par manque d’information et/ou de communication. Pour beaucoup, le PAT c’est : la capacité à produire localement et à consommer localement mais aussi à valoriser les produits du territoire et à assurer une stabilité financière aux agriculteurs.

Enfin, concernant les relations entre la Chambre d’Agriculture et les élus, on peut dire qu’avant le PAT, il n’y avait pas vraiment de travail particulier entre les deux parties. Pour autant, selon les élus, le rôle de la Chambre d’Agriculture dans ce projet est primordial. En effet, la Chambre d’Agriculture par son rôle d’expertise apporte une légitimité à ce projet et développe aussi indirectement l’engouement des agriculteurs pour le PAT. Cela étant, certains élu(e)s craignent que la Chambre d’agriculture prennent “le dessus” sur ce projet et entendent donc rapidement définir quelles seront les rôles de chacun pour ne pas qu’il y ait de confusions et de discordes, “l’objectif étant de travailler ensemble, de manière collective et intelligente”. On peut donc dire que de manière globale l’ensemble des élus y voient quelque chose de positif car ils ne peuvent pas se passer de l’expertise de la Chambre d’Agriculture sur ce genre de projet mais appelle à une définition rapide de qui doit faire quoi et dans quelles mesures. Certains élu(e)s ont souvent eu du mal à répondre aux questions concernant les compétences de chacun ainsi que concernant le bilan de ce projet dans le sens où, ce projet est récent et que les rôles et compétences de chacun n’ont pas encore été définies, il est donc impossible de tirer un bilan du Projet Alimentaire Territorial en l’état.

3.1.4 Les agriculteurs

Nous avons réalisé des entretiens auprès de 21 agriculteurs (cf annexe n°9) dont 11 femmes, du territoire des Communautés de communes du Pays d’Olmes et de Mirepoix. La moyenne d’âge des interrogés est de 46 ans. Le profil professionnel des interrogés est divers : plus de la moitié ont une formation agricole. Les autres sont issus de divers milieux (santé, mécanicien, ouvrier,...) qui ont effectué une reconversion professionnelle.

Au niveau du statut juridique des exploitations agricoles, nous n'avons pas recueilli beaucoup d'informations mais un tiers des interrogés sont en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) avec un membre de la famille ou un(e) conjoint(e). Par ailleurs, les agriculteurs sont généralement inscrits dans une démarche de travail collectif : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), associations, syndicats agricoles...

Concernant la production agricole, on remarque que les trois quart des personnes interrogées sont éleveurs(ses). Cela s'explique notamment car les terres agricoles présentes sur le territoire sont peu propice aux grandes cultures (dénivelé important, zones humides).

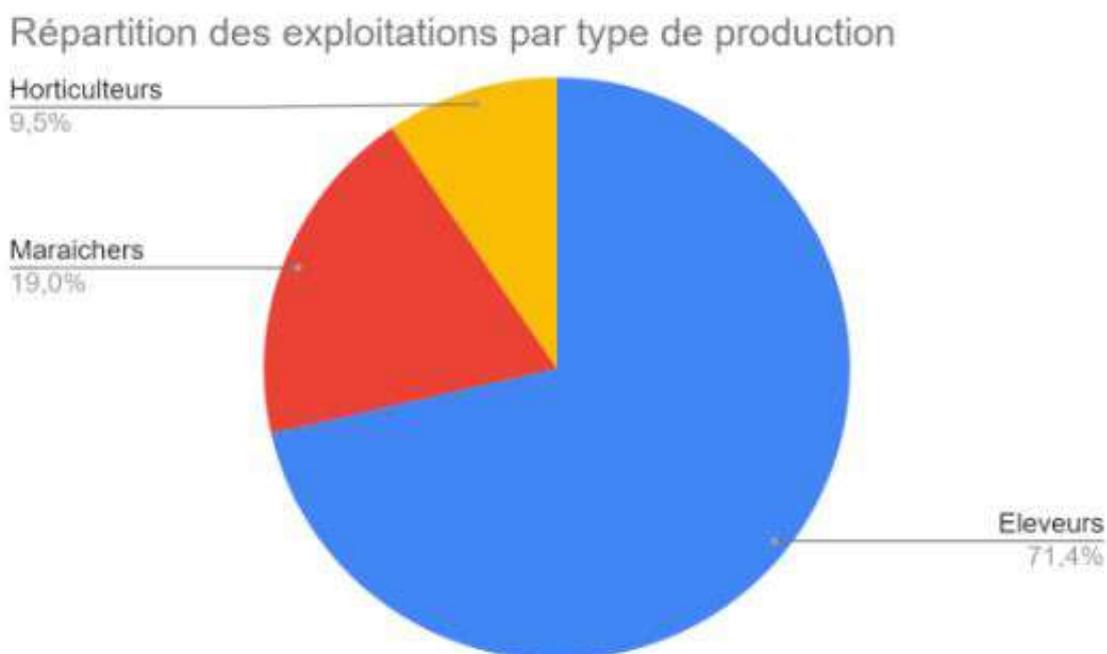


Figure 4: Répartition des exploitations par type de production

Parmi ces éleveurs, certains cultivent eux-mêmes les céréales pour l'alimentation de leur bétail. De plus, la représentation des éleveurs ovin et/ou bovin est majoritaire sur le territoire. Dans la part des éleveurs, les trois quarts sont en production allaitante (viande). Les éleveurs laitiers sont donc minoritaires.

Répartition de l'élevage en fonction de la production

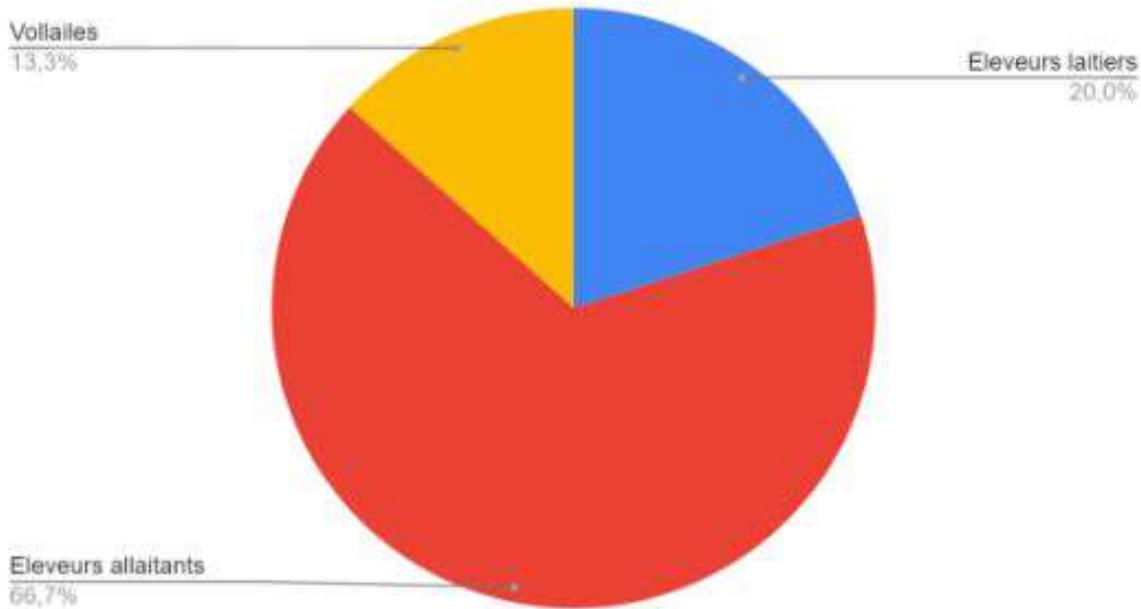


Figure 5: Répartition de l'élevage en fonction de la production

Pour le reste des interrogés, on retrouve quatre maraîchers et deux horticulteurs. Cette part de producteurs est investie sur le territoire car leurs produits sont totalement écoulés sur ce dernier. Les maraîchers, principalement, remarquent qu'ils sont minoritaires et sous-représentés sur le territoire. La demande étant importante, ils ne sont pas en mesure de fournir en fruits et légumes sur la totalité du territoire du Pays Pyrénées Cathares.

Par rapport à la labellisation des produits, on remarque que la majorité des agriculteurs interrogés sont en Agriculture Biologique (AB) ou en conversion. Des agriculteurs pensent que l'AB est une agriculture d'avenir mais d'autres ne soutiennent pas ce discours. On remarque une disparité sur l'agriculture biologique et son impact. Aussi, une éleveuse bénéficie d'un Label Rouge qui reconnaît par leurs conditions de production ou de fabrication, un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés. Cette même éleveuse est en cours d'obtention du label HVE (Haute Valeur Environnementale).

Répartition des exploitations en fonction de la labellisation

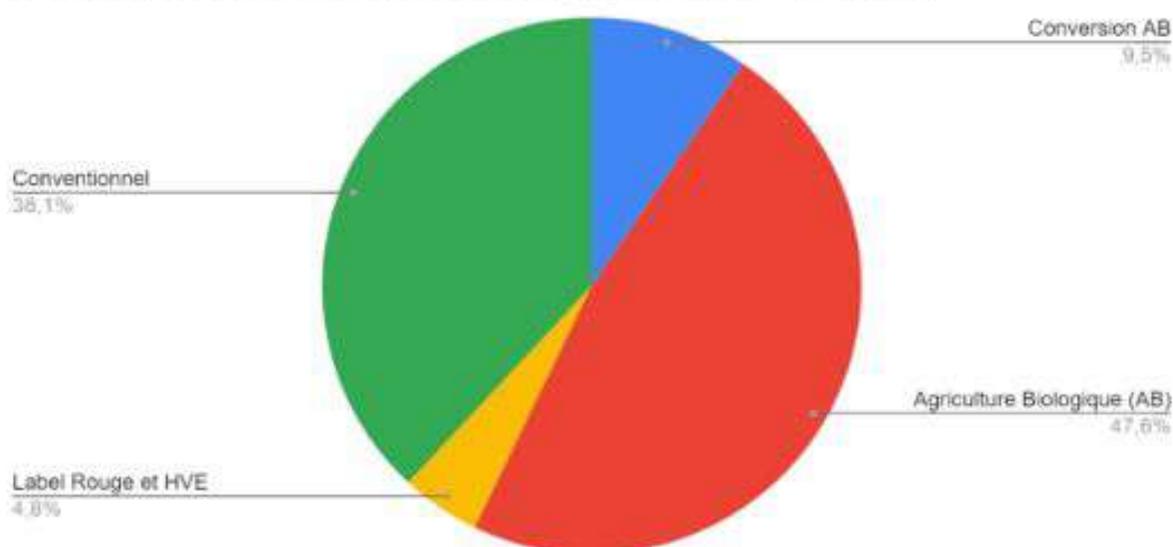


Figure 6 : Répartition des exploitations en fonction de la labellisation

Ces labels confirment que le territoire du Pays Pyrénées Cathares est engagé dans une dynamique de protection et de respect de l'environnement.

D'autre part, seulement deux agriculteurs bénéficient de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), dont un qui se voit octroyer en plus la prime montagne (ICHN). Parallèlement, trois interviewés profitent de l'expérimentation des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) qui visent à restaurer ou maintenir des écosystèmes (remplacement MAEC dans PAC 2023). Ces mesures ne sont pas source de contraintes car elles ne changent pas les pratiques agricoles réalisées, déjà profitables pour l'environnement.

À propos de la transmission, nous remarquons que les personnes les plus âgées interviewées ont commencé à se renseigner pour la transmission de leur exploitation agricole. Les stages et les chèques transmission mis en place par le Pays Pyrénées Cathares (PPC) restent peu connus et peu utilisés par les agriculteurs interviewés. Cette initiative est dans la forme très prometteuse mais reste dans le fond très peu valorisée et développée. Ce qui engendre un non engagement de la part des exploitants dans la dynamique de transmission de leur ferme. D'autre part, le secteur agricole étant influencé par la société, la transmission au sein même du cadre familial n'est que très peu envisagée. En effet, la majorité des enfants d'agriculteur.trice.s n'ont pas la vocation de reprendre la ferme familiale. Les agriculteurs remarquent eux-mêmes qu'il n'y a pas assez de reprise d'exploitations sur le territoire et que l'accès au foncier est difficile pour un jeune agriculteur souhaitant s'installer.

En outre, la plupart des personnes interrogées se sont installées suite à des reprises d'exploitation hors cadre familial. Parallèlement, certains exploitants se sont installés suite à un achat de terres agricoles et à la création d'une exploitation agricole. Cependant, ces derniers restent minoritaires. Sur les exploitants récemment installés (8 dernières années) aucun n'a bénéficié d'aide à l'installation (mise à part l'aide aux Jeunes Agriculteurs). Ce qui prouve que malgré le désir d'implication et d'aide de la part des Communauté de Communes, cela reste insuffisant ou mal orienté. Il faudrait développer les projets tels que les "espaces tests agricoles" engagés par la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix qui incite aux installations en maraîchage. Ainsi, l'acquisition et la mise à disposition de parcelles foncières agricoles permettrait de développer des installations agricoles.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) est une dynamique trop peu connue par le public agricole. Cependant, la majorité des exploitants interrogés sont inscrits dans une démarche de circuits courts et/ou de vente de proximité. En effet, un grand nombre d'entre eux commercialise leurs produits sur les marchés locaux, les magasins de producteurs, AMAP et/ou directement à la ferme. D'autre part, il y a aussi certains producteurs qui ont recours à la vente chez un boucher et/ou à la restauration collective par le biais de la cuisine centrale ou directement auprès des écoles et autres structures collectives. De manière générale, les exploitants commercialisent leurs produits dans un rayon de 50 kilomètres autour de leur exploitation. L'échelle alimentaire du Pays Pyrénées Cathares est donc controversée. La production de viande sur le territoire étant conséquente, la vente se fait au-delà de l'échelle du PPC. Mais pour les produits maraîchers, la demande sur ce territoire est plus forte que l'offre, l'échelle est donc trop vaste. Parallèlement, les actions valorisant la filière viande sur le territoire sont moindres contrairement aux actions d'amélioration de la filière maraîchère qui est en plein essor. Les éleveurs étant moins accompagnés et sollicités, ils développent leur marché sur une échelle plus vaste.

D'autre part, les agriculteurs ne trouvent pas systématiquement les investissements et actions du PAT pertinents. Ils restent cependant reconnaissants des projets réalisés car cela constitue des initiatives qui valorisent les produits locaux et le territoire. Les projets construits et mis en place ont un impact conséquent sur ce dernier. Néanmoins, trop peu d'agriculteurs participent et développent ces projets car selon certains « cela ne vise qu'une certaine catégorie d'agriculteurs ». Dans un premier temps, on remarque que sur la vingtaine d'agriculteurs interrogés seulement un quart s'inscrit dans le catalogue des producteurs. Dans un deuxième

temps, on note que pour quelques-uns (minoritaires), la démarche de circuits courts n'est pas intéressante ou souhaitée par conviction personnelle : « on est avant tout éleveur, pas commerçant ». En parallèle, certains producteurs ne sont pas intéressés par la dynamique de PAT car ils n'en ressentent pas le besoin. Leur marché étant déjà défini, la totalité de leurs produits est écoulee sur le territoire et/ou à l'extérieur. Enfin, beaucoup d'agriculteurs restent sceptiques face au PAT, ils attendent de connaître les actions mises en place pour s'inscrire ou non dans la démarche.

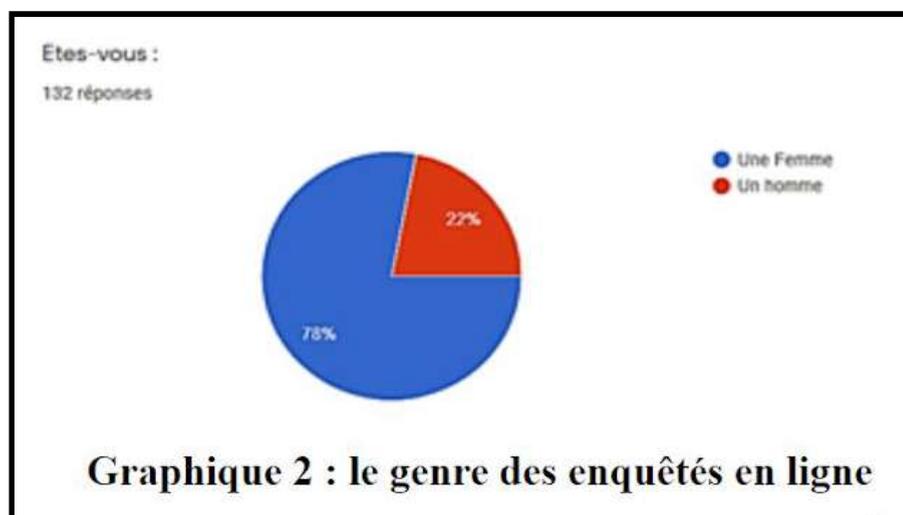
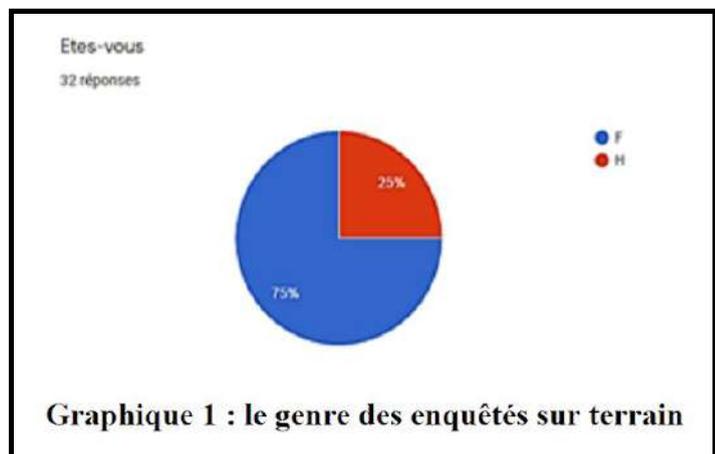
3.1.5 Les consommateurs

En présentiel, 32 personnes ont été interrogées (**groupe 1**), et par questionnaire 132 personnes ont participé (**groupe 2**).

➤ Une surreprésentation des femmes

Que ce soit par questionnaire ou par entretien, les personnes interrogées sont en très grande majorité des femmes. Elles représentent respectivement 75% des personnes interrogées au marché et devant les magasins.

Pour le questionnaire en ligne, la part de féminisation s'élève à 78%.



Ce résultat n'est pas propre aux Communautés de communes de Mirepoix et du Pays d'Olmes. En effet, selon les résultats d'une étude menée par Ipsos en avril 2019 pour le compte d'in-Store Media, spécialiste de la communication en point de vente, 64% des personnes interrogées déclarant faire les courses quotidiennement sont des femmes.

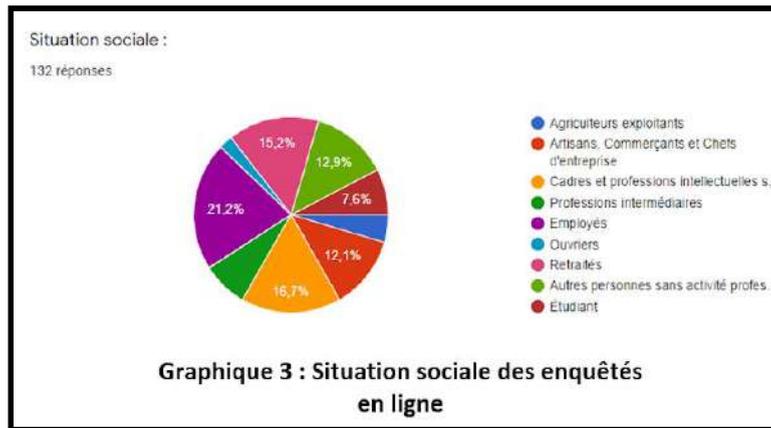
Isabelle Barth et Blandine Anteblian, qui ont dirigé un ouvrage *Petites histoires extraordinaires des courses ordinaires* (Editions EMS 2011) axent leur étude sur la question spécifique des courses ordinaires et soulèvent une « *ambivalence entre la contrainte et l'impossibilité d'y renoncer* », car effectuer les courses c'est remplir le rôle de la mère nourricière.

➤ Une situation sociale différente selon la méthode de recueil des paroles

Pour les entretiens menés en présentiel, les retraités sont surreprésentés (54,8%). Cela peut s'expliquer par l'organisation de ces entretiens. En effet, ils ont été menés en pleine semaine (lundi et vendredi). Le lieu a-t-il pu participer à cette surreprésentation ?

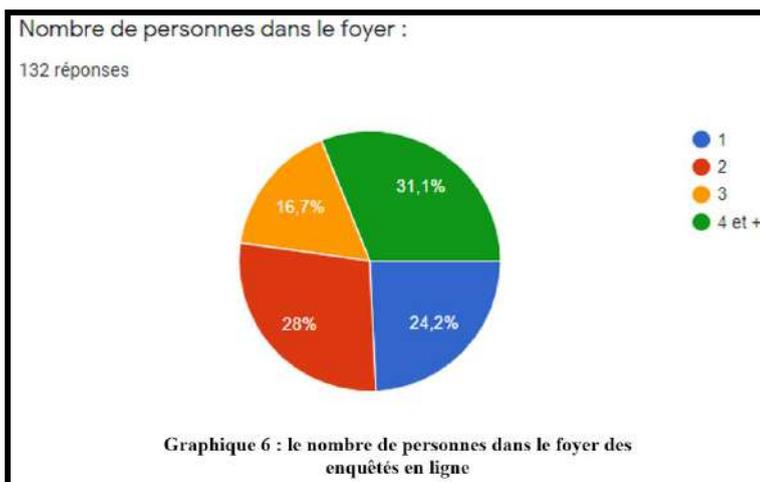
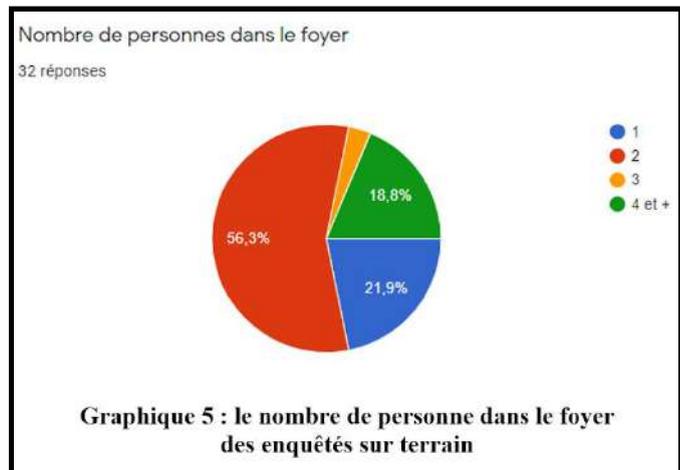


Non, les données du questionnaire nous montrent que quelque soit le lieu choisi pour l'approvisionnement, l'ensemble des situations sociales sont représentées. Le questionnaire diffusé en ligne nous permet d'équilibrer les profils : les retraités ne représentent plus que 15,6% des sondés, tandis que les actifs eux représentent près de 63%. Autre fait à relater, les étudiants alors inexistant dans les entretiens, représentent 7,6%.



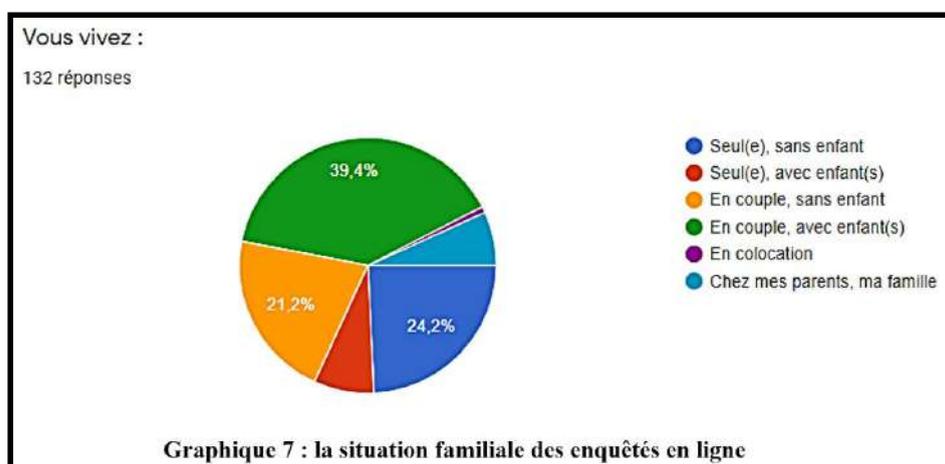
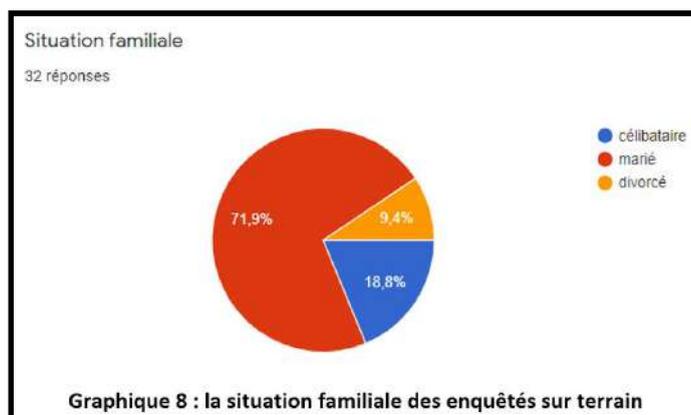
Cette hétérogénéité des profils selon la méthode utilisée s'illustre aussi par le nombre de personnes présentes dans les foyers : Puisque les retraités (Groupe 1) sont plus nombreux, la moyenne du nombre de personnes présentes dans le foyer est de 2.

À l'inverse, là où les actifs sont majoritaires, le nombre s'élève à 4 personnes par foyer.



C'est important à prendre en compte étant donné que cela conditionne les habitudes et le budget alimentaires.

Aussi, quel que soit le groupe, les personnes en couple/mariées sont majoritaires : 71% pour le groupe 1 et près de 60 % pour le groupe 2.



➤ **Le lieu de vie :**

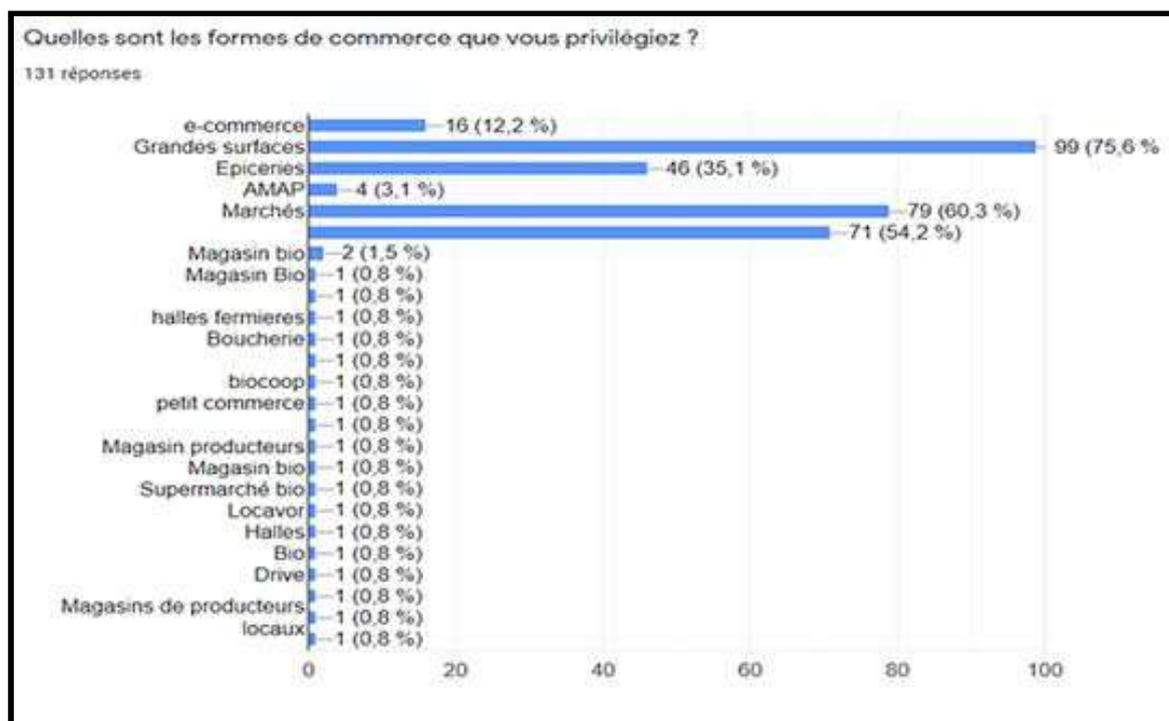
En ce qui concerne le lieu de vie, nous ne séparons pas les groupes. À noter que certains enquêtés n'ont pas souhaité répondre à cette question.

Mirepoix, Aigues Vives, Lavelanet, St Quentin la Tour , Laroque d'Olmes, Rieucros, Dreuilhe, Montferrier, St Girons, Lagarde, Villeneuve d'Olmes, Manses, St Gauderic, Le Peyrat, Caudeval.

(Voir annexe pour les détails).

3.1.5.1 L'approvisionnement

Sur la base des réponses que nous avons obtenues auprès des enquêtés sur le terrain et en ligne, il est adopté pour nous que la majorité des personnes interrogées font leurs courses elles-mêmes, 1 à 3 fois par semaine, mais leur choix de lieux de courses varie.



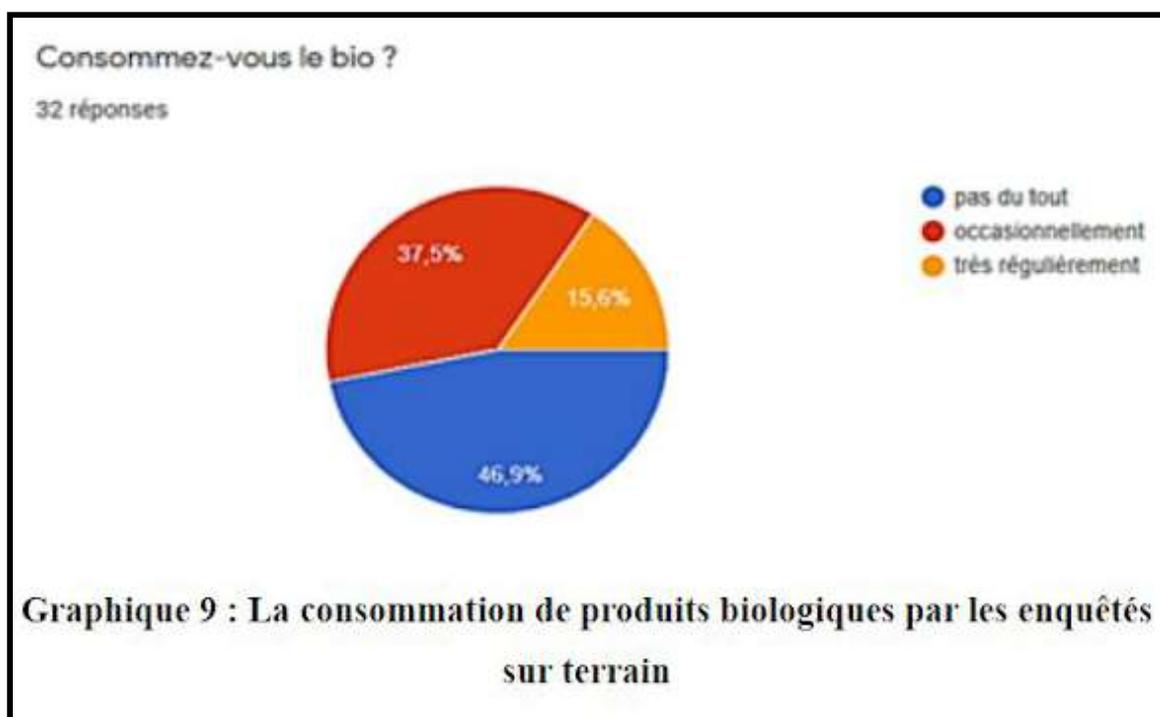
Nous avons pu déterminer que les grandes surfaces et les marchés attirent une grande partie de nos enquêtés, tandis que la fréquentation des AMAP, épiceries et l'usage d'internet restent marginales.

Le choix de lieux de courses dépend de plusieurs critères, y compris la qualité, la diversité de choix des produits, leur prix, et la distance géographique qui les sépare de leur domicile. (voir annexes pour plus de détails).

Nous avons constaté aussi que 63.6% des personnes enquêtées ont un jardin potager ou un compost chez eux, 28% d'entre eux ont les deux à la fois, alors que les 36,4% qui restent n'ont aucun des deux.

3.1.5.2 Les habitudes alimentaires

- **La consommation des produits biologiques et ses contraintes**



En ce qui concerne la consommation des produits biologiques, les entretiens menés en présentiel nous ont permis de nous rendre compte que près de la moitié des enquêtés (46,9%) (groupe 1) ne consomment pas de produits biologiques. A l'inverse, les membres du groupe 3 (15,6%) sont des consommateurs réguliers, enfin ceux du groupe 2 (37,5 %) ont répondu "de temps à autre".

Les non consommateurs de produits biologiques : (Le groupe 1 : 46,9% des enquêtés)

- Des produits biologiques jugés chers :

Sur les 27 entretiens réalisés, 14 font référence au prix, qu'ils en soient consommateurs ou non. Cette référence est la même pour tous, ils jugent les prix des produits biologiques trop élevés. « *C'est synonyme de prix arnaqueurs* » (E2 SUPER U LAVELANET) « *Nous ne consomons jamais de produits biologiques, ce n'est pas à portée de notre porte-monnaie* ». (E1 CARREFOUR EXPRESS MIREPOIX).

Pour eux, le prix reste un frein à la consommation de produits biologiques. Cette référence aux prix est également mentionnée chez les personnes qui en consomment régulièrement « *Je préfère consacrer un budget conséquent et me payer une alimentation biologique* » (E3 SUPER LAVELANET). (voir annexes pour les détails).

Fait intéressant, parmi ceux qui ne consomment jamais de produits biologiques, nous retrouvons des foyers aux petits budgets alimentaires (120 à 199 €) et ceux qui ont les plus gros budgets (700 à 1000 €). La cible possédant le plus gros potentiel pour le bouleversement d'une habitude alimentaire est le second groupe puisqu'ils ont un budget adapté pour être de futurs consommateurs.

Les prix des produits biologiques sont-ils plus chers ?

C'est un fait, les produits biologiques sont généralement plus chers que les produits qui ne le sont pas, on estime que les produits biologiques sont plus élevés de 20% à 30%. Pourtant sont-ils justifiés ?

Nous sommes d'abord allés vérifier au Marché de Mirepoix et au Super U de Mirepoix.

Pour cette comparaison nous avons choisi un légume de saison : La carotte.

Ainsi, au Super U de Mirepoix nous trouvons des Carottes biologiques à **2,46€** le kilo dont l'origine exacte n'est pas précisée, nous savons seulement qu'elles sont françaises. A noter également que nous trouvons des carottes italiennes biologiques à **2€** le kilo. A côté de ces carottes, nous trouvons des carottes conventionnelles cultivées en Gascogne pour un prix au kilo de **1,25€**, celles du marché sont à 1,50€.

Pourquoi ce surcoût ? Selon le CIVAM Bio de l'Aude, les raisons principales de ce surcoût sont :

- Un mode de production demandant plus de temps (désherbage mécanique, compostage, soins aux animaux...), de main-d'œuvre et d'espace (rotation des cultures, maintien des jachères, bien-être animal...), du fait des techniques de culture et d'élevage non intensives, des procédés de transformation peu industriels voire artisanaux,
- Des rendements généralement moins élevés (carences et fragilité face aux parasites et aux maladies) que ceux des exploitations conventionnelles « boostées » par l'utilisation des fertilisants et des pesticides chimiques,

- Le coût des contrôles et de la certification assumée par chaque opérateur de la filière, du producteur au distributeur,
- Une représentation encore minoritaire des exploitations biologiques dans le paysage agricole. Cette dispersion dans l'espace élève le prix de collecte et de livraison des produits,
- Une agriculture beaucoup moins soutenue financièrement par les pouvoirs publics que l'agriculture conventionnelle.

- Des produits biologiques pas synonyme de qualité :

Sur les 27 entretiens réalisés, 5 justifient le fait de ne pas manger des produits biologiques en faisant référence à la qualité. Pour eux, les produits biologiques ne sont pas forcément des produits de meilleure qualité, comme en atteste leur budget consacré à l'alimentation qui est au-dessus de la moyenne des enquêtés : (1000/700/600/400/150). « *Je n'aime pas le bio, et pourtant je mange naturellement* » (E9 Marché Mirepoix) « *Le bio ce n'est pas ma priorité, la qualité oui !* » (E2, SUPER LAVELANET).

A l'exception d'un ancien agriculteur qui ne s'est pas déjugé de son ancienne identité professionnelle, les motivations ne sont pas argumentées. Cette population a été depuis le plus jeune âge sensibilisée à la terre et a été habituée très tôt aux méthodes agricoles conventionnelles. « *Vous savez dans le temps, on cultivait tout ici, et on utilisait des produits dits chimiques, et on en consommait, et regarde aujourd'hui, j'ai 89 ans* ». (E1, Carrefour EXPRESS Mirepoix). Des habitudes difficilement modifiables en somme.

Les consommateurs occasionnels de produits biologiques (Le groupe 2 : 37,5 % des enquêtés)

- L'arbitrage entre différents produits :

Pour ce groupe, où les actifs sont beaucoup plus représentés qu'ils ne l'étaient dans le groupe 1, l'aspect financier est important. Le prix des produits biologiques est jugé trop élevé mais les personnes en consomment lorsqu'elles le peuvent. En effet, la moyenne de leur budget se situe un peu en dessous de la moyenne générale : 377 euros contre 457 euros en moyenne.

Pour eux, l'alimentation biologique est occasionnelle et nécessite des choix. La majorité consomme des produits frais et biologiques tel les fruits et légumes. « *Oui systématiquement*

pour les fruits et légumes » (E3 MIREPOIX CARREFOUR EXPRESS). Pour d'autres, c'est l'occasion qu'ils saisissent « Parfois je trouve des produits bio qui sont moins chers que les autres : les bouillons de légumes par exemple. Oui ça me rassure un peu, on en entendait parler donc on a envie de goûter, on a envie de voir, de connaître et de changer un peu aussi » (E6 CE MIREPOIX). Certains n'hésitent pas à éliminer la viande de leur alimentation pour pouvoir se permettre de manger plus sainement (2 sur 27).

Les consommateurs réguliers de produits biologiques (Le groupe 3 : 15,6% des enquêtés)

Quant à ce groupe, pour qui l'alimentation biologique est majoritaire, ce choix est motivé par les bienfaits qu'elle offre pour la santé. (Nous retrouvons également ses arguments dans le groupe occasionnel) Une seule personne, dont le bio représente 90% de son budget alimentaire, nous a indiqué le montant consacré à l'alimentation : plus de 600 euros par mois. Nous ne pouvons donc pas faire de conclusion pour le budget, même s'il reste supérieur à la moyenne.

- Le mot « santé » est souvent associé au mot bio. En effet, 11 entretiens sur 27 font mention du mot, plus largement les produits biologiques sont définis comme des produits sains ou naturels. « Bon j'ai une profession de santé et je trouve qu'il faut d'abord être en prévention plutôt qu'en soin après » (E5 Marché LAVELANET).

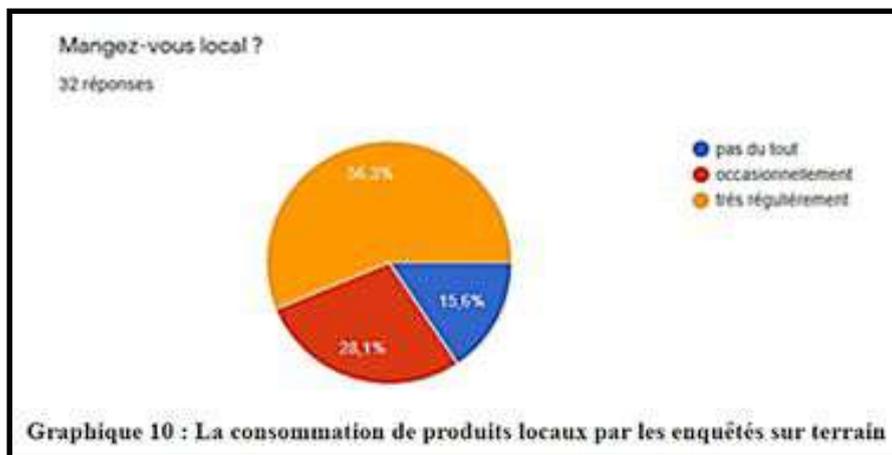
- Elle est également associée à la diététique : elle permet à des consommateurs de trouver des produits compatibles avec certaines de leurs allergies « je vais à la boutique bio car je sais que là je vais trouver des produits qui peuvent lui convenir(mari) parce que on ne trouve pas toujours sans gluten et sans lactose, par exemple j'ai cherché ici des gâteaux il y a que sans gluten » (E2, Mirepoix CA Express).

- L'aspect environnemental est absent des discours des enquêtés, nous le trouverons en revanche assez fréquemment dans les argumentaires des consommateurs de produits locaux et dans le questionnaire en ligne.

- **La consommation des produits locaux et ses contraintes**

En ce qui concerne la consommation des produits locaux les entretiens menés en présentiel nous ont permis de nous rendre compte que le groupe 1, qui représente plus que la

moitié des personnes enquêtées (56,3%), consomme des produits locaux “très régulièrement”, tandis que le groupe 2 (28,1 %) les consomment “occasionnellement” et enfin le groupe 3 (15,6%) des personnes interrogées, pour qui manger des produits locaux ne fait pas partie de leurs habitudes. A noter, que pour la plupart des consommateurs interrogés, les produits locaux correspondent à des produits ariégeois “aux paysans des alentours dans le département” (E8 Carrefour Express Mirepoix), aussi certains les ont associés avec des produits régionaux.



La consommation des produits locaux s’explique comme suit : la première des raisons évoquées est la confiance envers les producteurs locaux, la seconde serait de participer à l’économie locale (acte citoyen) et enfin, la préservation de l’environnement.

- La confiance de la proximité : première des motivations

Les mots “confiance”, “rassurant”, “raisonnable” sont fréquemment utilisés par les consommateurs. « Généralement quand vous connaissez la personne et qui vante ce qu’elle a fabriqué, très rapidement elle va dire qu’elle fait attention à ce qu’elle donne manger, voilà quand c’est des élevages bons donc nous ça nous tranquillise on sait aussi qu’on peut aller les voir puisque souvent ce sont des personnes qui nous disent de passer les voir donc ça aussi ça me rassure » (E2, SUPER U LAVELANET).

- Consommer local : un acte citoyen

Ce sentiment d’aider à soutenir l’économie locale par la fréquentation des marchés mais également les petits magasins est très présent. « Ah oui oui quand je peux consommer local je le fais, je préfère, bien sûr c’est pour faire fonctionner la région, les gars du coin tout

à fait dans la mesure où je peux acheter local j'achète local c'est une philosophie, un acte citoyen... » (E5 Carrefour express Mirepoix).

Cet « acte citoyen » s'accompagne dans une minime partie d'une remise en cause de l'agriculture intensive. Le champ lexical utilisé pour décrire l'agriculture intensive fait référence aux « pesticides », aux « cochonneries ». C'est l'agriculture intensive, qui est remise en cause par 4 consommateurs interrogés devant les magasins (E9 CARREFOUR EXPRESS MIREPOIX) « *Ras le bol de la surproduction de produits nocifs et de la maltraitance sur le bétail au vue de rentabilité, il faut valoriser la production raisonnée* ».

- **Un moyen de protéger l'environnement**

17 enquêtés par questionnaire évoquent la protection de l'environnement comme motivation première à l'achat de produits biologiques, contre deux dans les entretiens réalisés en présentiel. La majorité associe les productions locales à des productions raisonnées, tout à fait équivalentes aux productions biologiques. Selon eux, c'est celles qui se rapprochent le plus des modes alimentaires d'antan. Tous ces éléments permettent une approbation et une consommation régulière des produits locaux par toutes les générations. (Résultats observables dans le questionnaire et entretiens réalisés en présentiel).

- **La problématique du prix, toujours évoquée**

Comme pour le bio, il semblerait que pour les citoyens qui ne consomment pas de produits locaux et qui sollicitent les grandes chaînes de distribution, le principal frein serait des prix jugés trop élevés. « *Je n'ai pas trop l'habitude je vais vers des produits moins chers* » (E5 aux alentours du marché de Lavelanet). Cette remarque est toutefois moins présente que ceux qui ne consomment pas de bio : 8/32 personnes interrogées en présentiel.

Pour autant les prix des produits locaux sont-ils plus chers ?

Nous sommes allés vérifier au Marché de Mirepoix et au Super U de Mirepoix.

Pour cette comparaison nous avons choisi un légume de saison : La carotte.

Au super U ne trouvons pas de carottes ariégeoises, nous décidons donc d'aller au marché organisé le même jour (lundi). Ainsi, nous relevons des carottes ariégeoises non biologiques à

1,50€ et des biologiques à 3,20€. (kilo). Dans les deux cas, elles sont légèrement plus chères que celles du Super U (1,25€ le kilo pour les conventionnelles et 2,46€ pour les biologiques).

Pourtant, selon Nathalie Picotin-Lo, directrice des Serres des Prés, filiale de maraîchage bio du Groupe VITAMINE T ; Europe 1 2018 « *les produits de saison achetés directement à la ferme ou dans une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), sont moins chers que les mêmes produits achetés hors-saison, importés depuis un autre continents.* »

Alors comment expliquer certaines réticences à l'égard des produits locaux ?

Yuna Chiffolleau, directrice de recherche en sociologie au département Sciences pour l'action et le développement d'INRAE a travaillé sur la question et est parvenue à une réponse : "*les gens qui n'ont pas accès à cette pédagogie ne comprennent pas cette différence de prix : ils voient des prix plus élevés et se disent que ce n'est pas pour eux. En revanche, une fois que les consommateurs ont passé la barrière (qui est très forte), une fois qu'ils ont goûté, ils comprennent et ils sont convaincus*". Europe 2018.

3.1.5.3 Questionnaire en ligne

Concernant le questionnaire en ligne, il nous permet un constat différent. Ce qui varie tout d'abord, c'est le changement de profil des enquêtés, seulement 13% d'entre eux sont des retraités, le reste, les actifs représente près de 80%. Le budget est moins conséquent puisque pour près de la moitié (63,5%) le budget alimentation ne dépasse pas les 400 euros par mois. Aussi, près de 87% des personnes interrogées consomment des produits biologiques "assez régulièrement" et "occasionnellement". Contre 53,1% des personnes interrogées en présentiel.





Cela nous permet de souligner que la problématique du prix n'est pas le seul frein à l'achat de produits biologiques.

Les raisons évoquées plus haut restent globalement les mêmes, ce qui change dans l'argumentaire, c'est l'évocation de la préservation de l'environnement mais également le goût des produits.

- **L'environnement et le bien-être animal :**

L'évocation de la préservation de l'environnement est très présente : 17 mentions sur 84 commentaires (avis positifs et négatifs). Leur vision du bio se cantonne finalement à l'absence de l'utilisation des pesticides, leurs connaissances en sont donc limitées. Le goût qui n'était jusque-là pas évoqué, est mentionné 6 fois.

- **Une préférence marquée pour les produits locaux**

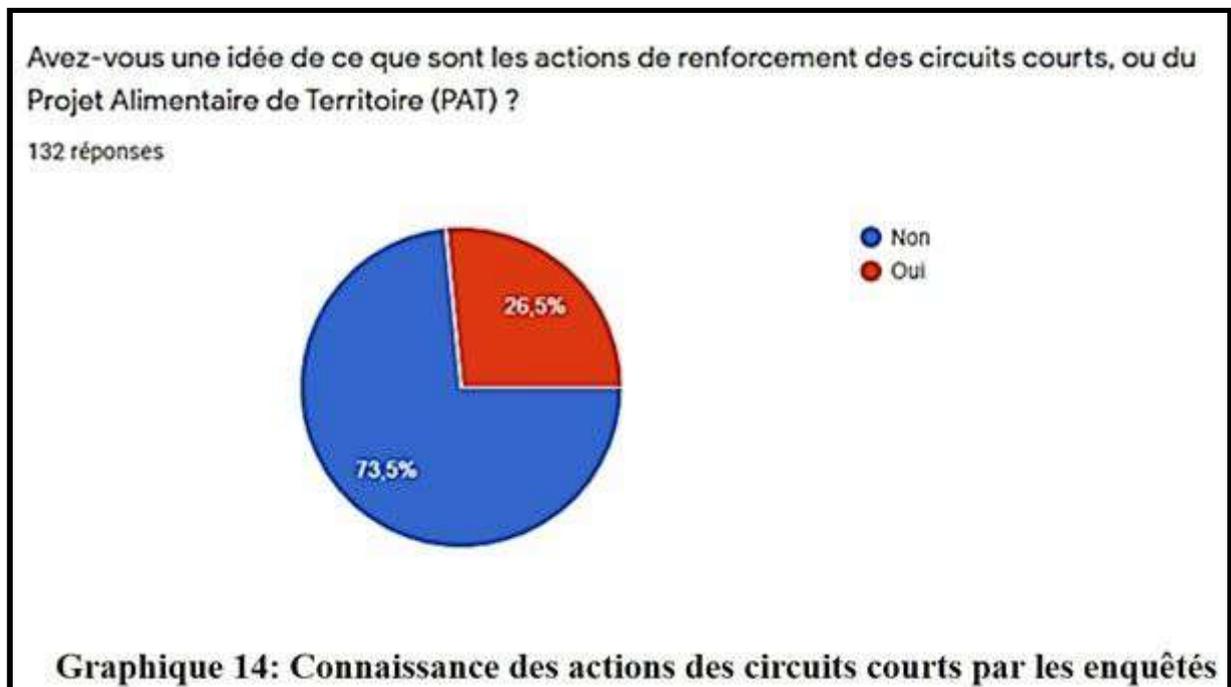


À la question de la préférence entre des produits biologiques et des produits locaux, plus de 82,6% des personnes interrogées en présentiel répondent que leur préférence irait aux produits locaux. Résultats similaires pour le questionnaire en ligne : 83,2%.

En grande majorité, les productions locales sont préférées au bio. Face à ce constat, il apparaît que le travail doit s'accroître sur les productions biologiques (plus de personnes à convaincre d'en consommer, d'autant plus que les productions biologiques aux alentours du territoire sont en augmentation. Elles permettraient de combiner des productions à la fois biologiques et locales).

3.1.5.4 L'impact du Projet Alimentaire Territorial sur les habitudes alimentaires

- **Connaissance des actions de renforcement des circuits courts**



La figure 14 révèle que 74% des individus enquêtés ne connaissent pas les actions du PAT. 56% des individus affirment en avoir pris connaissance il y a plus d'un an, et 29% moins de 6 mois et enfin 15% entre 6 mois et 1 an. De ce fait, nous constatons qu'il y a un manque de communication sur le sujet auprès des citoyens. Un événement déclencheur, souvent cité, a permis aux consommateurs de s'intéresser à ces enjeux : le confinement.

- **Participation à des réunions sur les actions de renforcement des circuits courts**



Les résultats de la figure 15 révèlent que 92% des enquêtés n'ont jamais pris part à une réunion sur les actions de renforcement des circuits courts organisées.

Toutefois, 73,8% de ces individus interrogés en ligne affirment être intéressés à des réunions sur ce sujet.(figure 16)



Ainsi, nous déduisons un manque de volonté au niveau des citoyens locaux à s'impliquer dans la démarche du Projet Alimentaire Territorial. Un projet qui est élaboré sans la volonté des acteurs concernés ne peut donc connaître un succès auprès d'eux. Par conséquent, la collaboration de tous les acteurs est nécessaire.

- **Actions de communication sur le renforcement des circuits courts**

De plus, il est à noter que 71% des individus enquêtés affirment n'avoir reçu aucune information sur les actions du Projet Alimentaire Territorial, tandis que 29% affirment avoir constaté quelques actions sur ce projet. Parmi ceux ayant constaté une action, 62% affirment que ces actions sont insuffisantes.

En ce qui concerne l'impact de ces actions sur les enquêtés, 61% affirment avoir remarqué des évolutions dans leurs habitudes alimentaires. Pour évaluer les différentes périodes des actions, 57% des enquêtés affirment les avoir remarquées il y a plus d'1 an, 36% entre 6 mois et 1 an et moins de 6 mois pour les 7% qui restent.

3.2 Discussion

À partir de 2018, les grands axes visibles dans le PAT des Pyrénées Cathares se structurent autour de quatre volets. En effet, on perçoit la communication, la commercialisation de la production, le développement de la restauration collective et la transmission. De même, l'environnement et la biodiversité y sont présents.

Les données récoltées lors de nos entretiens nous permettent aujourd'hui de confronter ces données avec les choix précédemment évoqués. Par ailleurs, nous aborderons également les grandes thématiques et enjeux qui ont été mis en lumière par les différents groupes d'acteurs interrogés, leurs similitudes ou leurs désaccords.

3.2.1 Communication

La communication est un des volets les plus importants à prendre en compte dans les actions futures du PAT. Il est ressorti de nos entretiens que la question de la communication et de la liaison entre les acteurs du territoire est faible. Ainsi, lors de notre phase d'enquête sur le terrain, nous avons recensé que la majeure partie des consommateurs ne connaissent pas les actions du PAT et l'on a également retenu que certaines structures agricoles n'avaient entendu parler du PAT que très récemment. Le manque de communication et de visibilité sur les circuits courts et sur le projet alimentaire territorial est donc un élément primordial à prendre en compte pour une bonne partie de nos enquêtés.

Une des autres pistes d'améliorations envisagées par certains acteurs du PAT est la mise en place de boutiques en ligne ou encore le renouvellement du logo du guide des producteurs. L'outil le plus cité par certains acteurs est le guide de producteurs. Les outils tels que la carte touristique, les manifestations et la création d'un logo Producteurs en Pyrénées Cathares sont un peu moins abordés. Toutefois, la formation-action n'est quant à elle pas un élément mentionné lors des entretiens auprès des acteurs. Ce volet est à garder et à renforcer dans son ensemble.

3.2.2 Restauration collective

Le deuxième volet est consacré au développement de la restauration collective autour de la cuisine centrale de Laroque d'Olmes. Les échos auprès de certains élus montrent la volonté de renforcer ce volet, notamment avec la création d'une zone de maraîchage afin de planifier et d'alimenter la cuisine centrale à l'année. Ce volet est à maintenir et renforcer.

Bien que diverses actions de sensibilisation de la population aux produits locaux ont été créées, au niveau de la restauration collective, il est ressorti de nos entretiens avec tous les acteurs du territoire que s'engager dans une véritable démarche d'alimentation locale durable est une piste à suivre pour le futur. Continuer sur cette lancée dans l'utilisation des produits locaux serait une bonne idée, avec de nombreux avantages pour les agriculteurs partenaires.

3.2.3 Environnement

Pour le volet environnement, on remarque deux visions opposées entre les agriculteurs et les consommateurs, et les autres acteurs. En effet, les entretiens des agriculteurs nous permettent de dire que le volet environnement est important dans leur exploitation, qu'il est pris en compte et qu'il est donc relativement présent. Les consommateurs le prennent également en compte dans leurs choix d'alimentation. A l'inverse, le volet environnement est très peu ressorti dans les discours des élus et des institutionnels (agricoles ou non). Il s'agirait peut-être d'un volet à développer à l'avenir. Il serait intéressant de faire un bilan également sur ce volet.

3.2.4 Transmission

Le volet transmission est un élément abordé notamment à travers les chèques-conseil. Certains élus évoquent ce dispositif de manière intéressée, mais ils sont dans l'attente d'un bilan pour les actions futures à mener.

Tous les acteurs concernés par la question agricole ont fait remonter le fait que le volet transmission est primordial dans ce PAT, qu'il y a sa place, assurément. Les institutions, les institutions agricoles et les élus s'accordent pour dire que le volet transmission est une excellente perspective et que le travail qui a été fait est majoritairement positif. Néanmoins, les agriculteurs dénotent un avis plus contrasté. Ainsi, selon eux, les actions sur la transmission ne sont pas assez connues, pas assez utilisées, et pas nécessairement adaptées aux nouveaux agriculteurs s'installant hors-cadre familial.

3.2.5 Productions

3.2.5.1 Maraîchage

Après avoir analysé des données statistiques et après avoir interrogé les acteurs du territoire, il est ressorti de nos enquêtes avec les institutions et les agriculteurs notamment, qu'un des problèmes majeurs auquel fait face le territoire des Pyrénées Cathares est le manque d'agriculteurs installés en maraîchage. La nécessité d'avoir plus d'exploitations maraîchères en Pays Cathare est revenue sur la totalité des entretiens effectués avec les institutions générales ainsi que sur une bonne partie des entretiens réalisés avec les agriculteurs.

Une des principales pistes d'amélioration serait donc de développer et de trouver du foncier adéquat pour permettre l'installation de producteurs maraîchers. A ce titre, ils participeraient au développement du PAT. Nous pouvons par exemple imaginer le développement d'espaces-test agricoles, à l'instar de celui créé sur le territoire et abordé par certaines institutions agricoles et certains élus.

3.2.5.2 Agriculture biologique

Au niveau de l'agriculture biologique, nous rappelons que la majorité des agriculteurs interrogés possède le label AB ou sont en conversion pour l'obtenir. De plus, nous avons recensé une forte disparité des pensées par rapport aux atouts et avantages de l'agriculture biologique. Par ailleurs, bien que l'agriculture biologique se développe, les consommateurs interrogés nous ont confié privilégier les produits locaux aux produits biologiques. Il existe donc un contraste sur le territoire entre la production biologique et la consommation de ses habitants.

3.2.6 Approvisionnement des produits

Les enquêtes réalisées auprès des consommateurs révèlent que de nombreux consommateurs préfèrent s'approvisionner dans les grandes surfaces et marchés locaux. En ce qui concerne les agriculteurs, nous avons retenu de nos enquêtes qu'ils souhaitent faire une distinction plus nette entre les producteurs et les transformateurs, notamment pour les magasins producteurs car les deux profils sont souvent mélangés.

3.2.7 Actions du PAT

3.2.7.1 Ligne de partage des compétences entre la Chambre d'Agriculture et le territoire

En ce qui concerne le partage des compétences entre les Communautés de Communes, représentant le territoire, et la Chambre d'agriculture, les avis sont drastiquement différents. Les élus mettent en effet en avant des tensions liées à un manque de définition des compétences entre ces 2 acteurs. Tandis que la chambre d'agriculture a exprimé l'existence d'un réel partage et d'une répartition des compétences, avec un rôle défini pour ces 2 acteurs, la chambre s'occupant davantage de tout ce qui est technique et économique. Cela reflète peut-être un manque de communication entre les acteurs et une définition des rôles à revoir et à éclaircir.

3.2.7.2 Pertinence des actions menées

Malgré la reconnaissance des actions menées dans le cadre du PAT par la plupart des acteurs, on dénote un avis commun entre les agriculteurs et les institutions agricoles. Ils constatent un écart plus ou moins important entre les objectifs des exploitants agricoles et les objectifs du PAT. La pertinence des investissements et des actions a ainsi été remise en cause. Nous pouvons par exemple facilement penser aux agriculteurs qui font de la vente directe mais qui ne participent pas aux actions du PAT.

3.2.7.3 Échelle d'action

Les agriculteurs interrogés ont fait ressortir un problème au niveau de l'échelle d'action. En effet, les éleveurs de viande commercialisent leur production au-delà du territoire tandis que pour les productions maraîchères, c'est l'inverse, la demande est supérieure à l'offre locale. C'est une information qui ressort indirectement des enquêtes des élus, qui témoignent d'un manque de clarté sur la définition du "circuit court". La problématique de l'échelle pertinente reste donc encore à être trouvée.

Par ailleurs, les institutions agricoles et les institutions ont le même point de vue d'une démarche trop étroite, pour prendre en compte par exemple des agriculteurs en filière plus longue, ou faire entrer la question du tourisme dans le cadre des actions du PAT.

3.2.8 Résilience alimentaire

3.2.8.1 Les critères

Selon le rapport de l'association Les Greniers d'abondance, qui regroupe les travaux de plusieurs professionnels sur les questions autour des systèmes alimentaires, il existe différents critères qui permettent de déterminer la résilience d'un territoire (*VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf*, s. d.).

Tout d'abord, la présence d'une **grande diversité**, que ce soit dans les productions et les variétés sur le territoire, ou bien dans les structures les relations qu'entretiennent les acteurs du territoire entre eux, permet de participer à une résistance plus efficace face aux éléments extérieurs susceptibles de perturber le système alimentaire d'un territoire.

Rentrent également en jeu la **capacité du territoire à être autonome** dans la production, la transformation et la commercialisation locale des produits alimentaires.

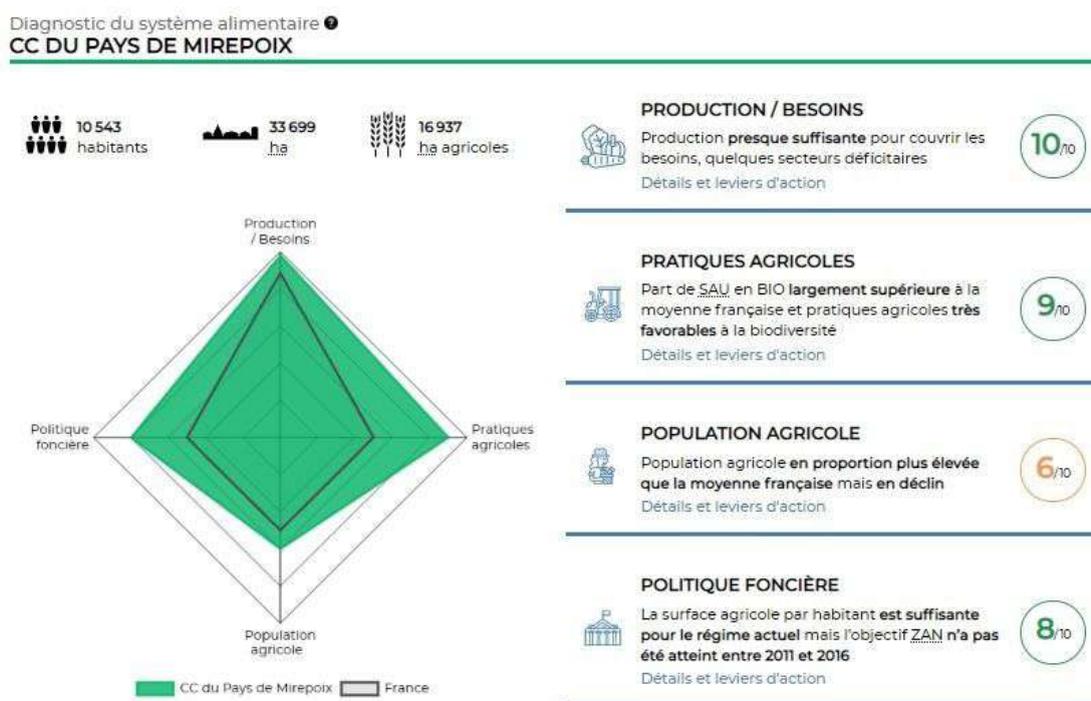
Un autre élément est l'**articulation des rôles entre les acteurs** du système alimentaire. Ils doivent pouvoir assumer leur fonction en tant qu'entité autonome, tout en étant capable de soutenir un acteur voisin en cas de perturbation. C'est la capacité de "**redondance**, ou le fait qu'une même fonction soit assurée par plusieurs éléments indépendants du système". (ibid)

La dernière capacité primordiale à une résilience alimentaire est la faculté des acteurs à **faire cohésion**.

Les critères de résilience alimentaire sur le territoire des Pyrénées Cathares (d'après les résultats de nos entretiens)			
Grande diversité	Capacité à être autonome	Articulation des rôles entre les acteurs	Capacité des acteurs à faire cohésion
- Manque de diversité en termes de production	- Autonomie à perfectionner, en termes de transformation et de commercialisation	- Rôle de chaque acteur encore à définir dans certains cas	- Cohésion entre certains acteurs qui peut être améliorée - Acteurs du

- Grande diversité des acteurs du PAT	- Autonomie de production plutôt bonne	- Nombreuses actions multipartenariales	territoire favorables à la cohésion
---------------------------------------	--	---	-------------------------------------

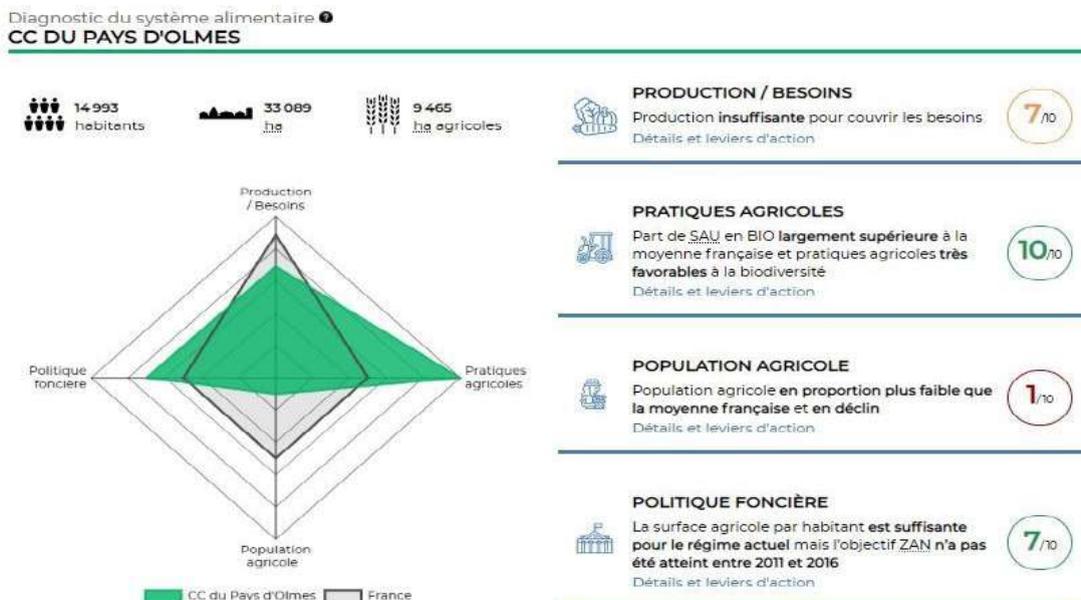
Afin de déterminer plus précisément quelles sont les ressources détenues par le territoire des Pyrénées Cathares pour tendre à une résilience alimentaire, nous avons utilisé l’outil numérique CRATer, un calculateur de résilience alimentaire des territoires. A partir de données statistiques, cette application permet de dresser un bref diagnostic du territoire sur quatre éléments des systèmes alimentaires : la **production** ainsi que les **besoins** du territoire, les **pratiques agricoles**, la **population agricole** et la **politique foncière**. *Il est important de rappeler que ces résultats ne sont pas suffisants pour remplacer une étude précise et ciblée du territoire, ils permettent seulement de donner un ordre d’idée quant aux différentes actions à mener en faveur d’une résilience alimentaire.*



(Source : CRATer, 2021)

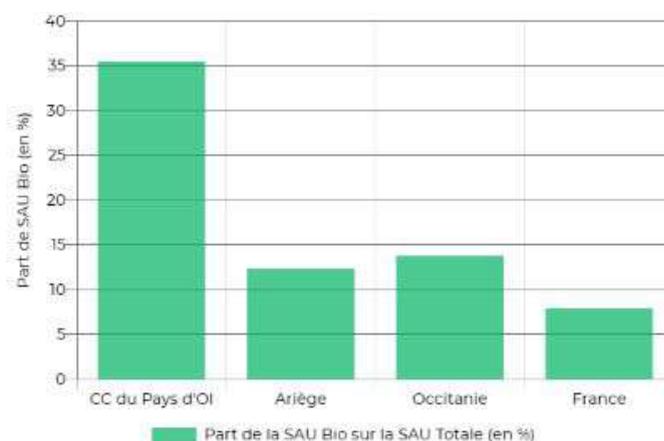
Pour ce qui est de la Communauté de Communes de Mirepoix, nous pouvons voir que la production agricole est suffisante pour nourrir la population du territoire. De plus, les pratiques agricoles en cours sur le territoire sont respectueuses de l’environnement et de la biodiversité. Cependant, le nombre d’agriculteurs sur le territoire pourrait être amélioré. L’idéal serait donc de favoriser l’installation d’agriculteurs par exemple en réalisant un

diagnostic et une veille foncière sur les projets de cession. Une autre solution pourrait être de mettre en réserve du foncier et donner la priorité à l'installation d'agriculteurs.



(Source : CRATer, 2021)

Pour ce qui est de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, nous pouvons voir que la production agricole est encore légèrement insuffisante pour nourrir la population du territoire. Par ailleurs, le nombre d'agriculteurs sur le territoire est également à améliorer. Cependant, pour ce qui est des pratiques agricoles en cours sur le territoire, elles sont respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. L'idéal serait donc de favoriser le développement des exploitations existantes et/ou d'en créer de nouvelles, en veillant à conserver l'effort qui a été mis en place sur la volonté de pratiquer une agriculture biologique. En effet, comme nous pouvons le voir sur le graphique, la part de la Surface Agricole Utile (SAU) certifiée agriculture biologique représente 35% de la SAU totale :



(Source : CRATer, 2021)

3.2.8.2 Regard croisé sur la résilience et les résultats des entretiens menés

Nous l'avons vu plus tôt, la résilience alimentaire se concentre sur deux piliers principaux : la santé et la culture. S'ils ne sont pour l'instant pas pris en compte dans la démarche du PAT des Pyrénées Cathares, on pourrait imaginer leur intégration future dans ses actions et leur développement.

Nous notons toutefois que l'autosuffisance alimentaire n'a été que peu, voire pas employée dans les discours des acteurs interrogés. Cependant, selon un éleveur enquêté, il serait possible de « s'autosuffire en production de viande bovine » sur le territoire. Par ailleurs, les élus enquêtés ont employé le terme « autonomie alimentaire » et son importance pour le territoire des Pyrénées Cathares.

Au vu des besoins du territoire en agriculteurs, le fait que le PAT se soit concentré sur la transmission et la reprise des exploitations est un bon point qui joue en faveur de la résilience de leur territoire.

IV. Suggestions d'actions

En croisant tous les résultats obtenus et leurs interprétations, que ce soit au niveau de la résilience du territoire des Pyrénées Cathares ou des entretiens réalisés, nous avons donc pu dégager des thèmes d'actions ainsi que des suggestions d'actions pour le programme 2021-2025, que nous allons maintenant détailler. Il est important de noter que ces suggestions ont pour but d'aller dans le sens de la résilience alimentaire du territoire.

Suggestion 1 : Offrir plus de visibilité au projet.

- **Par la mise en place de stratégies de communication.** En passant par exemple par des journaux locaux, municipaux et régionaux ; par des affiches dans les mairies et dans les offices de tourisme ; dans les magasins de producteurs, et sur les pages Facebook du territoire.

- **Par la mise en place d'animations de sensibilisation.** En renouvelant *Sensations Pays d'Olmes* ou par la création d'autres démarches relatives à celle-ci.
- **Favoriser les échanges entre agriculteurs** et en les accompagnant dans l'organisation collective, par la création de supports (réunion, newsletter...) pour échanger sur les expériences.

Suggestion 2 : Adapter la production aux besoins du territoire.

- **Favoriser la diversification des productions,** en contribuant à l'installation d'agriculture qui fait défaut au territoire, comme le **maraîchage** et maintenir les productions allaitantes et laitières, en les centrant peut-être davantage vers du local.
- **Réaliser des études plus précises sur la capacité nourricière du territoire.** Mettre en cohérence l'offre et la demande sur le territoire, par le biais d'études, en faisant appel par exemple à la Chambre, à l'ADEAR, ou au CIVAM pour recenser les productions du territoire, permettrait de définir plus précisément les besoins et d'adapter en conséquence les différents types de production.
- **Traiter localement la production** en développant des centres de transformation et de stockage alimentaire, et en favorisant l'acheminement des produits vers ces lieux.

Suggestion 3 : Développer les circuits de commercialisation.

- **En développant la mise en relation des grandes surfaces et des producteurs du territoire.** Cela permettrait de toucher une clientèle plus large et de renforcer la consommation en produits locaux.
- **Faire prendre en charge la surfacturation du produit par la collectivité.** Pour inciter les agriculteurs à dédier leur production pour une entité locale.

- **Développer les filières de distribution locales** en favorisant la création de magasins de producteurs locaux.
- **Faire la différence entre** aliments issus de la **production Ariègeoise** et les produits **transformés en Ariège**.

Suggestion 4 : Augmenter le suivi des agriculteurs sur le volet transmission

- Renforcer l'information sur l'attribution et l'utilisation des chèques-conseil. Cela permettrait de mieux faire connaître les modalités d'attribution des chèques et leurs cadres d'utilisation.
- Faciliter l'obtention des chèques-conseil en accompagnant davantage les agriculteurs lors des démarches administratives.

Suggestion 5 : Améliorer les échanges entre les différents acteurs du PAT.

- Développer un véritable **outil de communication autour du PAT en interne**, comme une newsletter, afin d'améliorer la cohésion autour du projet.
- Organiser des réunions une fois par trimestre avec tous les acteurs. L'objectif étant de « faciliter la cohérence entre toutes les interventions » qui ont lieu sur le territoire et d'être « informé de ce qui se fait ».

Conclusion

Depuis 2014, les institutions se sont lancées dans une optique de renforcement des filières alimentaires et des circuits courts en Pyrénées Cathares suite à l'élaboration cette même année du premier guide des producteurs, qui fut l'élément déclencheur à leur candidature pour acquérir le label PAT, obtenu le 4 mai 2018. Nous avons été mandaté par les Communautés de Communes du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix afin d'effectuer un diagnostic de territoire sur le thème des Projets Alimentaires Territoriaux. En effet, l'objet central de cette étude était d'établir un bilan des actions menées et ainsi d'émettre des

suggestions d'actions pour le programme 2021 – 2025 afin de développer ce renforcement des filières alimentaires de proximité en Pyrénées Cathares et ainsi tendre vers une résilience alimentaire. Suite à l'analyse des entretiens que nous avons effectués auprès des différents acteurs du territoire nous avons pu déterminer les différents points positifs et d'amélioration du Projet Alimentaire Territorial des Pyrénées Cathares.

Nous avons pu déterminer que la communication autour du PAT n'est pas suffisante. En effet, durant les entretiens, nous nous sommes aperçus que beaucoup d'acteurs n'avaient soit pas la même définition de ce qu'est un PAT voire même n'en ont jamais entendu parlé. Il faudra donc à l'avenir réfléchir à un outil de communication pour connaître et faire connaître le PAT.

Il est vrai que la question de l'environnement n'apparaît pas comme essentielle dans les actions du PAT. Pour autant, la majorité des agriculteurs interrogés sont déjà en agriculture biologique et certains sont en agriculture raisonnée. Cela démontre donc un certain intérêt à trouver un équilibre entre productivité et préservation de l'environnement. Par ailleurs, la question du tourisme et des bénéfices de l'agriculture sur le paysage ont également été évoqués avec les élus lors de la présentation finale, comme éléments à prendre davantage en compte à l'avenir.

Les actions du PAT ont permis de favoriser les filières alimentaires de proximité sur le territoire mais ses actions doivent être améliorées, notamment sur la mise en relation des acteurs en externe, et les relations avec les partenaires en interne.

Il est pertinent de se concentrer sur les filières de proximité pour renforcer la résilience alimentaire du territoire. Cependant, bien que les recherches que nous avons faites sur la résilience des deux Communautés de Communes des Pyrénées Cathares nous semblent indiquer que la production des territoires serait suffisante pour répondre aux besoins du bassin de vie, il est important de rappeler que les données sur lesquelles nous nous basons pour avancer nos propos ne sont pas suffisantes pour affirmer la pertinence de la résilience de leur territoire. C'est pour cette raison qu'il serait judicieux d'envisager une étude du territoire afin de connaître précisément ses capacités de production ainsi que la part des besoins alimentaires.

Bibliographie

- Bernoux, P., Bion, J.-Y., Cohen, J.-C., & Meunier-Chabert, M. (s. d.). *L'analyse des systèmes d'acteurs : Cahier n°1 : Diagnostics de territoire et systèmes d'acteurs*. 105.
- BRIT, Anne-Cécile. *VERS LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE || Chapitre 6 : Simplifier et raccourcir la logistique et l'achat* [en ligne]. 8 décembre 2020. [consulté le 16 février 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=6-eTgNF7GLM>
- Bodiguel, L. (2018). Le développement des projets alimentaires territoriaux en France : Quel droit pour quelle relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation ? In U. mondiale des agraristes universitaires (Éd.), *XVe congrès mondial de l'Union Mondiale des Agraristes Universitaires, Les évolutions actuelles du droit rural et agroalimentaire : Entre globalisation, régionalisation et relocalisation* (p. 409-415). UAM ed. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01971725>
- *CapRural*. (s. d.). Consulté 22 février 2021, à l'adresse <http://www.caprural.org/>
- Chaffotte L. & Chiffolleau Y. (2007). Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie, *Les cahiers de l'observatoire CROC*, n°1.
- *Chambre d'agriculture de l'Ariège - Chambres d'agriculture France*, <https://chambres-agriculture.fr/chambres-dagriculture/nous-connaître/lannuaire-des-chambres-dagriculture/fiche-annuaire-dune-chambre-dagriculture/fiche/chambre-dagriculture-de-lariege/>, consulté le 2 décembre 2020.
- *Commande_Diagnostic de territoire_Atelier.pdf*. (s. d.). Consulté 12 décembre 2020, à l'adresse https://iris.univ-tlse2.fr/moodle-ent/pluginfile.php/896126/mod_resource/content/1/Commande_Diagnostic%20de%20territoire_Atelier.pdf
- *Communauté des Communes de Mirepoix, 2020, « Les nouvelles halles fermières », Le cahier du pays de Mirepoix, n°25, PP 2-8.*

- *Communauté de Communes du Pays d'Olmes, 2018.pdf*. (s. d.). Consulté 12 décembre 2020, à l'adresse https://iris.univ-tlse2.fr/moodle-ent/pluginfile.php/897741/mod_resource/content/1/COMMUNAUTE%20DE%20COMMUNES%20DU%20PAYS%20D%E2%80%99OLMES%2C%202018.pdf
- CSA, 2012, *S'entendre sur la terminologie, Sécurité alimentaire, Sécurité nutritionnelle, Sécurité alimentaire et nutrition, Sécurité alimentaire et nutritionnelle*, Comité de la sécurité alimentaire mondiale, 39e session, Point V.a, CFS 2012/39/4, Rome, p. 17.
- Davezies, L. (2009). L'économie locale « résidentielle ». *Géographie, économie, société*, 1(1), 47-53.
- Document officiel produit par le groupe Chambres d'agriculture France : https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/National/Catalogue_prestations_collectivites_circuits-proxi_APCA.pdf
- Gomez, A., & Naves, P. (2018). Le gouvernement des circuits courts et de proximité à l'épreuve des territoires : Une illustration dans quatre départements. *Revue Française de Socio-Économie*, 20(1), 259
- *Fascicule1_Les_filieres_courtes_de_proximite.pdf*. (s. d.). Consulté 22 février 2021, à l'adresse https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1222/fascicule1_Les_filieres_courtes_de_proximite.pdf
- Imbert Geneviève, 2010, « L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie », *Recherche en soins infirmiers*, 2010, N° 102, n° 3, p. 23-34.
- Kaïd Tlilane, N. (2009). Le service public local au service du développement durable. *Marché et organisations*, 8(1), 79-102.
- LaDepeche, 2020, *À Lavelanet, le textile a laissé un grand vide*, Consulté 17 février 2021, à l'adresse <https://www.ladepeche.fr/2020/06/13/a-lavelanet-le-textile-a-laisse-un-grand-vide,8930655.php>

- Sylvie Lardon et Vincent Piveteau, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, vol. 80/2 | 2005, 75-90.
- *L'acteur et le système de Michel Crozier et Erhard Friedberg*. (s. d.). Consulté 2 décembre 2020, à l'adresse <https://www.dygest.co/michel-crozier-et-erhard-friedberg/l'acteur-et-le-systeme>
- *Les communautés de communes* | *Vie publique.fr*. (s. d.). Consulté 2 décembre 2020, à l'adresse <https://www.vie-publique.fr/fiches/20125-les-communautés-de-communes>
- Loudiyi, S. & Houdart, M. (2019). L'alimentation comme levier de développement territorial ? Réflexions tirées de l'analyse processuelle de deux démarches territoriales. *Économie rurale*, 367(1), 29-44.
- *Marché public : DSP pour la gestion d'une cuisine centrale—Mesnils-sur-Iton*. (s. d.). Consulté 1 décembre 2020, à l'adresse <https://centraledesmarches.com/marches-publics/Mesnils-sur-Iton-Commune-de-Mesnils-sur-Iton-DSP-pour-la-gestion-d-une-cuisine-centrale/4305447>
- Mescoli, E. (2015). Les recettes de l'Autre: De la transmission des savoirs (et savoir-faire) féminins en contexte migratoire. *Hommes & Migrations*, 3(3), 53-61.
- Montegu, D. (s. d.). *L'ingénierie financière des Projets Alimentaires Territoriaux*. 12. RnPAT, Février 2018
- Naves, P. (2016). L'encadrement des circuits courts. Du secteur agricole aux territoires ?. *Économie rurale*, 5(5), 3-19. <https://doi.org/10.4000/economierurale.4978>
- *Pyrénées Cathares Producteurs, Accompagnement des producteurs dans leur stratégie de commercialisation*. (s. d.). Consulté le 11 décembre 2020, à l'adresse <https://www.pyreneescathares-producteurs.fr/accompagnement-des-producteurs-dans-leur-strategie-commercialisation-d-15-c-30-b-181.html?page=1>
- Rastoin, J. (2013). Insécurité alimentaire : état des lieux et stratégies d'éviction. *Sens-Dessous*, 2(2), 3-18.

- Tafani Caroline, 2013, « Complémentarités agriculture-tourisme dans les territoires insulaires : un système d'indicateurs comme outil d'accompagnement », *Études caribéennes*, 23 novembre 2013, n° 23.
- Torre, André. « Retour sur la notion de Proximité Géographique », *Géographie, économie, société*, vol. vol. 11, no. 1, 2009, pp. 63-75.
- *Vers La Résilience Alimentaire-Digitale Version-HD-1.pdf*. (s. d.). Consulté le 17 février 2021, à l'adresse <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2021/01/VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf>

Sitographie

- Chapitre 2. Approches quantitatives et qualitatives de l'éducation comparée
Cairn.info, <https://www.cairn.info/recherche-comparative-en-education--9782804160067-page-49.htm>
- *Non, manger sain et local n'est pas forcément plus cher*,
<https://www.europe1.fr/economie/non-manger-sain-et-local-nest-pas-forcement-plus-cher-36552381>
- *Pourquoi le bio est-il plus cher ? | BioCivam 11: La bio dans l'Aude*,
https://www.bio-aude.com/pourquoi_le_bio_est-il_plus_cher_17.php.
- Mundler Patrick, 2007, « Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 1 janvier 2007, n° 20.

ANNEXES

Annexe 1 questionnaire consommateurs en ligne:

Présentation contextuelle

Etudiants en Master Gestion des Territoires et Développement Local à Foix (09), nous réalisons, en collaboration avec la Communauté de Communes des Pays d'Olmes et la Communauté de Communes de Mirepoix, le diagnostic du territoire sur lequel s'établit le "Projet Alimentaire Territorial", soit le renforcement des filières alimentaires de proximité. Ce questionnaire porte sur votre consommation de produits locaux.

La collecte de ces données nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur ce sujet. Cette enquête sera utilisée dans le cas de notre recherche et votre participation sera anonyme.

*Obligatoire

Profil

1. Etes-vous : *

Une seule réponse possible.

- Une Femme
 Un homme

2. Catégorie d'âge : *

Une seule réponse possible.

- 0-12
 13-25
 25-40
 41-64
 65 et +

3. Vous vivez : *

Une seule réponse possible.

- Seul(e), sans enfant
- Seul(e), avec enfant(s)
- En couple, sans enfant
- En couple, avec enfant(s)
- En colocation
- Chez mes parents, ma famille

4. Nombre de personnes dans le foyer : *

Une seule réponse possible.

- 1
- 2
- 3
- 4 et +

5. Situation sociale : *

Une seule réponse possible.

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, Commerçants et Chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle
- Étudiant

6. Lieu de vie :

Thème 1 : L'approvisionnement

7. Généralement, c'est vous qui faites les courses ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

8. Toujours au même endroit ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

9. Comment vous vous y rendez ?

Plusieurs réponses possibles.

À pied

Vélo

Voiture

Bus

10. Quelles sont les formes de commerce que vous privilégiez ?

Plusieurs réponses possibles.

- e-commerce
- Grandes surfaces
- Epiceries
- AMAP
- Marchés
- Directement chez les producteurs

Autre : _____

11. Quelles en sont les raisons ?

Plusieurs réponses possibles.

- Divers choix de produits
- Qualité
- Prix
- Proche de chez vous

Autre : _____

12. Combien de fois par semaine faites-vous vos courses ?

13. Avez-vous un potager dans le jardin ? Compost ?

Une seule réponse possible.

- Jardin potager
- Compost
- Aucun
- Les deux

Thème 2 : Les habitudes alimentaires

14. Quel budget consacrez-vous en moyenne chaque semaine pour votre alimentation ?

Une seule réponse possible.

- 0 à 50€
- 50 à 100€
- 100 à 200€
- 250€ et plus

15. Achetez-vous des produits :

Plusieurs réponses possibles.

- Biologiques
- Locaux

16. A quelle fréquence achetez-vous des produits bio ?

Une seule réponse possible.

- Jamais
- Parfois
- Régulièrement
- Souvent
- Toujours

17. Quelles en sont les raisons ?

18. A quelle fréquence achetez-vous des produits locaux ?

Une seule réponse possible.

- Jamais
- Parfois
- Régulièrement
- Souvent
- Toujours

19. Quelles en sont les raisons ?

Plusieurs réponses possibles.

- Pour savoir d'où le produit que j'achète provient
- Pour soutenir les agriculteurs (du coin)
- Les produits ont meilleur goût
- Pour des questions environnementales
- C'est plus pratique
- C'est meilleur pour la santé

Autre : _____

20. Si vous deviez faire un choix entre des produits bio et des produits locaux, quelle serait votre préférence ?

Plusieurs réponses possibles.

- Bio
- Local

21. Quel est votre degré de satisfaction vis-à-vis de l'accès aux productions de votre choix ? *

Une seule réponse possible par ligne.

	Très insatisfait	Insatisfait	Neutre	Satisfait	Très satisfait
Local	<input type="radio"/>				
Bio	<input type="radio"/>				

22. Prenez-vous en considération la provenance des produits avant de les acheter ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

23. Connaissez-vous les labels qui garantissent l'origine et la qualité des produits ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

24. Si oui, orientent-ils vos choix de consommation ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Occasionnellement

Thème 3 : Impact des actions de renforcement des circuits courts sur les habitudes alimentaires

25. Avez-vous une idée de ce que sont les actions de renforcement des circuits courts, ou du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) ?

Une seule réponse possible.

Non

Oui

26. Si oui, de quoi s'agit-il ?

27. Depuis quand ?

Une seule réponse possible.

- 6 mois
 Entre 6 mois et 1 an
 + 1 an

28. Avez-vous déjà participé à des réunions sur le sujet des actions de renforcement des circuits courts ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

29. Si non, ces questions sont-elles susceptibles de vous intéresser ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

30. Avez-vous déjà remarqué une communication sur les actions de renforcement des circuits courts ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

31. Est-elle suffisante selon vous ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

32. Si non , pistes d'améliorations:

33. Remarquez-vous des évolutions dans vos habitudes alimentaires et d'approvisionnement depuis le début de ces actions de renforcement des circuits courts ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

34. Si oui, lesquels:

35. Depuis quand ?

Une seule réponse possible.

- 6 mois

Entre 6 mois et 1 an

+ 1 an

36. Avez vous des enfants qui consomment à la cantine ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

37. Y a-t-il eu un changement dans votre alimentation depuis que vous avez des enfants ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

38. Si oui, lequel :

39. Combien de jours par semaine votre/vos enfant(s) mangent-ils à la cantine ?

Une seule réponse possible.

1

2

3 et +

40. Savez-vous combien de jours par semaine des repas avec des produits locaux sont proposés ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

41. Si oui, combien :

42. Quelles sont vos attentes par rapport à la cantine de vos enfants?

Plusieurs réponses possibles.

- Qualité de l'alimentation
- Cantine bio
- Produits locaux
- Rapport qualité/prix

43. Vos enfants sont-ils satisfaits des plats servis à la cantine ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

44. Si non, pourquoi ?

45. Est-ce que les changements d'alimentation au niveau de la cantine ont impliqué des changements au niveau de l'alimentation personnelle ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

46. Si oui , comment ?

47. Avez-vous des remarques concernant le sujet qui n'ont pas été abordées plus tôt ou concernant le questionnaire ?

48. Souhaitez-vous être recontacté sur ces problématiques pour avoir accès aux résultats de l'enquête ou participer à des réunions ?

Une seule réponse possible.

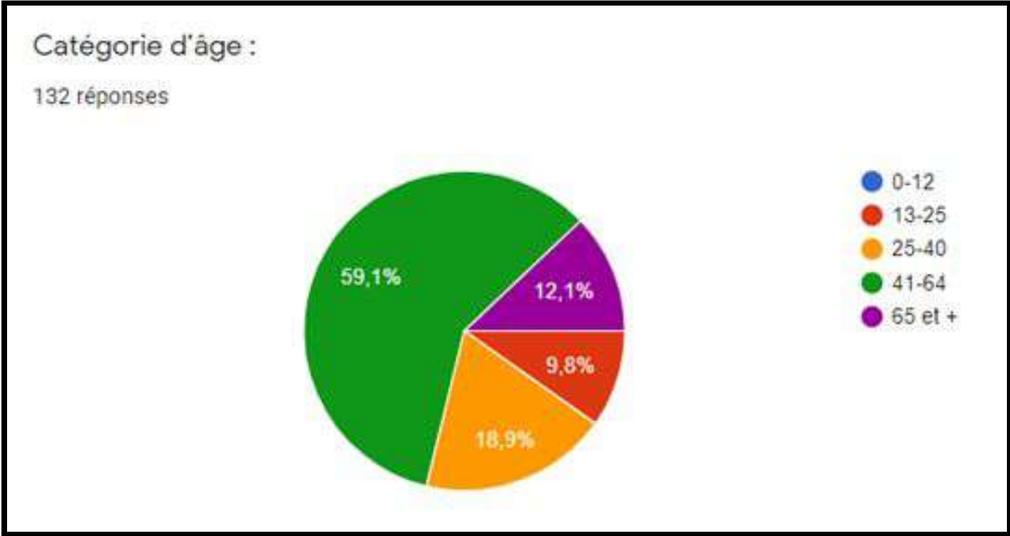
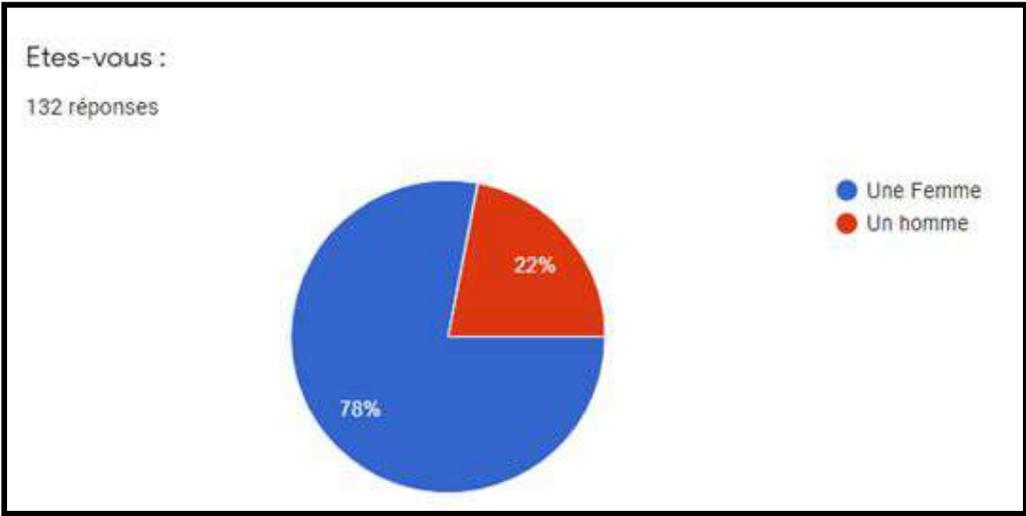
Oui

Non

49. Si Oui , laissez-nous votre adresse e-mail ci-dessous

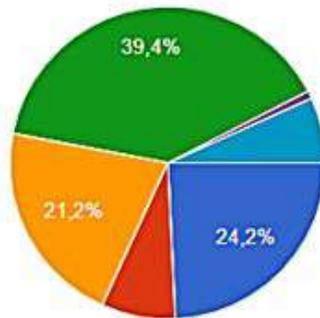
Annexe 2 : Résultats du questionnaire des consommateurs en ligne :

Profil



Vous vivez :

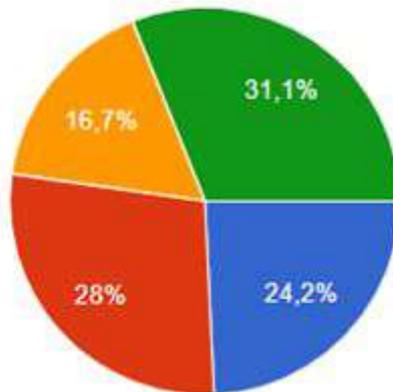
132 réponses



- Seul(e), sans enfant
- Seul(e), avec enfant(s)
- En couple, sans enfant
- En couple, avec enfant(s)
- En colocation
- Chez mes parents, ma famille

Nombre de personnes dans le foyer :

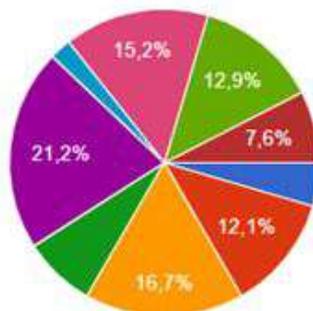
132 réponses



- 1
- 2
- 3
- 4 et +

Situation sociale :

132 réponses

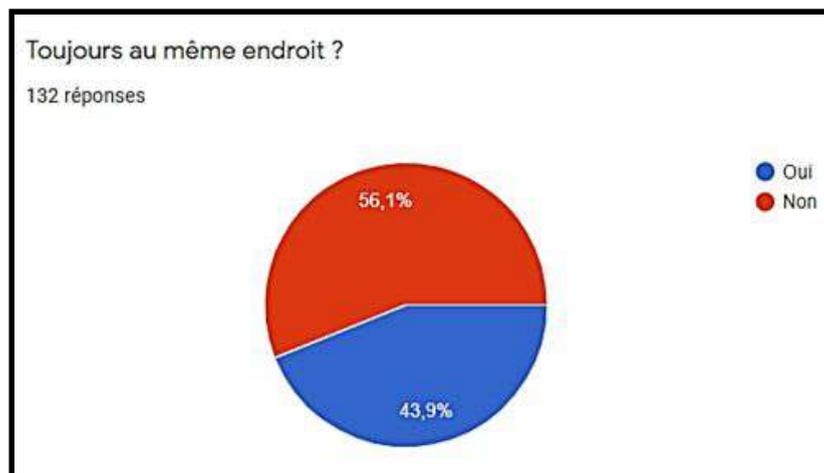


- Agriculteurs exploitants
- Artisans, Commerçants et Chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle
- Étudiant

Lieux de vie :

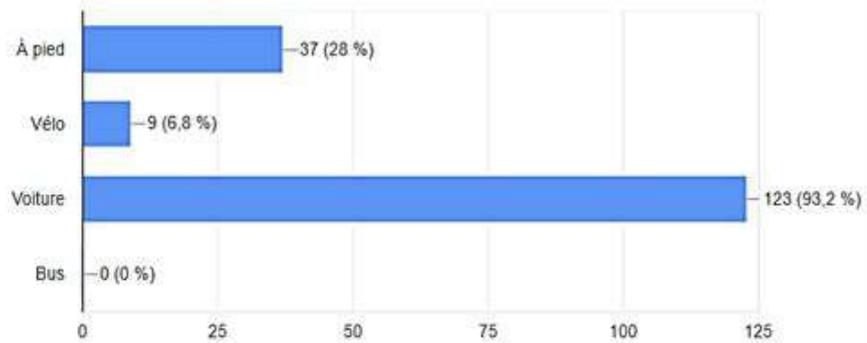
- Aigues-Vives
- Alliat
- Ariège
- Aude
- Besset
- Campagne
- Carla de roquefort
- Caudeval
- Montgaillard
- Montpellier
- Moulin neuf
- Nancy
- Nébias
- Péreille
- Cazalrenoux
- Dreuilhe
- Ergersheim
- Ganac
- Garanou
- La tour du Crieu
- Lagarde
- Laroque d'Olmes
- Rieucros
- Roumengoux
- Saint Quentin la tour
- Saint-Gaudéric
- Saint-Girons
- Lavelanet
- Le Peyrat
- Les Pujols
- Manses
- Mirepoix
- Montferrier
- Tabre
- Teilhet
- Toulouse
- Tourtrol
- Varilhes
- Vivies

Thème 1 : L'approvisionnement



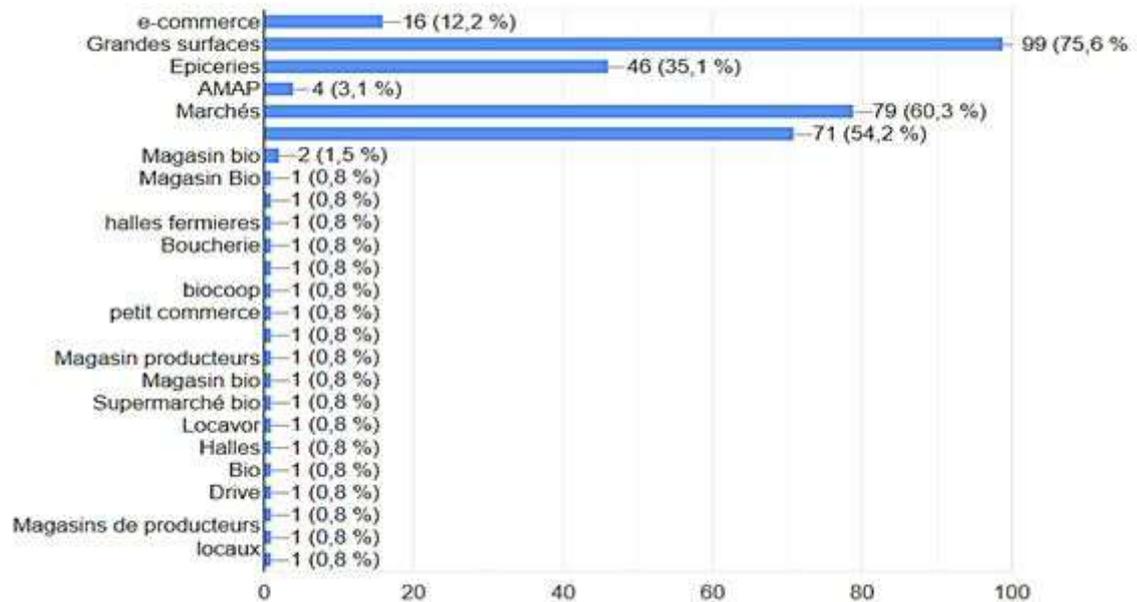
Comment vous vous y rendez ?

132 réponses



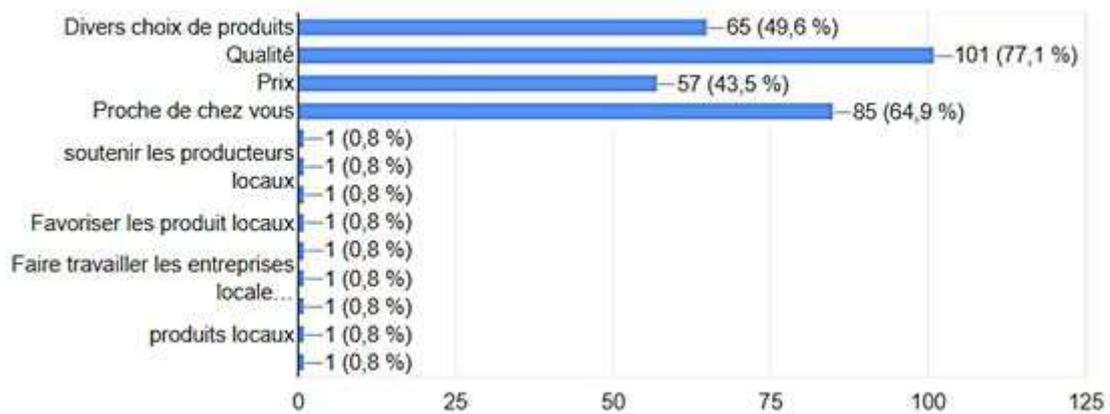
Quelles sont les formes de commerce que vous privilégiez ?

131 réponses



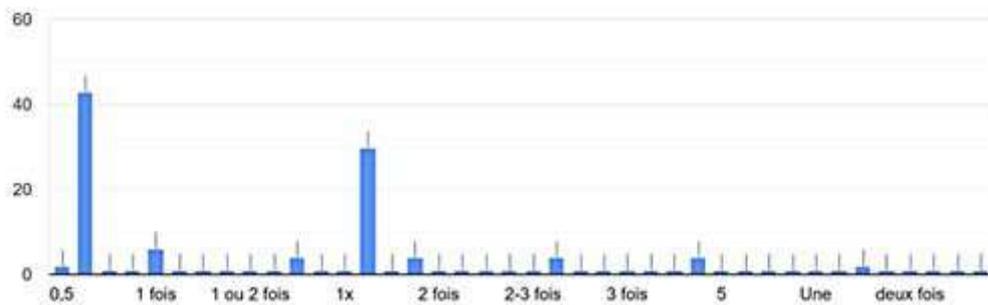
Quelles en sont les raisons ?

131 réponses



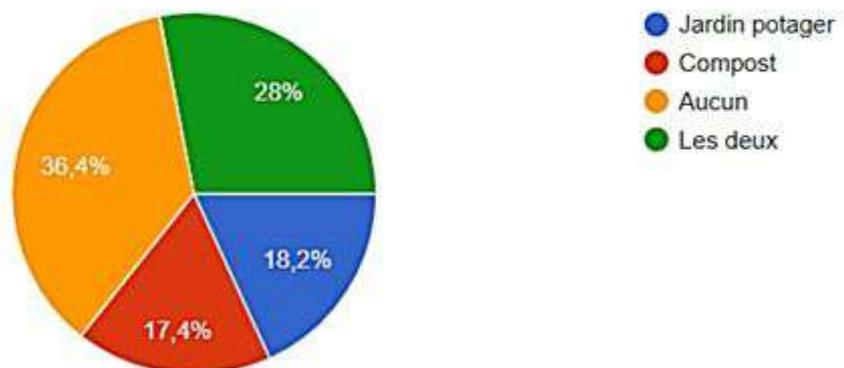
Combien de fois par semaine faites-vous vos courses ?

130 réponses



Avez-vous un potager dans le jardin ? Compost ?

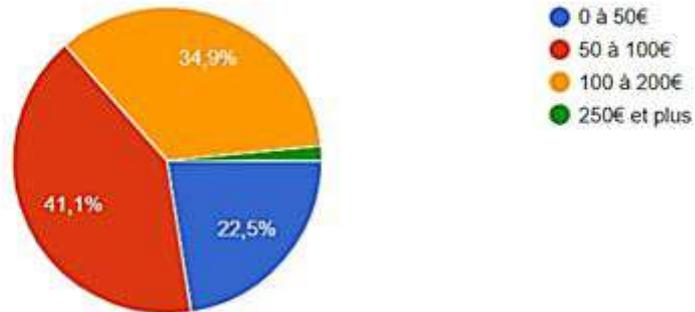
132 réponses



Thème 2 : Les habitudes alimentaires

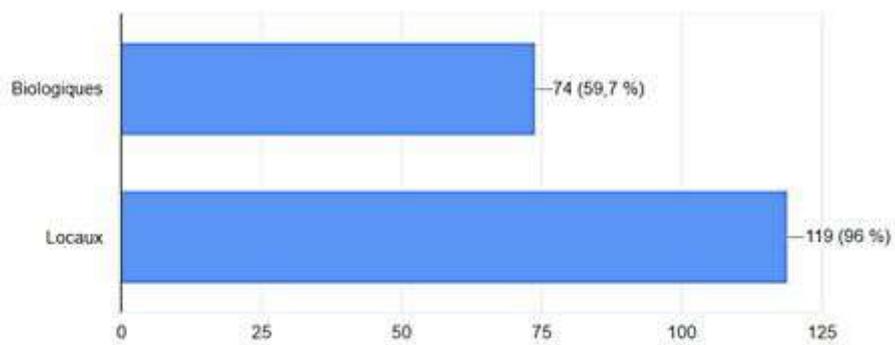
Quel budget consacrez-vous en moyenne chaque semaine pour votre alimentation ?

129 réponses



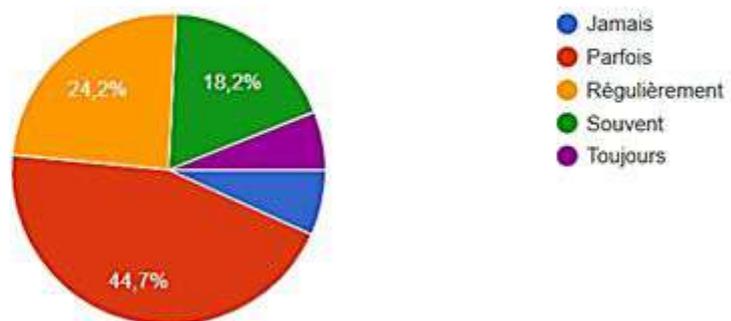
Achetez-vous des produits :

124 réponses



A quelle fréquence achetez-vous des produits bio ?

132 réponses



Quelles en sont les raisons ?

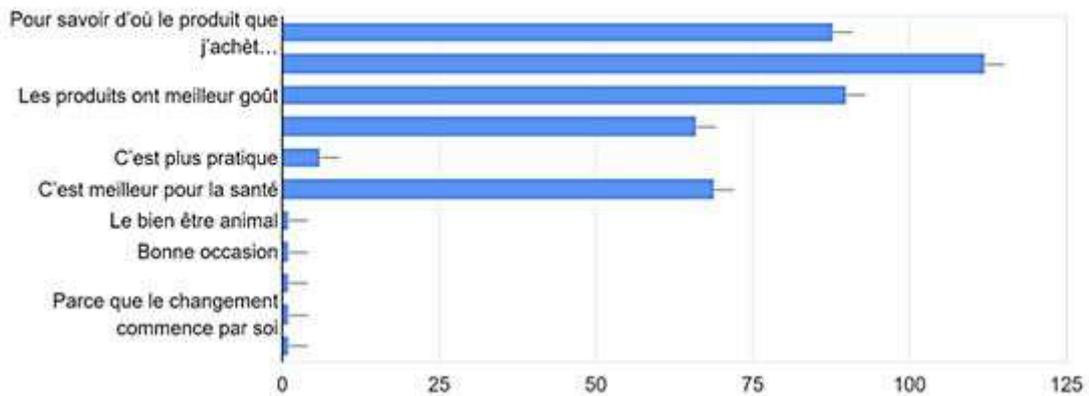
- Qualité
- Qualité
- Prix trop élevé
- Prix
- Le prix
- Trop cher
- Cher peu de choix
- Je veux manger sain et c'est aussi pour une question d'éthique.
- Idéal d'écologie, envie de préserver la nature, et aussi raisons de santé...
- mais je me méfie des labels...
- Santé
- Habitude
- Plus respectueux pour la planète
- Qualité des produits
- Impossible n'existe pas
- Nourrir ma famille avec de produits
- Pas toujours écolo le bio
- Pour éviter l'intensive, surtout en viande et œufs
- Je privilégie le local au bio
- Le plus naturel possible
- Ecologie, goût, traçabilité....
- Essayer de diminuer mon empreinte carbone
- Sain
- Préserver la planète et l'avenir de nos enfants
- Bien Être animal et moins de pesticides
- Meilleure qualité
- Santé et environnement
- Privilégiés pour des raisons de qualité
- Je préfère le local au biologique certifié...par défiance surement vis à vis du label Bio
- Le prix plus élevé du bio
- Ras le bol de la surproduction de produits nocif et de la maltraitance sur le bétail au vu de rentabilité il faut valoriser la production raisonnée
- Surtout la qualité
- Qualité, fraîcheur
- Meilleurs produits
- Occasion bonne
- Me tourner vers une agriculture plus responsable et éviter les produits chimiques
- Budget moyen
- Le bio c'est la vie
- Moins de pesticides, respect des plantes et des sols
- Santé, goût
- J'ai choisi une agriculture modérée chez les producteurs que je connais, le tout bio reste cher !
- Écologique
- Éthique
- Par choix et pour encourager la filière
- Sain écologique
- Je préfère la culture raisonnée
- Le prix raisonnable, ou pas le choix
- Une évidence si on peut mieux manger et plus sainement il faut le faire
- Minimiser mon impact sur la planète, respect du vivant
- Produits sans ajout chimique
- A l'occasion
- Produits meilleurs
- Santé et goût
- Santé, environnement
- Bien Être animal, qualité des produits, économie locale
- Santé et environnement
- Aliments sains sans produits chimiques ajoutés
- Qualités
- La santé, la préservation de la nature,
- La santé
- Goût, fraîcheur, vrac, moins de pesticides donc respect Terre
- Le BIO pour une meilleure qualité
- Pas convaincue par le bio... Qui peut venir de loin !
- Pas confiance en grande surface pour le bio
- Recherche d'une alimentation plus saine

- Inciter à cesser utilisation des pesticides qui nuisent à la biodiversité
 - Avoir une alimentation qui préserve l'environnement, la santé, les agriculteurs et le bien-être animal
 - Traçabilité douteuse
 - Qualité des produits
 - Qualité et éthique
 - Prix élevé
 - Santé environnement
 - Plus cher que les autres
 - Santé, nutrition, goût et politique
 - Moins de produits malsains
 - Pour acheter chez le particulier
 - Je ne crois pas au bio
 - Trop chers
 - Chers
 - Ça dépend des saisons, des produits disponibles. Ce n'est pas un critère de choix pour moi
- La qualité
 - Coût
 - Pour ma santé et la planète
 - Sanitaire
 - Trop cher et pas si bio que cela
 - Privilégier la non utilisation de pesticides
 - Quand je n'ai pas le choix (exemple : je boycotte l'Espagne donc si rien ne dénature je prends bio
 - Je préfère privilégier le local non bio que le bio chinois, brésilien ou russe
 - Meilleure qualité des produits, privilégier l'agriculture locale
 - Le prix
 - Meilleurs pour la santé et pour la planète
 - Plus de goût



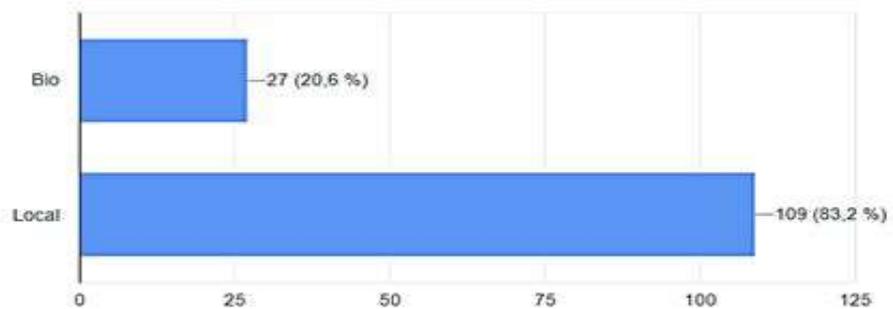
Quelles en sont les raisons ?

131 réponses

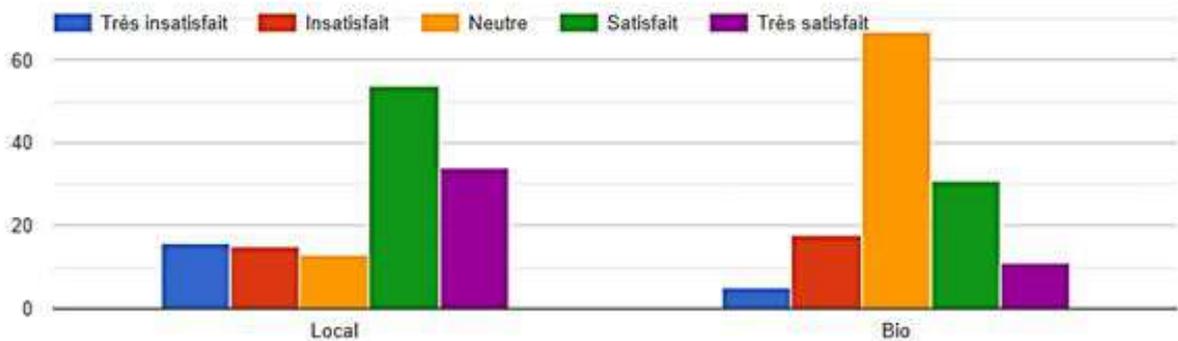


Si vous deviez faire un choix entre des produits bio et des produits locaux, quelle serait votre préférence ?

131 réponses

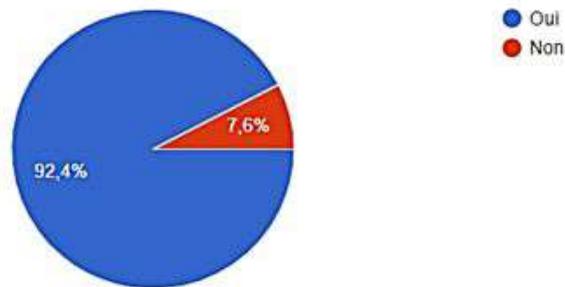


Quel est votre degré de satisfaction vis-à-vis de l'accès aux productions de votre choix ?



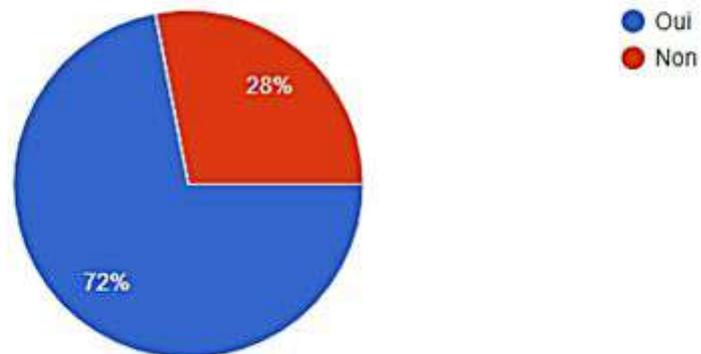
Prenez-vous en considération la provenance des produits avant de les acheter ?

131 réponses



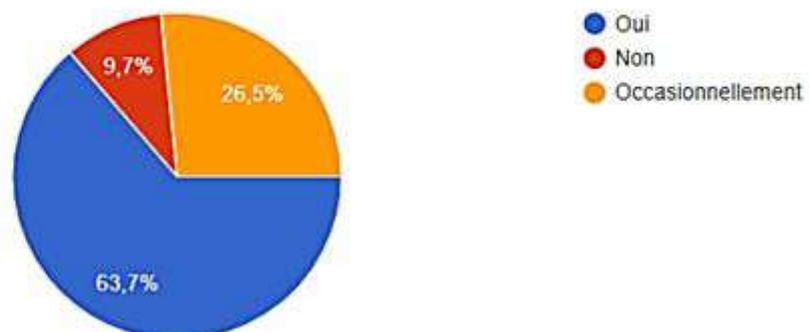
Connaissez-vous les labels qui garantissent l'origine et la qualité des produits ?

132 réponses

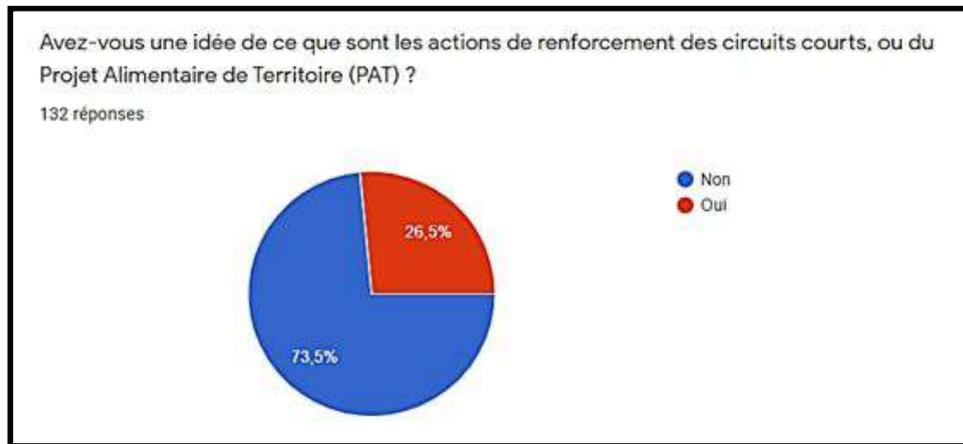


Si oui, orientent-ils vos choix de consommation ?

113 réponses



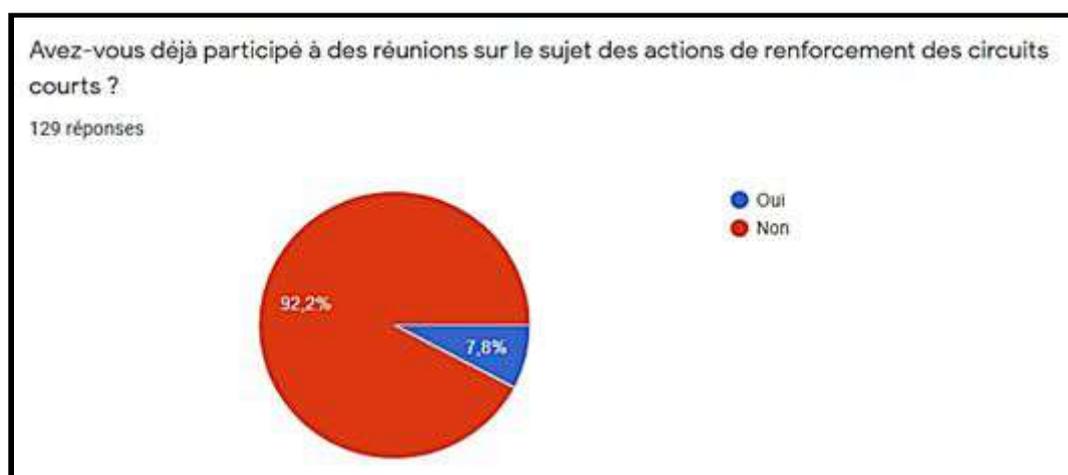
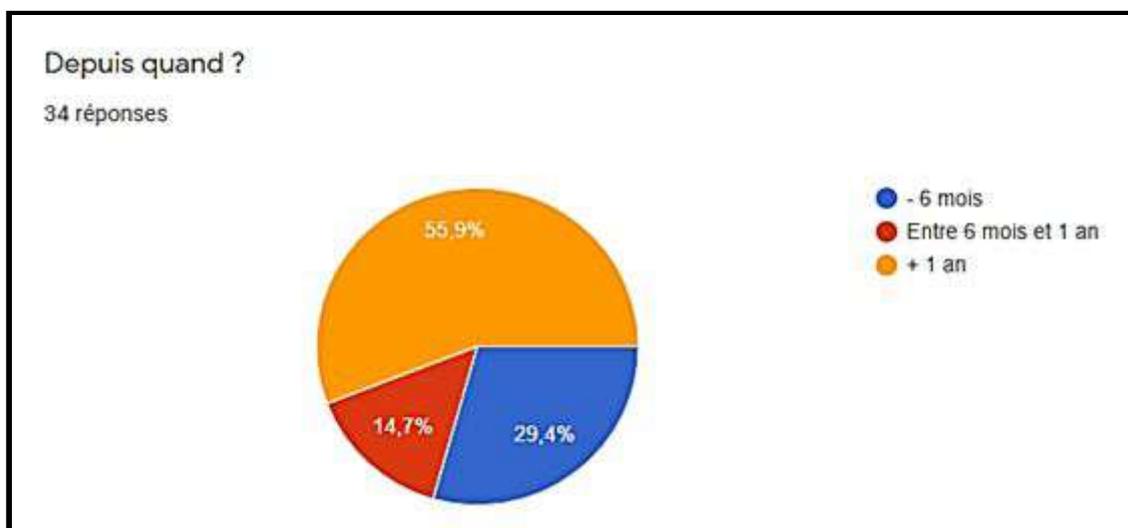
Thème 3 : Impact des actions de renforcement des circuits courts sur les habitudes alimentaires



Si oui, de quoi s'agit-il ?

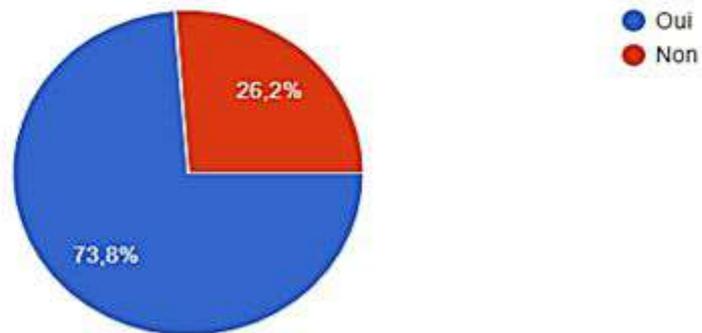
- Soutien pour l'installation d'agriculteurs local pour les circuits court
- Préférence à la production locale
- Relocaliser l'agriculture et l'alimentation
- Il me semble qu'il s'agit de promouvoir les producteurs locaux pour développer l'économie agricole du pays dans un soucis environnemental, écologique et de suffisance alimentaire
- Développement du secteur
- Pour des trajets courts pour l'ozone
- Producteur consommateurs moins d'intermédiaire possibles
- Magasins producteurs
- Création de marché producteurs, marques locales, pubs.
- Éviter les intermédiaires et les surcoûts
- Limiter gaz à effet de serre
- Protéger l'environnement en achetant local
- Ces actions visent à proposer un cadre, des actions et répondre à des besoins
- Agriculture responsable non intensive local écologique meilleure rémunération
- J'imagine des aides techniques, financières et de communication
- Permettre d'avoir localement des produits pour nourrir la population
- Circuit court et amélioration écologique
- Le produit consommé du producteur jusqu'au consommateur sans intermédiaire

- Toile alimentaire
- Meilleur marketing territorial des produits, amélioration des modes de la diffusion et de la production alimentaires, réduction du nombre d'intermédiaire, association de producteur, définir les leviers clés pour l'amélioration du circuit court,
- Aide à l'accès
- Recenser et communiquer sur les producteurs locaux, aide à la transmission reprise des exploitations, évènementiel
- Achat pour cantine
- Je suis bien informé par le site <https://www.pyreneescathares-producteurs.fr>
- Ça répond à des enjeux sociaux économiques environnementaux et de santé
- Idem amap ?



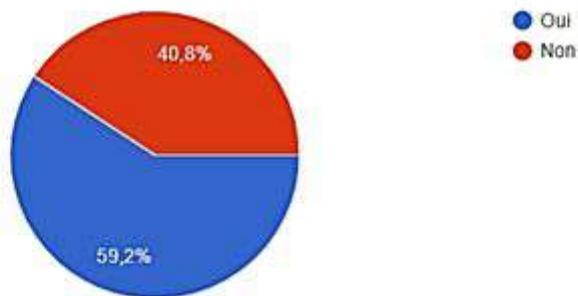
Si non, ces questions sont-elles susceptibles de vous intéresser ?

126 réponses



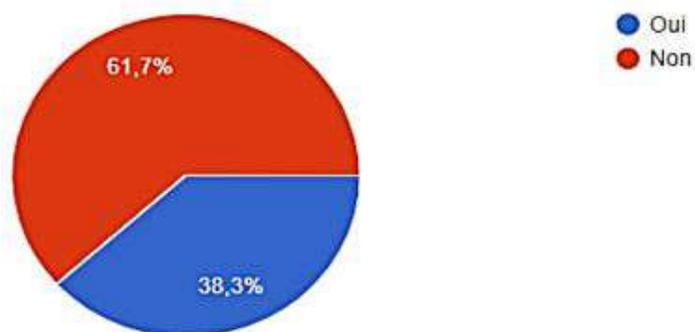
Avez-vous déjà remarqué une communication sur les actions de renforcement des circuits courts ?

130 réponses



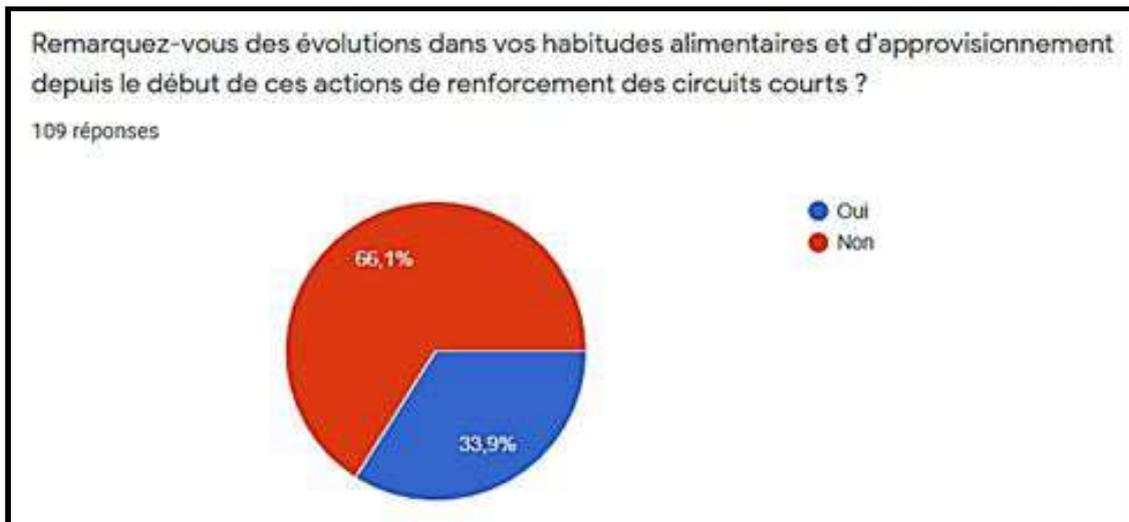
Est-elle suffisante selon vous ?

107 réponses



Si non, pistes d'améliorations :

- Développer la communication à ce sujet
- Hum, à part une dictature écologique intégriste... rien de bien satisfaisant, ahah ;).
- Publicité dans la boîte aux lettres pour que tout le monde s'y informe, Plus de communication sur le sujet
- Essayer de s'axer sur les réseaux sociaux, informer les différentes communes du pays de mirepoix qui pourront peut-être informer ses citoyens plus aisément. Ainsi qu'utiliser la radio qui est très utilisé en milieu rural du fait de l'utilisation de la voiture
- Aider les agriculteurs à faire leur publicité sur les réseaux sociaux et dans les GMS
- Les médias régionaux,
- Regrouper les producteurs en magasin comme la brouette à Nalzen qui est loin pour moi et pas facile d'accès (parking, etc....) et horaire d'ouverture restreint.
- Journal local municipal
- Afficher des infos aux Mairies, dans les magasins, mailing List, FB etc. Trouver des ambassadeurs qui diffusent l'info, Articles de presse,
- Prévoir des rayons spécifiques dans les commerces
- Des animations thématiques et l'utilisation des réseaux sociaux et d'ambassadeurs
- Plus de communication sur l'existant ?
- Plus de visibilité, tract sur les marchés
- Documentation synthétique pour éviter enchevêtrement des communications par les diverses collectivités
- Création de magasin coopératif
- Communication à faire sur les médias : radio locale, marchés, internet
- Plus de com sur les réseaux et plus d'accès des produits locaux dans les grandes surfaces

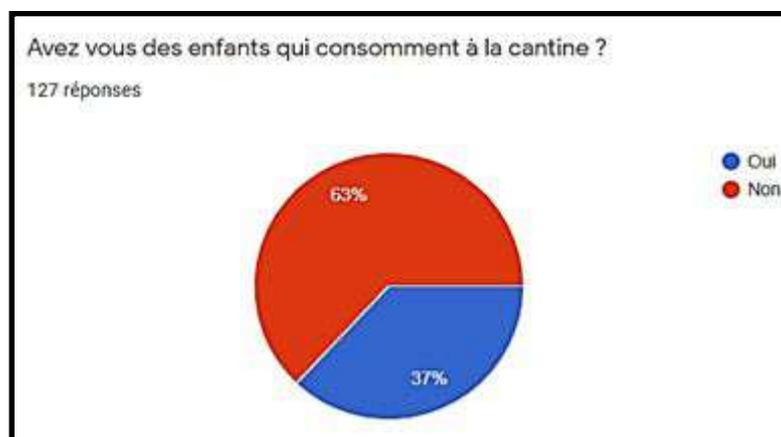
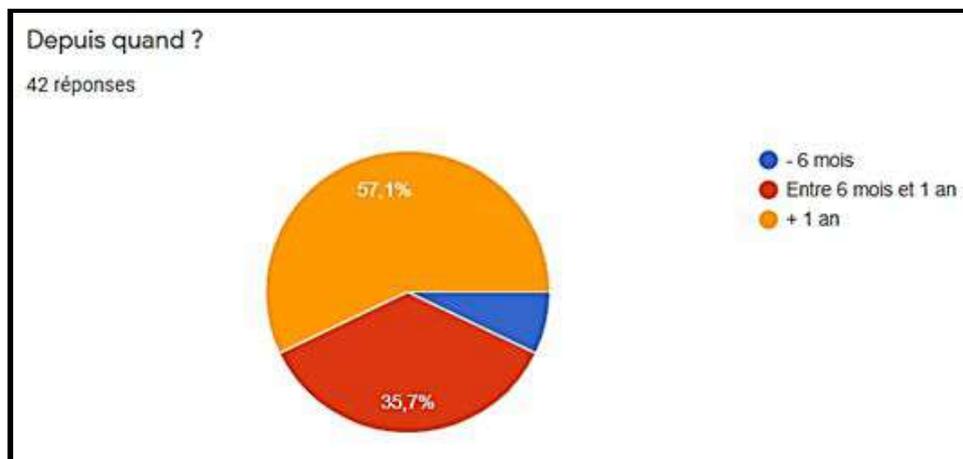


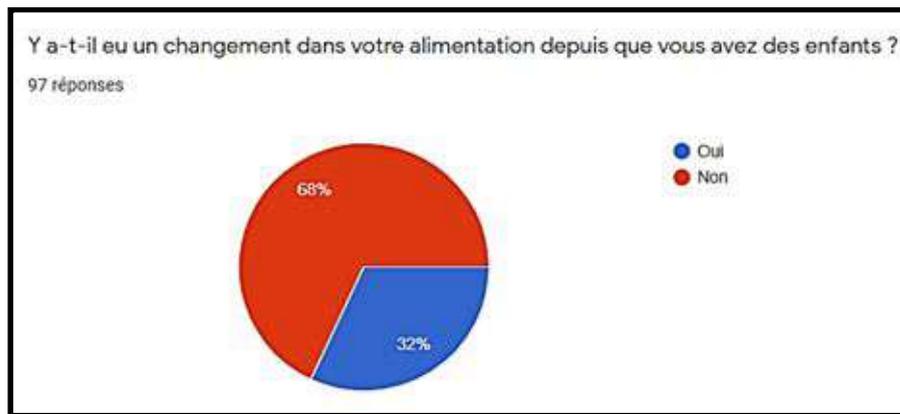
Si oui, lesquels :

- Gaspillage très réduit
- Pendant le 1er confinement, nous avons commencé à acheter nos fruits et légumes Bio chez 1 petit producteur à quelques kilomètres de notre domicile.
- J'achète de plus en plus du local
- J'ai fait la connaissance de nombreux producteurs grâce à ces actions, je consomme donc de plus en plus local
- Des Amis le font ma Famille aussi
- Développement de la vente directe
- Je consomme plus local et naturel. Niveau légumes, viande, et produits de beauté.
- Accompagnent la prise de conscience que l'effort à fournir n'est pas coûteux en temps ni en effort et que c'est bon pour nous et pour la planète
- Plus de vente à la ferme qui se sont développées
- A prix quasiment équivalent, je choisis les produits des circuits courts
- Plus de personnes de mon entourage concernées
- Achats auprès de producteurs
- J'achète encore plus local qu'avant (ex : mes yaourts)
- C'est plutôt le confinement qui a agi comme déclencheur
- J'achète plus aux agriculteurs qui cultivent sans pesticides
- Ce sont surtout mes problèmes de santé qui m'ont amené à consommer un minimum de produits finis, rien de tel que les produits frais non raffinés...C'est un plaisir

d'acheter ses fruits et légumes frais auprès des producteurs locaux et de les cuisiner...
moins de déchets, plus de goût...

- Plus de fruits et légumes et moins de plats tout prêts
- Meilleure connaissance du maillage = Consommation plus répartie
- Confirmation de ma tendance, intensification des achats
- Il faut faciliter l'accès aux circuits courts en faisant mes courses 1/semaine pas le temps d'aller dans plusieurs lieux
- Achats plus fréquents
- On les privilégie car plus accessibles
- Je me rends de moins en moins souvent en supermarché
- Je les privilégie, meilleur contact avec les exploitants
- Acheter local et plus naturel

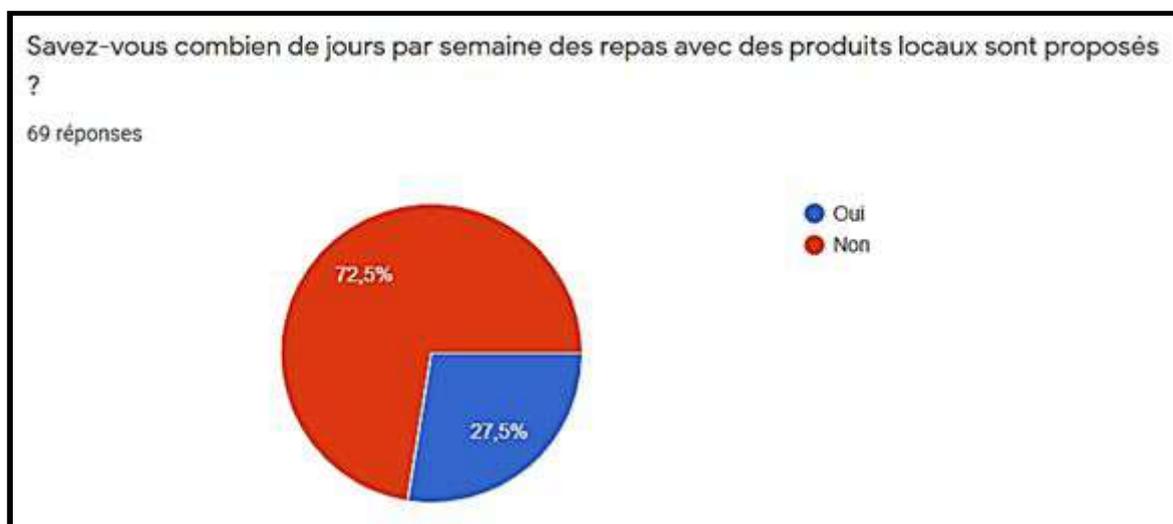


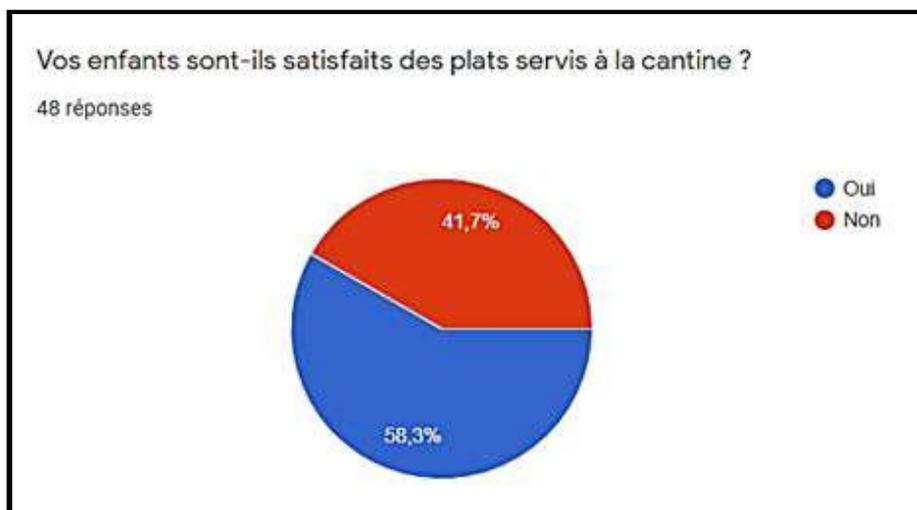
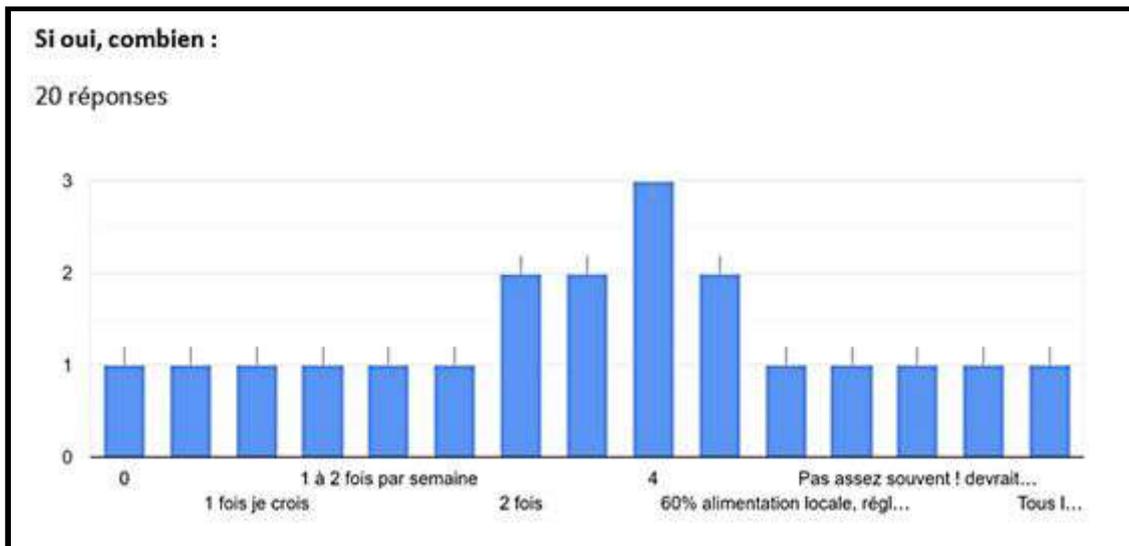


Si oui, lequel : 26 réponses

- Consommer plus de produits sains diversifiés
- Manger plus équilibré
- Moins de viande, plus de produits locaux et de saison
- Nous essayons de tester de nouvelles recettes à base de fruits et légumes depuis que nos enfants diversifient leur alimentation.
- Famille nombreuse, obligation de faire attention au budget alimentaire
- Plus de cuisine
- Nous nous sommes intéressés aux circuits courts avec l'arrivée de nos enfants dans notre vie. C'est eux qui nous ont permis de nous interroger sur notre façon de consommer, dans un souci de santé, au départ.
- Manger équilibré
- Nos enfants sont grands. Mais avant, sensibilisation pour le fait maison, bio, naturel...
- On privilégie la qualité des produits
- Plus équilibré
- Plus de bio
- Généralisation achats produits bio
- Je suis encore plus exigeante sur la qualité de notre alimentation d'autant que j'ai 2 enfants végétariens.
- Je mange plus régulièrement
- Beaucoup plus d'attention sur la qualité et l'origine des produits
- Bio exclusivement ou agriculture raisonnée... quand c'est possible
- Mon bébé a mangé bio local !
- Diversité des produits - peaux atypiques

- Diversité des repas et repas équilibrés
- Plus de légumes
- Plus de produits bio
- Variation de l'alimentation
- Diversification
- Faire attention à l'origine, mode de production.
- Fréquence des repas doit être régulier





Si non, pourquoi ? 19 réponses

- Pas de variété des produits
- Elle mange mieux à la maison et compare les deux !
- Mauvais pas adapté
- Ils ne reconnaissent pas le goût des viandes. Triste non ?
- Plats peu goûteux
- Ça dépend des jours mais j'ai quand même choisi « non » beaucoup trop de produits animaux.
- Trop de frites, pâtes, etc... Et pas assez de légumes, ainsi qu'un manque de qualité gustative souvent.
- Goût et choix médiocres
- Choix Végétarien

- "pas bon"
- Manque de variété des plats
- Qualité médiocre des aliments
- Mange très mal
- Vraiment pas bon parfois, dit-il. Du coup gros gaspillage.
- A l'école oui mais au collège non
- Dégueulasse
- Industriel
- Mauvaise qualité peu varié et pas bon



Si oui, comment ?

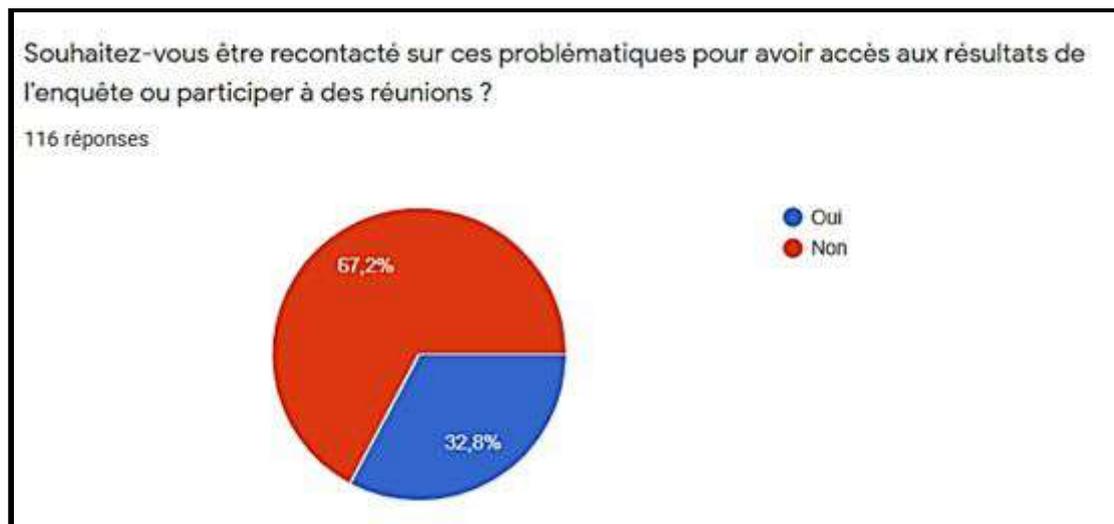
- Adapter la consommation en fonction
- Manger plus équilibré
- Moins de besoin en protéines
- Nous sommes très près du monde agricole et des vrais goûts

Avez-vous des remarques concernant le sujet ?

- Vous demandez si notre alimentation a évolué après la naissance des enfants, mais il peut y avoir d'autres raisons comme la prise de conscience de l'impact des pesticides sur notre environnement. Pour ma part, ma conversion au bio s'est opérée bien après la naissance de nos enfants. Je pense aussi que l'origine géographique des gens (campagne ou ville) peut interférer sur ces questions (notamment pour la sensibilité au local).
- Je viens du sud-est où il y a beaucoup de magasins de légumes : ici pas un seul à Lavelanet. Je ne veux pas acheter mes légumes en supermarchés car ils viennent souvent de loin.

Heureusement qu'il y a les marchés et encore sur les marchés il faut connaître les vendeurs : ils ne vendent pas toujours du local.

- Inciter les gens à produire eux-mêmes, se former au jardinage et la cultivation d'un potager familial (ou partagé dans leur commune) = circuit le plus court et le meilleur marché possible
- Un des problèmes est notre consommation excessive de produits animaux. Et le calcium on ne le trouve pas que dans le lait !!! Les établissements ont tout faux avec leurs slogans sur les produits laitiers. Mais il faut bien écouter le lait de vache
- Nécessaire d'impliquer la population locale : participation citoyenne, défis, animations, ... pour construire la résilience alimentaire sur le territoire. Nécessité également de soutenir fortement les jeunes voulant s'installer et de favoriser le développement de micro-fermes.
- J'ai mis en place un Locavore à Tarascon-sur-Ariège et Alliat
- Création d'un rayon produits locaux dans les supermarchés nous sommes malheureusement obligé de se rendre au supermarché donc c'est là que nos produits locaux doivent être présents



Si Oui, laissez-nous votre adresse e-mail ci-dessous : 37 réponses

- sandra.senechal67@gmail.com
- lea.boutiller@aol.com
- aline.battistella@yahoo.fr
- isabelle.roissard@gmail.com
- pitrack09@gmail.com
- Jeanjean.castille@sfr.fr
- Magicdudestel@gmail.com
- loutson5580@gmail.com
- emelyne-f@hotmail.fr
- ffm76@hotmail.fr
- monpotager09@gmail.com
- yvan@lafermedupouzet.com
- elodie.alard@hotmail.fr
- danielalbrecht72@gmail.com

- prenant.sandrine@wanadoo.fr
- virginieduprat@gmail.com
- cathy.sene@gmail.com
- ferreirachrystelle0@gmail.com
- jakou09@sfr.fr
- sebastien.blazy@petrariage.fr
- lauren23409@gmail.com
- Jeanlucepeiser@gmail.com
- anne.mauffret@comsci.eu
- mariebou@aol.com
- Colombe.chavet@sfr.fr
- costec@ymail.com
- Kartine1@hotmail.fr
- eychenne.ddm@gmail.com
- Christinegraff@outlook.fr
- So.raye@orange.fr
- veropo34@gmail.com
- mlauresaydak@orange.fr
- angele.mouinie@gmail.com
- chatifou@live.fr
- h.cathare@orange.fr
- Kornerlann@free.fr
- lio09@neuf.fr

Annexe 3 : Guide d'entretien pour les consommateurs

Présentation contextuelle : étudiants en Master Gestion des Territoires et Développement Local à Foix (09) nous réalisons, en collaboration avec la Communauté de Communes des Pays d'Olmes, et la Communauté de Communes de Mirepoix, un diagnostic du territoire sur lequel s'établit le "Projet Alimentaire Territorial". La collecte de ces réponses nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur ce sujet. Cette enquête sera utilisée dans le cas de notre recherche et votre participation sera anonyme.

Avant toute chose nous nous intéresserons au profil de l'enquêté :

Profil:

- Sexe
- Catégorie d'âge(0-12/13-25/25-40/41-64/65 et +)
- Nombre de personnes dans le foyer
- Situation familiale (couple, divorcé, célibataire..)
- Situation sociale (retraité, actif, sans-emploi, étudiant)
- Lieu de vie (prendre en compte la distance par rapport aux villes)

Thème 1 : L'approvisionnement

- Généralement, c'est vous qui faites les courses? Toujours au même endroit ?
- Avez-vous une idée de la distance entre votre lieu de vie et ici (magasin) ?
- Comment vous vous y rendez ?
- Généralement, quelles sont les formes de commerces que vous privilégiez (e-commerce, grandes surfaces, épiceries, AMAP, marchés...)
- Quelles en sont les raisons ?
- Selon vous, quelle est la fréquence de vos courses (chacune des formes de commerce utilisées) ?
- Avez vous un potager dans le jardin ? Compost ?
- Facilité(s) ou difficulté(s)/satisfaction, d'accès aux productions de votre choix (locale, bio, de qualité...)?

Thème 2 : Les habitudes alimentaires

- Quel est votre budget alimentation mensuel ?
- Quelle est la part du bio dans votre alimentation ?
- Quelles en sont les raisons ?
- Quelle est selon vous la part des produits locaux dans votre alimentation ?
- Quelles en sont les raisons ?
- Si vous deviez faire un choix entre des produits bio et des produits locaux, quelle serait votre préférence ?
- La provenance/Origine des produits structure t-elle vos choix de consommation ?
- Les labels /SIQO Orientent/structurent-ils vos choix de consommation ?

Thème 3 : Impact du Projet Alimentaire Territorial sur les habitudes alimentaires

- Avez-vous une idée des actions du renforcement des circuits courts ?
- Si oui depuis quand ? Avez-vous déjà participé à des réunions sur les actions du renforcement des circuits courts PAT (renforcement des circuits de proximité) ?
- Si non, ces questions sont-elles susceptibles de vous intéresser ?
- Avez-vous déjà remarqué une communication du PAT ? Si oui sous quelle(s) forme(s) ? C'est suffisant selon vous ? Pistes d'améliorations (comment faire pour susciter l'intérêt)
- Remarquez vous des évolutions dans vos habitudes alimentaires et d'approvisionnement depuis le début du PAT ? depuis quand/combien de temps ?

Guide d'entretien pour parents d'élèves/enfants :

- Y a-t-il eu un changement dans votre alimentation depuis que vous avez des enfants ?
- Combien de jours par semaine votre/vos enfants mangent-ils à la cantine ?
- Savez vous combien de jours par semaine des repas avec des produits locaux sont proposés ?
- Attentes par rapport à la cantine : qualité de l'alimentation, cantine bio, part des produits locaux, rapport qualité/prix
- Aux enfants : leur demander s'ils sont contents de la cantine ?
- Est-ce que les changements d'alimentation au niveau de la cantine ont impliqué des changements au niveau de l'alimentation personnelle ?

Annexe 4 : Grille d'analyse pour les consommateurs

Les profils	
Les moyens d'approvisionnement et leurs raisons	
La consommation des produits bio et ses raisons	
La consommation des produits locaux et ses raisons	
PAT et consommateurs	

Annexe 5 : Guide d'entretiens pour les Institutions Agricoles.

Remercier l'enquêté de participer à l'entretien.

Etudiant·e·s en Master en Gestion des territoires et développement local sur le campus universitaire de Foix, nous répondons à une commande de la Communauté de communes du Pays d'Olmes et de la Communauté de communes du Pays de Mirepoix visant à établir un nouveau programme d'actions 2021-2025 pour renforcer les filières alimentaires de proximité en Pyrénées Cathares. L'objet de cet entretien est donc de récolter des données auprès des institutions agricoles et des partenaires en lien avec le Projet alimentaire territorial des Pyrénées Cathares.

Il devrait durer environ 30 minutes. Les données collectées lors de ces entretiens sont confidentielles et seront rendues anonymes. Acceptez vous que d'être enregistré·e ?

(Méthodologie d'entretien en entonnoir : d'abord sur les données plus générales du territoire, puis sur les conséquences effectives du PAT sur leur gestion quotidienne du territoire, secteurs économique/social/environnemental.)

*À avoir en tête : vérifier si les structures **partenaires** citées dans les volets se définissent comme telles.*

Présentation *(en quelques mots, attention à ne pas trop s'attarder sur ces questions)*

- Quel est le rôle de votre **structure** ainsi que le **vôtre** au sein de celle-ci ?
- Depuis quand ?
- *Etes-vous favorable à ce PAT ?*

L'inscription dans le PAT :

- Est-ce que vous participez à des réunions périodiques relatives au PAT ?
- Si oui, depuis quand ?

Rappel des 4 volets :

- Volet « communication, aide à la commercialisation »
- Volet « restauration collective et sensibilisation aux produits de qualité »
- Volet « transmission-reprise des exploitations agricoles »
- Volet « environnement et biodiversité »

Actions du PAT :

- Quelles **actions** avez-vous **menées** ou **co-construites** dans le cadre de ce PAT ?
- Quels ont été les **obstacles** rencontrés pour développer ces actions, s' il y en a eu ?
- Qu'est-ce qui a **facilité** la mise en place de ces actions ?
- Avez-vous eu des retours des agriculteurs vis-à-vis des actions menées ? Si oui, lesquels ?
- Est-ce que les agriculteurs viennent démarcher votre structure, en ayant connaissance du PAT ? (pour demander de l'accompagnement ou des renseignements)

Projection

Existent-t-ils de nouveaux projets en discussion ?

- pour renforcer la communication autour des produits locaux et de qualité ?
- pour renforcer l'usage des produits locaux dans les services de restauration collective ?
- pour renforcer l'accompagnement des exploitations agricoles ?
- pour renforcer les mesures environnementales ?

Impact du PAT (à modifier éventuellement)

- Est-ce que vous avez participé **financièrement** à la mise en place des actions dans le cadre du PAT ? (*Si non, sauter et passer à la partie suivante*)
- Est-ce que vous avez des **chiffres** ou des **études** qui permettent d'évaluer les impacts du PAT ? Par exemple :

Des **comparaisons** entre le **début** du PAT et **aujourd'hui** ?

Nombre de dossiers traités depuis le début de l'action.

Nombre d'hectares qui sont aujourd'hui exploités...

Nombre de personnes accompagnées depuis le début de l'action

Nombre de personnes qui ont bénéficié de chèques-conseil (*action du PAT*)

Interaction entre acteurs du PAT :

- Avez-vous déjà **collaboré** avec les autres **acteurs** de ce PAT **avant** la mise en place de ce projet ? Si oui, lesquels ?
- Comment se déroule la collaboration avec les partenaires autour de ce PAT ?
- Selon vous, quels sont les "leaders" de ce PAT des Pyrénées Cathares ? "Boulets" / opposants / circonstances (PAT par département).

(Spécifique à la Chambre d'agriculture : Ligne de partage Chambre d'agriculture/territoires) :

- Comment collaborez-vous avec les territoires dans le cadre de ce PAT ? Les compétences sont-elles partagées ?
- Est ce que des “chevauchements de compétences” ont déjà eu lieu ?
- Qu'est ce que votre structure aimerait faire dans l'idéal ? Que peut-elle faire réellement ?

Pistes d'amélioration sur le PAT :

- Quel est votre avis sur ce PAT ?
- Quels avantages du PAT ? Quels inconvénients ?
- Que faudrait-il faire selon vous pour l'améliorer (le PAT) sur le territoire ? Comment feriez-vous pour l'améliorer ?

L'entretien touche à sa fin, Remarques/questions sur l'entretien qui n'auraient pas été évoquées plus tôt ?

Annexe 6 : Grille d'analyse pour les institutions agricoles

Place dans la structure			
Réunions			
Actions			
Retours des agris			
Difficultés rencontrées			
Impact PAT			
Interaction acteurs PAT			
Avis sur le PAT			
Points positifs			
Points négatifs			
Améliorations			
Autres			

Annexe 7 : Guide d'entretien auprès des Institutionnels

Présentation contextuelle : étudiants en Master Gestion des Territoires et Développement Local à Foix (09) nous réalisons, en collaboration avec la Communauté de Communes des Pays d'Olmes, et la Communauté de Communes de Mirepoix, un diagnostic du territoire sur lequel s'établit le "Projet Alimentaire Territorial". La collecte de ces réponses nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur ce sujet. Cette enquête sera utilisée dans le cas de notre recherche et votre participation sera anonyme.

1. Présentation:

→ Qui sont-ils, leurs rôles, leurs compétences)

- Commencez par demander à la personne de se présenter (profession, études, etc....)
- Quels sont les projets agri-alimentaires mis en place sur le territoire.

2. Historique du projet:

→ Origine, Pourquoi date d'entrée dans le projet? Élément déclencheur(éclairer motivation) ?

- Quand l'infrastructure est-elle rentrée dans le projet ?
- Qui est à l'origine du projet ?
- Pourquoi ? Élément déclencheur(éclairer motivation) ?

3. Fonction et Rôles:

- Quelles sont les fonctions de l'organisation?
- Quel rôle doit jouer le PAT selon vous ?
- Quelles sont les attentes de votre collectivité ? (environnement, social, économique, agricole, gastronomie/qualité alimentaire, valorisation)
- Missions au sein du programme? Compétences ?
- Les acteurs publics dominant-ils les espaces de discussions?
- Poids économique : participez vous au financement de ce PAT ?
- Participez-vous à des réunions périodiques relatives au PAT ? Si oui, depuis quand ?
- Selon vous, quels sont les "leaders" de ce PAT des Pyrénées Cathares ?
- Pensez vous avoir un rôle prégnant dans ce PAT (périphérique / central) ?

- Le but est-il dans un sens de retravailler l'autonomie alimentaire du territoire?

4. Perception et imbrication des autres acteurs dans le programme?

→ Arriver à construire un système thème des liens forts et de liens faibles (qualifié et quantifiés les relations) Tracer les relations.

- Avec qui travaillez-vous ?
- Qui est mobilisé ?
- Comment se déroule la collaboration avec les partenaires autour de ce PAT ?
- Estimez-vous constructive la collaboration autour des projets ?

5. Conséquences et Réflexion globale sur le projet:

- Trouvez-vous qu'il y a assez d'agriculteurs sur le territoire ? Produisent-ils ce qu'il faut ? Comment le produire ?
- Si déprise agricole ? Comment faire ? Question sur un potentiel PLU (réserve foncière locale)
- Qu'est ce que l'instauration du PAT à apporter au territoire ?
- Quels avantages du PAT ? Quels inconvénients ? Bilan et éléments positifs et négatifs.
- En quoi les PAT pourraient- ils être bénéfiques sur le territoire ? Constatez-vous une évolution depuis la mise en place du PAT sur le territoire ?
- Il y aurait-il des pistes d'amélioration à instaurer ou des suggestions d'amélioration?
- Difficultés rencontrées ?

Annexe 8 : Grille d'analyse pour les institutions

Présentation / Place dans la structure:	
Projets phare:	
Origine:	
Fonctions :	
Rôle:	
Poids économique :	
Avis sur le PAT :	
Réunions périodiques:	
Collaboration :	
Points positifs :	
Points négatifs :	
Améliorations :	
Autres :	

Annexe 9 : Guide d'entretien les agriculteurs

Sur 280 agriculteurs du territoire :

- 146 exploitants (52%) ont plus de 50 ans (l'âge moyen est de + de 60 ans)
- Seulement 30 exploitations ont un repreneur identifié (10%)
- 34 exploitations n'ont pas de succession identifiée (12%)
- 84 exploitations (30%) n'ont pas sollicité d'accompagnement par les services de la Chambre Agriculture

Faire un paragraphe pour enquêteur sur MAEC et Liste d'actions

Présentation contextuelle : étudiants en Master Gestion des Territoires et Développement Local à Foix (09) nous réalisons, en collaboration avec la Communauté de Communes des Pays d'Olmes, et la Communauté de Communes de Mirepoix, un diagnostic du territoire sur lequel s'établit le "Projet Alimentaire Territorial". La collecte de ces réponses nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur ce sujet. Cette enquête sera utilisée dans le cas de notre recherche et votre participation sera anonyme.

Question/Problématique : *Savoir si les agriculteurs connaissent et se servent des dispositifs créés par le PAT, et si oui Comment ? Vos produits sont-ils valorisés sur le territoire ?*

- Rappeler que l'entretien est anonyme, demander s'il est possible d'enregistrer l'entretien.

1. Présentation.

Personnel

- Parcours professionnel, Professions, depuis quand
- Âge
- Sexe
- Place/Rôle dans exploitation

Agricole

- Statut Juridique / Raison sociale
- Date installation
- Âge de l'exploitation
- Surface totale / Surface Agricole Utile
- Faire valoir : Propriété / Fermage / Autres
- Productions : Grandes cultures / Maraîchage / Élevage
- Pratiques spécifiques : AB / Signe de qualité / TCS / Agriculture de conservation des sols / Label
- Autres activités : Gîtes / Chambre d'hôte / Transformation / Autres
- Caractéristique de la main d'oeuvre s'il y en a (famille / ouvrier)
- Est-ce que l'enquêté.e fait partie d'une **coopérative**, d'un **syndicat agricole** ou bien d'un **groupe de développement agricole**. (CIVAM, ADEAR, CUMA etc.)

- Commercialisation des produits : Où il le vend, comment et à qui (magasins de producteur, circuits-courts, filière longues etc.),
- Transformation (abattoir, atelier de découpe, transformation produits...)
- volume de production annuelle, La part respective de chaque filière (circuits courts, circuits longs).

2. Transmission

Concernant les cédants

demander des précisions pour savoir si cela est dans le cadre familiale ou non

- Il a commencé à organiser sa transmission ou non
- Si oui Comment est-ce qu'il s'y prend (formation avec le reprenant)
- Si non, lui demander ce qu'il compte faire de son exploitation et s' il est au courant que le PAT à mis en place des chèques conseils.
- Est ce que la SAFER est entré dans la démarche ?

Concernant les reprenant

- Comment s'est passée la transmission
- Comment est-il est rentré en contact avec l'ancien propriétaire
- Est ce que vous vous êtes rapproché de la SAFER pour reprendre l'exploitation ?

4. Le PAT

- Est ce que vous êtes au courant de son existence ?
- S' ils sont au courant : est-ce que vous êtes inscrit dans cette dynamique ?

Si oui, **depuis quand et qu'est-ce que le PAT vous a apporté ?**

Si non, est ce que vous êtes intéressé par la démarche ?

- Que pensez-vous du PAT et de ses initiatives, points positifs, points négatifs, pistes d'améliorations ?

5. Environnement

- Est ce que vous avez un contrat MAEC, depuis quand. Pour quelles raisons ?

- Si oui à quelles actions avez-vous souscrit, quelles sont les actions que vous faites ? Est-ce que cela est contraignant ?

Les MAEC ont-elles un réel intérêt économique ?

- Qui les conseille ?

Conclusion

Au vu de tout ce que vous venez de dire, avez-vous des éléments ou des suggestions par rapport au projet de PAT ?

Est-ce que vous voulez rajouter quelque chose ?

Annexe 10 : Grille d'analyse Agriculteurs

Informations générales de l'exploitant	
Informations générales de l'exploitation	
Transmission	
PAT	
Environnement	
Autres	
Suggestions, points forts, point faibles	

Annexe 11 : Guide d'entretien Élus

Présentation contextuelle : étudiants en Master Gestion des Territoires et Développement Local à Foix (09) nous réalisons, en collaboration avec la Communauté de Communes des Pays d'Olmes, et la Communauté de Communes de Mirepoix, un diagnostic du territoire sur lequel s'établit le "Projet Alimentaire Territorial". La collecte de ces réponses nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur ce sujet. Cette enquête sera utilisée dans le cas de notre recherche et votre participation sera anonyme. (Méthodologie d'entretien en entonnoir : d'abord sur les données plus générales du territoire, puis sur les conséquences effectives du PAT sur leur gestion quotidienne du territoire, secteurs économique/social/environnemental.)

- **Présentation et introduction**

- Présentation de l'interviewer (fonction).
- Depuis quand habite-t-il/elle sur la commune ? / depuis combien de temps il est élu(e) ?
- Présentation du contexte agri-alimentaire de sa commune : habitants, agriculteurs, commerçants... (*Attention à ne pas trop s'attarder sur cette question*)
- Selon vous, comment définiriez-vous le local ? Quelles en sont les limites géographiques ?
- Les projets agro-alimentaires mis en place sur le territoire.

- **Objectifs de la collectivité (préciser leurs objectifs)**

- en termes de développement, de démographie, d'aménagement...
- projets alimentaires (construction Grande ou Moyenne Surface ou magasin de producteurs...)
- plan concernant l'agriculture ? Volonté d'accompagnement particulier ? constitution d'une réserve foncière sur la commune qui peut permettre d'installer agriculteur(s)

Objectifs financiers :

- évolution de la part du budget de la collectivité dans l'alimentation et l'agriculture (actuelle/future)
- A combien s'élèvent les financements (agri-alimentaires) de l'intercommunalité sur le territoire (*ordre d'idée suffit, si pas de chiffre précis*) ?
- Concrètement est-ce qu'ils (financements) sont bénéfiques pour votre commune ?

- **PAT**

- Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est le PAT selon vous ?
- Est-ce que les agriculteurs, les commerçants viennent démarcher les élus (outils pratiques : guides, appui technique, communication, etc), en ayant connaissance du PAT ?

- En quoi les PAT pourraient-ils être bénéfiques sur le territoire ? Constatez-vous une évolution depuis le PAT ?

- Quels avantages du PAT ? Quels inconvénients ?

- Que faudrait-il faire pour l'améliorer (le PAT) sur le territoire ?

- **Relation entre acteurs : Élus-chambre agriculture.**

- Pourquoi la CA09 s'implique-t-elle dans le PAT ?

- Quelles étaient les relations existantes avec la chambre avant le projet de PAT ? Et comment sont-elles maintenant après le projet de PAT ?

- Comment les élus des CCPM (Mirepoix) et CCPO perçoivent-ils l'intégration de la Chambre d'agriculture au projet de PAT des Pyrénées Cathares ?

- Comment collaborez-vous avec la chambre d'agriculture dans le cadre de ce PAT ? Les compétences sont-elles partagées ?

- Est ce que des "chevauchements de compétences" ont déjà eu lieu ?

- Auriez-vous quelque chose à ajouter à ces questions ?

Remarques/questions et pistes d'amélioration sur le questionnaire et sur le PAT qui n'auraient pas été évoquées plus tôt ?

Annexe 12 : Grille d'entretien Élus

Nom, prénom	
Fonction	
Présentation générale	
Objectifs de la collectivité	
PAT	
Relations élus chambre d'agriculture	

Annexe 13 : Rétroplanning

		Semaine 5					Semaine 6					Semaine 7				
		01 février	02 février	03 février	04 février	05 février	08 février	09 février	10 février	11 février	12 février	15 février	16 février	17 février	18 février	19 février
Réunions	Réunion classe - Répartitions des rôles															
	Compte-rendu de l'avancée du travail															
	Réunion avec les élus		10h													
	Mise au point avec Benoit Combes et Agnès Terrieux	16h					13h30		17h							
	Réunion représentant e. s des groupes															
Données qualitatives et quantitatives	Conception et mise en forme de tableaux des données															
	Prise de contact et des rendez vous pour les entretiens															
	Récolte des données (entretiens/ retranscription)															
	Analyse des données															
Rédaction et préparation de la présentation finale	Rédaction du diagnostic															
	Réalisation du PPT															
	Relecture, correction et mise en page du diagnostic															
	Présentation aux élus															